

Site funéraire des tattes (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie).

Benoit Loïc, Liliana Ceci, Audrey Gaillard

▶ To cite this version:

Benoit Loïc, Liliana Ceci, Audrey Gaillard. Site funéraire des tattes (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie).. [Rapport de recherche] UAPB; Département de la Haute-Savoie. 2017. halshs-02046509

HAL Id: halshs-02046509 https://shs.hal.science/halshs-02046509v1

Submitted on 14 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Site funéraire des tattes

(Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie)

Loïc Benoit (dir., UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, dir)

Liliana Ceci (dir. Adjoint, UAPB)

Avec la collaboration de

Audrey Gaillard (Archeo-anthropologue)

Jonathan Lair (UAPB)

Rapport d'opération archéologique



Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Haute-Savoie

Commune : Saint-Pierre-en-Faucigny

Code INSEE commune : 74250

Opération archéologique n° : 2212399

Type d'opération : Fouilles préventives nécessitées

par l'urgence (8 au 23 novembre 2016)

Responsable d'opération : Loïc Benoit

Décembre 2017



RAPPORT FINAL D'OPÉRATION

SÉRIE MOYEN ÂGE

Fouilles Archéologiques Préventives de Sauvetage.

SITE FUNÉRAIRE DES TATTES (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie, 2016)

Loïc Benoit (dir., UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM, dir)

Liliana Ceci (dir. Adjoint, UAPB)

Avec la collaboration de Audrey Gaillard (Archeo-anthropologue) Jonathan Lair (UAPB)

Conseil Départemental de la Haute-Savoie Unité Archéologie et Patrimoine Bâti

> Université Lumière Lyon 2 CIHAM

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Rhône-Alpes Service Régional de l'Archéologie

Décembre 2017

« Mon ami, pour l'amour du Sauveur, abstiens-toi de creuser la poussière déposée sur moi. Béni soit l'homme qui épargnera ces pierres, Mais maudit soit celui violant mon ossuaire »

Epitaphe de W. Shakespeare.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA COMMUNICABILITÉ DES RAPPORTS DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES :

Les rapports de fouilles constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes des auteurs et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art.10).

Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du Code pénal.

REMERCIEMENTS:

BOUVARD Jean-Pierre et ses fils (Propriétaire des bâtiments autours du chemin communal)

BUFFLIER Daniel (4e adjoint au maire, délégué à l'environnement et à l'aménagement du territoire ;

Communauté de communes du pays rochois)

DELILE Jean-Claude (DST à la mairie)

DUGAND Caroline (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles)

FRANCOIS Benjamin (SMTP)

GAILLARD Marin (Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny)

GUFFOND Christophe (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

LAROCHE Colette (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)

LAIR Jonathan (Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Service Archéologie)

LERTERLE Frédérik (SRA Auvergne – Rhône-Alpes, Lyon)

MILLERET Pierre (SMTP)

MOLENE Patrick (Bureau d'Etudes Infraroute)

MORNET Thomas (SMTP)

PEILLEX Johann (SMTP)

PORRET Claude

SERRALONGUE Joël (Retraité Service Archéologie)

SERRE Julien (SMTP)

THERRY Florence (Communauté de Communes du Pays Rochois)

Merci aux gendarmes de La Roche-sur-Foron pour avoir prévenu les services archéologiques.

Merci également à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à cette étude.

Sommaire:

PARTIE 1 :	13
OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : DONNÉES ADMINISTRATIVES	13
Résumé – Notice scientifique:	15
Fiche signalétique :	17
Pièces administratives :	21
Générique de l'opération :	24
PARTIE 2 :	27
RÉSULTATS SCIENTIFIQUES DE L'OPÉRATION	27
Introduction :	29
1 : Le site et son histoire :	30
1.1 : Historiographie :	30
1.2 : Connaissance du site :	32
1.2.1 : Sources à disposition.	32
1.2.2 : Contexte historique.	32
2 : Opération archéologique de sauvetage :	34
2.1 : Contexte d'intervention et problématiques:	34
2.2 : Équipe et déroulement :	36
2.2.1 : Équipe de recherche.	36
2.2.2 : Calendrier d'intervention.	36
2.3 : Méthodologie :	37
2.3.1 : Stratégie et objectifs.	37
2.3.2 : Méthode de relevé.	38
2.3.2.1 : Stratégie générale.	39
2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.	40
2.3.3 : Datations.	41
2.3.4 : Contraintes.	41

2.3.5 : Système d'enregistrement.	41
2.3.6 : Documentation.	43
3 : Description générale :	44
3.1 : Topographie :	44
3.2 : Rappel géomorphologique :	45
3.3 : Vue d'ensemble des vestiges :	48
4 : Fouille archéologique :	53
4.1 : Un bâtiment avec des tombes :	53
4.2 : Types de tombe :	57
4.3 : La stratigraphie :	64
4.4 : Etude du mobilier :	68
4.4.1 : Céramique :	69
4.4.2 : Métal :	71
4.4.3 : Verre :	72
4.4.4 : Pierre ollaire :	72
4.4.5 : Conclusion :	74
5 : Etude anthropologique des sépultures:	75
5.1 : Traitement des sépultures sur le terrain.	75
5.2 : Traitement des sépultures en post-fouille.	76
5.2.1 : Reconstitution des pratiques funéraires	76
5.2.2 : Identification biologique et composition de la population.	78
5.2.3 : Autres caractéristiques biologiques pour l'étude du recrutement.	80
5.3 : Résultats de l'étude des sépultures	83
5.3.1 : Pratiques funéraires appliquées sur le site.	83
5.3.2 : Composition de la population inhumée impasse des Tattes	87
5.3.3 : État sanitaire de la population inhumée à Saint-Pierre-en-Faucigny	89
5.3.4 : Des déformations crâniennes ?	93
5.3.5 : Étude des variations anatomiques	94
5.4 : Bilan de l'étude des inhumations	96
6 : Conclusions et résultats :	97
BIBLIOGRAPHIE :	99
1 : Sources publiées :	100
2 : Bibliographie générale :	100
3 : Rapports d'opérations et mémoires :	107

BLE DES ILLUSTRATIONS :	
ANNEXES :	110
Sommaire :	111
I : Planches :	111
II : Annexes :	112
Annexe 1 : Transcription : Charta qua Annemundus, Lugdunensis praesul, Ludunensi Sancti Petri P	
arthenoni dona collata memorat et confirmat, ac ipse nova dona confert (anno 653).	131
Annexe 2 : Catalogue des datations par radiocarbone	134
Annexe 3 : Inventaire des Minutes.	141
Annexe 4 : Inventaire du Mobilier.	142
Annexe 5 : Catalogue des Sépultures.	144
Annexe 6 : Système d'enregistrement.	204
Annexe 7 : Diagramme Stratigraphique.	207
Annexe 8 : Inventaire des Espaces.	209
Annexe 9 : Inventaire des Entités Archéologique.	212
Annexe 10 : Inventaire des Unités Stratigraphiques	219

Partie 1:

Opération Archéologique : Données Administratives



Fig. 1 : Mise au jour des vestiges. Cliché : L. Benoit..



Fig. 2 : Vestiges en fin d'opération archéologique. Cliché : L. Benoit..

RÉSUMÉ - NOTICE SCIENTIFIQUE:

Auteur : BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Numéro d'OA: 2212399

Responsable de l'opération : BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM)

Nature de l'opération : Fouilles préventives nécessitées par l'urgence (8 au 23 novembre 2016)

Couverture géographique : Auvergne - Rhône-Alpes > Haute-Savoie (74) > Saint-Pierre-en-Faucigny

Code INSEE de la commune : 74250

Mots-clés du thésaurus : tombe, coffre de dalle, bâtiment, funéraire

Chronologie: Moyen Âge, Haut Moyen Âge

Keywords: Medieval Period, Early Middle Age, graveyard, grave

Titre : Site Funéraire des Tattes

Début novembre 2016, à l'occasion de travaux de réseau, des ossements humains ont été mis au jour par une entreprise à Saint-Pierre-en-Faucigny au lieu-dit des Tattes. Cette découverte fortuite a été l'occasion, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie et la commune, de réaliser une fouille préventive de sauvetage afin d'étudier et de préserver un ensemble inédit.

Située au cœur du pays rochois, à 5 km à l'est de La Roche-sur-Foron et à moins de 4 km au sud-ouest de Bonneville, l'agglomération de Saint-Pierre-en-Faucigny, logé le long du Borne, culmine à 474 mètres d'altitude sur un des principaux axes de circulation de la vallée de l'Arve.

Cette petite commune, née de la réunification des paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Pierre est avant tout connu pour son important rôle économique et territorial durant le bas Moyen Âge au travers des châtellenies genevoises de Cornillon puis de Rumilly-sous-Cornillon respectivement représentées par des châteaux portant le même nom. Toutefois, malgré ce rôle de premier ordre, l'histoire plus ancienne de la commune est très mal connue si ce n'est par des découvertes isolées dont leurs seules approches ne permettent pas de dresser un historique abouti de Saint-Pierre. Aussi, des tombes en coffre de dalles sont repérées en 1942 près de l'église actuelle et une petite occupation de l'âge du bronze est découverte en périphérie de la commune lors d'un diagnostic archéologique dans les années 2000.

Notre intervention a consisté à suivre les travaux de réseau afin de surveiller l'apparition d'autres vestiges ainsi qu'à fouiller l'espace où étaient apparus les sépultures. Aussi, la surveillance de travaux s'est concentrée sur deux tranchées orthogonales creusées sur le chemin communal impasse des Tattes. Ces dernières se sont révélées négatives et n'ont pas engendré de fouilles archéologiques. A *contrario*, la zone de fouille fine s'est montrée riche en vestiges. Nous avons alors pu mettre au jour une partie d'un bâtiment représenté par une portion de mur ainsi qu'un sol dallé partiellement conservé. Sous celui-ci

étaient présentes dix sépultures en coffre de dalles de molasse qui n'ont pu être que partiellement fouillées de par l'emprise des travaux et donc de la fouille archéologique [Fig. 1]. Une étude anthropologique et des analyses radiocarbone ont été menées sur l'ensemble. Ainsi, les tombes mélangent sépultures primaires et réduction et un total de dix-huit individus a pu être identifié. Tous les âges et les sexes sont représentés avec néanmoins une particularité puisque quatre individus présentent des déformations crâniennes volontaires. Cependant, les datations radiocarbone effectuées nous indiquent une période comprise entre la fin du VIe siècle et le VIIIe siècle avec une prédominance pour le milieu du VIIe siècle. Nous ne pouvons donc rattacher cette population au peuple burgonde à qui l'on attribue traditionnellement cette pratique. Le mobilier retrouvé pose également question puisque son étude a montré qu'il s'agissait d'objet appartenant, au plus tard, au VIe siècle [Fig. 2]. Des questions subsistent donc encore quant à cette occupation à Saint-Pierre-en-Faucigny.

Les résultats de cette campagne de sauvetage sont pour le moins intéressants puisqu'ils démontrent une occupation assez ancienne du territoire de l'agglomération entre les VIe et VIIIe siècles. De plus, ils ouvrent à nouveau un certain nombre de questions avec notamment le cas des crânes déformés. Pratique burgonde ou déformations occasionnelles liées aux usages (berceau, port de coiffes...) ?

La surveillance archéologique de cette commune permettra probablement, à l'avenir, de connaître et de caractériser mieux l'implantation humaine des périodes anciennes.

FICHE SIGNALÉTIQUE:

LE SITE:

Nom du site : Les Tattes
Lieu-dit : Les Tattes

<u>Commune</u>: Saint-Pierre-en-Faucigny

<u>Département</u>: Haute-Savoie (74)

<u>Région :</u> Auvergne – Rhône-Alpes

Coordonnées Lambert 93 :

X:961184.45 Y:6556659.57

Z:474m

Références cadastrales (2010) :

<u>Commune</u>: Saint-Pierre-en-Faucigny

Année: 2010 Section: OB

Parcelles: 711 et 719, chemin communal

STATUT **J**URIDIQUE:

<u>Propriétaire</u>: Commune de Saint-Pierre-en-Faucigny

<u>Protection</u>: aucune

L'opération Archéologique :

<u>Type d'opération :</u> Sauvetage, Fouille, suivit de travaux

Arrêté d'autorisation n° : 2016/1186

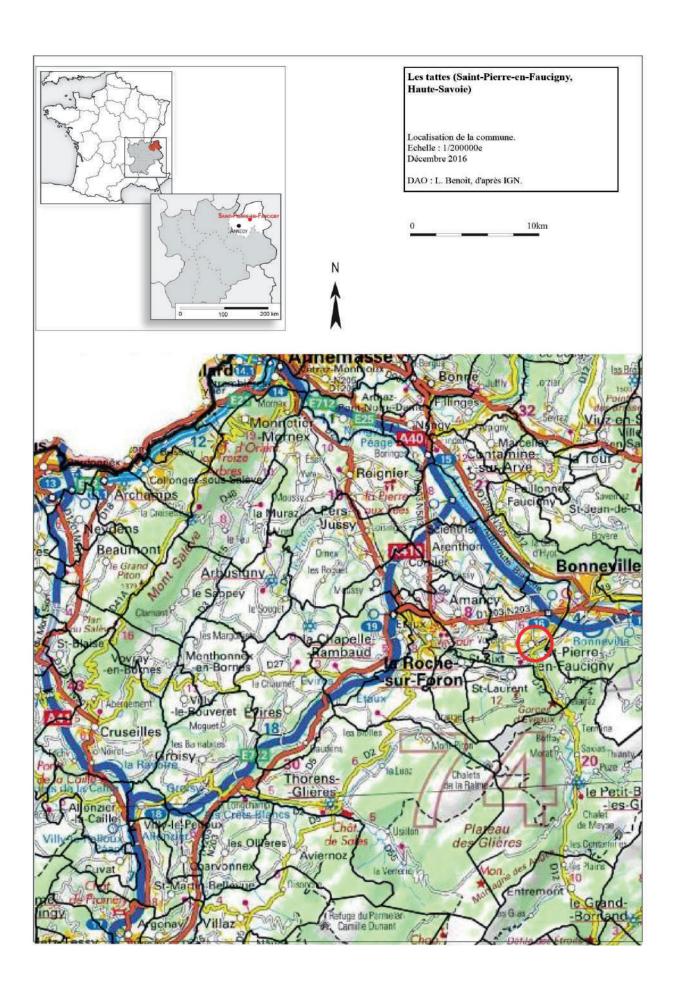
Opération archéologique n° : 2212399

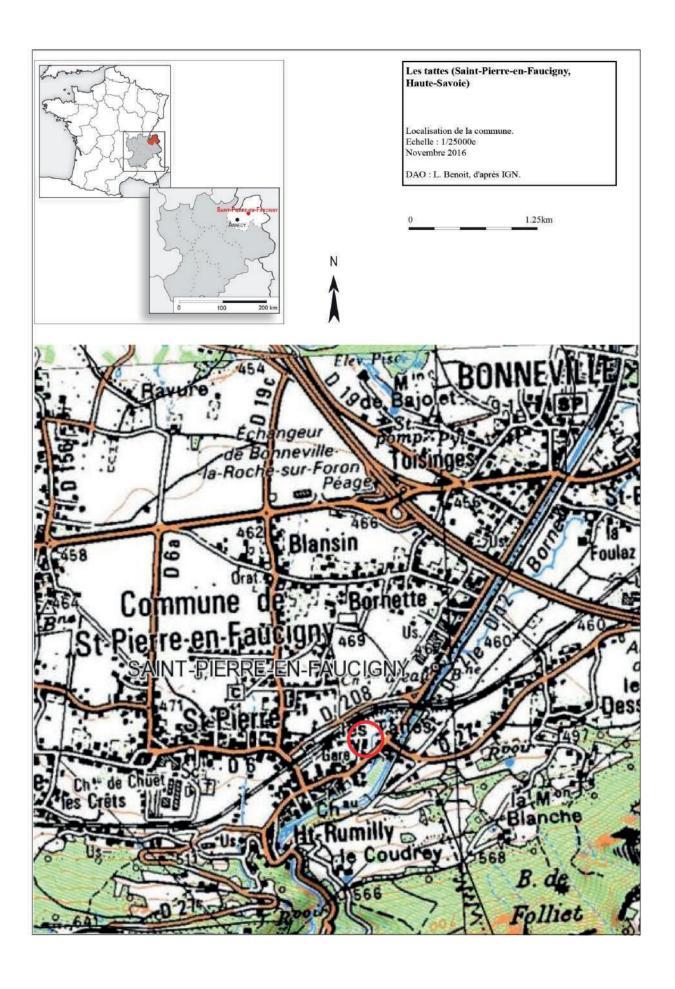
Responsable d'opération : Loïc Benoit

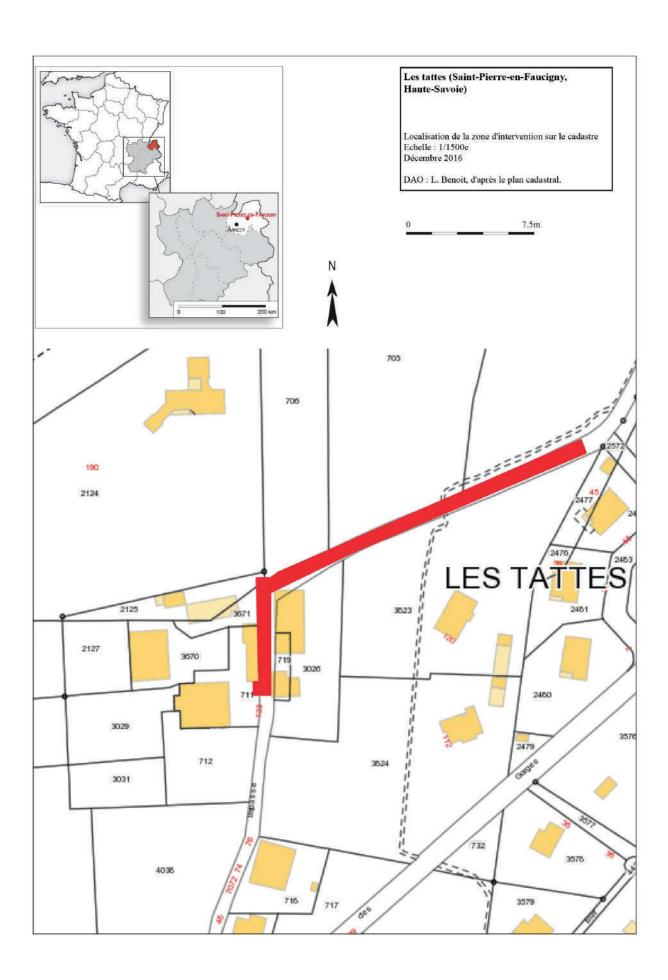
Mots-clés des thésaurus :

<u>Chronologie:</u> Antiquité Tardive, Haut Moyen-Âge

<u>Interprétation</u>: cimetière, bâtiment







P IÈCES	ADMINISTRATIVES	:
----------------	------------------------	---

- Autorisation de travaux: DRAC Auvergne - Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles

Pôle Architecture et patrimoines Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2016/1186 du 7 novembre 2016 relatif à une autorisation de fouille préventive d'urgence

LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,

Officier de la Légion d'honneur Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son tivre V :

VU l'arrêté ministèriel du 13 septembre 2016 portant nomination de Monsieur Michel Prosic en qualité de directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-130 du 3 octobre 2016, portant délegation de signature à Monsieur Michel Prosic, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales, et, en das d'absence ou d'empêchement, à Monsieur Eric Bultet, directeur adjoint des affaires culturelles et à Monsieur Pascal Mignerey, directeur adjoint, responsable du pôle architecture et par moine;

VU l'arrêté n° 2016-09 du 4 octobre 2016 portant subdélégation à Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles, à Monsieur Frédérik Letterle, conservateur régional de l'archéologie et à Mme Marie-Agnès Galdon-Bunuel et à Mme Claudine Girardy-Caillat, conservatrices régionales adjointes de l'archéologie;

ARRETE

Article 1er:

Monsieur **Loic BENOIT** est autorisé à proceder à une opération de **fouille** nécessitée par l'urgence absolue à partir du 08/11/2016 jusqu'au 23//2016

concernant en région AUVERGNE - RHONE-ALPES,

le(s) site(s) de:

Département: HAUTE-SAVOIE

Commune: SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY Lieu-dit : 135, impasse des Tatres, les Tattes

Cadastre: Année cadastrale: Parcelle(s): chemin communal

Code opération PATRIARCHE : 2212399 Organisme de rattachement : COLL

Raison de l'intervention : découverte fortuite, lors de ravaux de terrassement, d'un ensemble de trois sépultures ancienne à coffrages de dalles de pierre. Etude et sauvetage des sépultures et suivi des tranchées.

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toules prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon céroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur,

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressers au conservateur régional de l'archéologia, en trois exemplaires un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découverles, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Ce rapport devra comporter un résumé des résultats scientifiques destiné au Bullatin Scientifique régional (BSR) et à la revue en ligne Archéologie de la France - Informations (AdIFI), consultable sur le site Revues org.

Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

En tout état de cause, les études du mobiller devront être achevées dans un délai maximum de 5 ans après l'achèvement des opérations de terrain.

L'ensemble des documents relatifs à l'obération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation proviscire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui:

Protection des vestiges : à l'issue de la campagne concernée par cette autorisation, le responsable d'opération prendra foutes les mesures nécessaires pour remblayer ou protèger efficacement les vestiges dégagés. Les modalités de protection seront précisément décrites, Des illustrations des dispositifs mis en œuvre devront figurer dans le rapport.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le tieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et règlementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

A l'issue de l'opération le demandeur devra prendre contact avec le conservateur régional de l'archéologie afin d'envisager en concertation avec le propriétaire des terrains les conditions de conservation du mobilier découvert.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération :

Néant

Article 5 : le directour régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution ou présent arrêté.

Fait à Lyon, le 7 novembre 2016

Pour le Directeur régional des affaires gulturelles intérim délégation

> le Conservateu régional de l'archéologie Frédérik LETTERLÉ

COPIES A:

Lutinessife) Crainsane de ratischement Propriétaire (a de (des) tercainful

Preset de region
Précétés d'adeat département plus concernets | | Meironne | | Nois d'annéque en des feins auturn les Précétés d'adeat département plus de l'accomment | Sous-direction en brobbiologie

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION :

SUIVI ADMINISTRATIF ET SCIENTIFIQUE

Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne – Rhône-Alpes :

LETERLE Frédérik, Conservateur régional de l'Archéologie par intérim LAROCHE Colette, Ingénieur

Unité Archéologie et Patrimoine Bâti, Conseil Départemental de la Haute-Savoie (UAPB) : GUFFOND Christophe, Responsable du service par intérim

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'OPÉRATION

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM)

RESPONSABLE ADJOINT

CECI Liliana (UAPB)

INTERVENTION SUR LE TERRAIN

BENOIT Loïc (UAPB, Université Lumière Lyon 2, CIHAM) , CECI Liliana (UAPB), LAIR Jonathan (UAPB)

Relevés archéologiques

BENOIT Loïc, CECI Liliana, LAIR Jonathan

PHOTOGRAPHIES

BENOIT Loïc, CECI Liliana, LAIR Jonathan

BENOIT Loïc
ETUDE ANTHROPOLOGIQUE
GAILLARD Audrey
ETUDE DU MOBILIER
CECI Liliana
RÉDACTION DU RAPPORT
BENOIT Loïc, CECI Liliana
Cartographie, Topographie et informatisation des relevés
BENOIT Loïc
Relevés Photogrammétriques
BENOIT Loïc
Mise en forme et édition du rapport

LAIDEBEUR Jocelyn (Buttermilk Design Graphique et Photo)

RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Partie 2 : Résultats scientifiques de l'opération



Fig. 3 : Impasse des Tattes au début du sauvetage. Cliché : L. Ceci.

INTRODUCTION:

Au début du mois de novembre 2016, à l'occasion de travaux de réseaux impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie), des ossements humains ont été mis au jour par une équipe d'ouvriers. Cette découverte fortuite a été l'occasion, en accord avec les différents acteurs dont la mairie et le Service Régional de l'Archéologie, de réaliser une intervention de sauvetage afin de préserver et d'étudier cet ensemble inédit.

C'est dans ce cadre un peu particulier que l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Conseil Départemental de la Haute-Savoie est intervenu durant deux semaines sur le site des Tattes fin 2016. L'opération archéologique a alors consisté en deux actions distinctes. Premièrement, il fallait fouiller et étudier les vestiges compris dans l'emprise de travaux dans le temps imparti. Deuxièmement, il fallait réaliser un suivi des travaux afin de s'assurer que d'autres éléments archéologiques n'apparaissaient pas ailleurs dans les environs.

C'est au cœur du pays rochois, à 5 km à l'est de La Roche-sur-Foron et à une altitude de 474 mètres que se situent la ville de Saint-Pierre-en-Faucigny et l'impasse des Tattes [Fig. 3]. Cette petite agglomération née de la réunification des paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Pierre est bien connue pour son important rôle territorial et économique durant le bas Moyen Âge avec le château de Cornillon puis celui de Rumilly-sous-Cornillon. En effet, cette localité est alors centre de châtellenie et fait partie des grands territoires genevois. Toutefois, malgré ce rôle d'importance, l'histoire plus ancienne de Saint-Pierre-en-Faucigny demeure méconnue que ce soit durant l'Antiquité ou durant le haut Moyen Âge. Seuls quelques éléments ténus, comme nous le verrons ultérieurement, nous indiquent une occupation dans cette aire géographique.

Cette découverte fortuite n'aurait pu être prévue en aucun cas dans la mesure où aucun indice n'était présent sur la carte archéologique. Néanmoins, l'intérêt patrimonial général a permis la mise en exergue d'un site inédit du haut Moyen Âge en Haute-Savoie. De même, cette opération participe grandement à la connaissance de l'histoire locale de Saint-Pierre-en-Faucigny.

1: Le site et son histoire :

Nous réaliserons un rappel sur l'historiographie de la ville dans un premier temps avant de nous attaquer aux sources à disposition, à l'état des connaissances et enfin au contexte historique dans lequel s'inscrit notre site archéologique.

1.1: Historiographie:

Le site de Saint-Pierre-en-Faucigny ne fait pas partie de ces endroits ayant suscité un grand intérêt pour les archéologues ou historiens travaillant sur la Haute-Savoie. Pour cela, l'historiographie liée à la commune et ses proches environs est très légère.

Ce n'est qu'à partir des années quarante que nous trouvons quelques travaux se rapportant à Saint-Pierre. Aussi, en 1942, Charles Marteaux observe, lors de travaux réalisés à côté de l'église paroissiale, une partie de cimetière ancien composé de tombes en coffres de dalles orientées ouest-est avec quelques fragments de *tegulae*¹. Néanmoins, mis à part des observations concernant les dimensions et l'orientation des sépultures, aucune étude poussée n'a été entreprise. Deux ans plus tard, un site de l'Âge du bronze est découvert par A. Jayet en bordure de commune, sur la route menant à la Roche-sur-Foron. Louis Blondel s'intéresse en 1956 au château de Rumilly-sous-Cornillon, aujourd'hui dans l'agglomération de Saint-Pierre-en-Faucigny, et chef-lieu de mandement durant le bas Moyen-Âge². Il réalise une notice avec une description des vestiges de la forteresse. En 1981, Jean-Yves Mariotte et Henri Baud³ réalisent leur dictionnaire des communes savoyardes. Ils écrivent alors un article sur la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny, mais n'abordent que peu l'histoire ancienne comparée aux périodes modernes.

Au début des années 2000 a lieu un diagnostic dans la ZAC de la vigne située au sud-ouest de la commune. Ce dernier est réalisé par Frédéric Sergent (INRAP) et met au jour quelques traces d'occupation datant de l'Âge du bronze⁴. Néanmoins, les vestiges très peu nombreux n'impliquent pas de fouilles archéologiques de plus grande envergure. Enfin, le projet européen A.V.E.R. – des montagnes de château, s'intéresse à nouveau au château de Rumilly-sous-Cornillon et développe de manière plus conséquente la notice réalisée dans les années cinquante par L. Blondel⁵.

Nous sommes donc en présence de peu d'études concernant la commune ciblée. De plus, pour la majo-

¹ BERTRANDY et alii 2000, p.311; DUPARC, MARTEAUX 1942, p.11-12.

² BLONDEL 1956, p.120-123 et 465.

³ MARIOTTE, BAUD 1981, p.377.

⁴ SERGENT 2002.

⁵ D'AGOSTINO et alii 2011.

rité, il ne s'agit que de petits articles ne concernant pas la période liée à notre intervention⁶. Nous ne pouvons donc pas nous appuyer exclusivement sur ces données.

Si nous élargissons notre historiographie, pour le haut Moyen-Âge seulement, au niveau départemental, le nombre de travaux augmente considérablement. Aussi, nous pouvons mentionner le travail de Marc Le Roux et Charles Marteaux fait en 1899 sur les *Sépultures Burgondes en Haute-Savoie*⁷. Il faut ensuite attendre l'après Grande Guerre pour un autre travail d'ampleur. Il s'agit du travail d'inventaire et d'état des lieux des sépultures du haut Moyen-âge fait par Pierre Bouffart. Si l'essentiel du corpus est basé en Suisse, certains exemples prennent place en Haute-Savoie⁸.

En 1974, Pierre Broise publie son ouvrage *Genève et son territoire dans l'Antiquité*⁹. L'année 1983 marque la parution de deux études importantes. La première est la thèse de Michel Colardelle portant sur les sépultures et les traditions funéraires dans les Alpes du Nord. Deux fouilles de deux églises du haut Moyen-Âge en Haute-Savoie y sont abordées¹⁰. La seconde, réalisée par François-Olivier Dubuis, concerne *les vestiges de sanctuaires primitifs et la* préhistoire des paroisses rurales en amont du Léman¹¹. Cinq années plus tard, Bruno Bizot et Joël Serralongue publient la fouille de Seyssel, troisième église du haut Moyen-Âge en Haute-Savoie¹². Cette période historique continue d'intéresser puisqu'à partir de 1994, la nécropole des Combes, à proximité d'Yvoire, commence à être fouillée par Joël Serralongue¹³. Néanmoins, ce goût pour le haut Moyen-Âge « alpin » semble perdre en vitesse durant quelques années et il faut attendre 2006 pour la publication de la thèse de Katalin Escher sur *les Burgondes*¹⁴.

Depuis, seuls quelques diagnostics ou petits sauvetages sont venus agrémenter les connaissances locales sur cette aire chronologique¹⁵.

⁶ Le Haut Moyen-Âge comme présenté en introduction.

⁷ LE ROUX, MARTEAUX 1899.

⁸ BOUFFART 1945.

⁹ BROISE 1974, p.223-228.

¹⁰ COLARDELLE 1983, p.57-112.

¹¹ DUBUIS 1983, p.90-96.

¹² BIZOT, SERRALONGUE 1988.

¹³ SERRALONGUE 1994-1996.

¹⁴ ESCHER 2006.

¹⁵ GUFFOND et alii 2009 par exemple.

1.2 : Connaissance du site :

1.2.1 : Sources à disposition.

Dans le cadre de cette étude, il nous semblait important d'essayer de répertorier les sources anciennes pouvant étayer et aider à notre travail de recherche. Pour éviter une accumulation non cohérente, nous avons arrêté nos sondages à la période comprise entre l'Antiquité tardive et la fin du haut Moyen-Âge (X°/XI° siècles). Aussi, nous ne parlerons pas du mandement de Cornillon dans lequel se situait Saint-Pierre durant le deuxième millénaire 16.

Malheureusement, notre site ne semble pas avoir marqué ses contemporains. En effet, une seule mention pourrait faire allusion à Saint-Pierre au cours du haut Moyen-Âge. Il s'agit d'une charte publiée par Jacques-Paul Migne dans *Patrologiae Cursus Completus* et reprise par Paul Lullin et Charles Le Fort dans leur *Regeste Genevois* en 1866 [Annexe 1]¹⁷. Cette mention nous parle de l'évêque de Lyon, Annemond, qui donne en 653 à un couvent lyonnais une église lui appartenant dans le diocèse de Genève et dédiée à saint Pierre. Cet acte est donc à prendre avec précaution, car sa précision est toute relative. Pour les auteurs du *Regeste Genevois*, il ne peut s'agir de Genève et le seul autre lieu du diocèse avec cette titulature est Saint-Pierre-en-Faucigny (anciennement « en-Rumilly »). Il faut donc être prudent, car il s'agit là d'une interprétation. Néanmoins, nous ne pouvons écarter cette hypothèse au vu des découvertes réalisées dont nous parlerons ultérieurement.

Les autres textes ne parlent pas d'un lieu ou d'un bâtiment nommé Saint-Pierre. De même, les sources graphiques telles que la carte de Peutinger [Fig. 4] ne présentent que les plus grosses agglomérations telles que *Boutae, Casuaria* ou *Condate*¹⁸. Au final, la documentation ancienne est assez fine.

1.2.2 : Contexte historique.

Nous l'avons vu, peu d'études concernent directement Saint-Pierre-en-Faucigny et encore moins sur notre période de recherche. Aussi, si l'on met de côté le contexte historique du bas Moyen Âge, nous ne connaissons rien de cette agglomération. Pourtant l'occupation existe puisqu'un diagnostic de l'INRAP a mis au jour des vestiges de l'Âge du Bronze aux abords de la commune, que des sépultures à coffre de dalles ont été observées dans les années quarante, mais aussi puisque nous présentons ce rapport¹⁹.

BLONDEL 1956, p.120,121,465. Précisons tout de même que Saint-Pierre ne figure que très peu dans ces sources, l'essentiel étant concentré sur les chefs-lieux du mandement, à savoir Cornillon puis Rumilly-sous-Cornillon, D'AGOSTINO et alii 2011.

¹⁷ LULLIN, LE FORT 1866, p.25; MIGNE 1862, p.1164.

¹⁸ Respectivement Annecy, Faverges et Seyssel.

¹⁹ MARTEAUX 1942, SERGENT 2002.

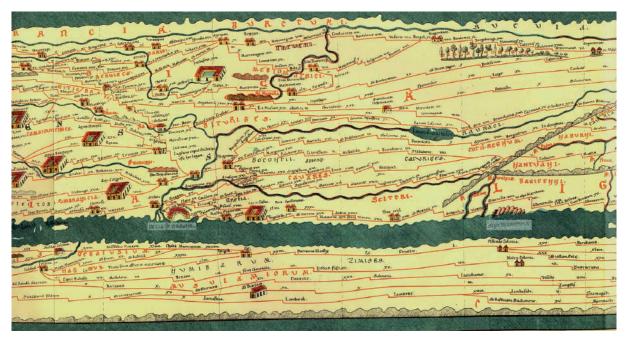


Fig. 4: Table de Peutinger. Bibliotheca Augustana.

De même, nous connaissons la présence de voies romaines à proximité le long de la vallée de l'Arve²⁰. Néanmoins, son occupation ne semble pas avoir laissé de traces marquantes dans l'Histoire locale. Il faut alors élargir notre échelle d'observation afin de saisir des bribes de contexte historique. Si l'espace haut savoyard accueillait la tribu celte des Allobroges avant d'être colonisé par les Romains durant l'Antiquité, il est au cœur des invasions dites barbares du Ve siècle. Ainsi, dès 443, l'aire géographique appelé *Sapaudia* sert de base à l'installation des Burgondes. Le développement de ces derniers et leurs relations au peuple franc mènent à la création des deux royaumes de Bourgogne, territoires qui subsisteront jusqu'au Xe siècle avant de subir les grandes transformations amenant la création des différents comtés²¹. Il est difficile aujourd'hui d'entrer plus profondément dans le contexte historique pour les raisons précédemment évoquées. Toutefois, la présence au bas Moyen Âge de deux paroisses distinctes accolées (Saint-Pierre et Saint-Maurice) peut potentiellement avoir une explication remontant plus en amont au niveau chronologique.

²⁰ MARTEAUX, LE ROUX 1900, BROISE 1974.

²¹ COLARDELLE 1983, DEMOTZ 2012, PERIN 1997.

2 : Opération archéologique de sauvetage :

2.1 : Contexte d'intervention et problématiques:



Fig. 5 : Vestiges découverts lors des travaux. Cliché : L. Benoit.

Le 4 novembre 2016, à l'occasion de travaux de réseaux impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie), la société SMTP a mis au jour plusieurs ossements humains ainsi que des parties de tombes à dalles [Fig. 5]. La mairie, propriétaire du chemin communal, ainsi que la communauté de commune, commanditaire des travaux, sont rapidement alertées par les ouvriers qui stoppent les travaux à cet endroit. La gendarmerie ainsi que la police criminelle d'Annecy sont alors appelées afin de déterminer s'il s'agit d'ossements récents ou non. Le constat concernant l'ancienneté des vestiges tombe rapidement et les différents acteurs du projet se mettent d'accord pour nous contacter, Service Départemental d'Archéologie. Nous avons alors, avec l'accord du Service Régional de l'Archéologie, pu mettre en place une intervention de sauvetage à partir du 8 novembre. L'entreprise de travaux, ayant un autre secteur de travail, nous a libéré le terrain pendant deux semaines pour que nous puissions œuvrer et nous a mis gracieusement à disposition une pelle mécanique et son chauffeur.

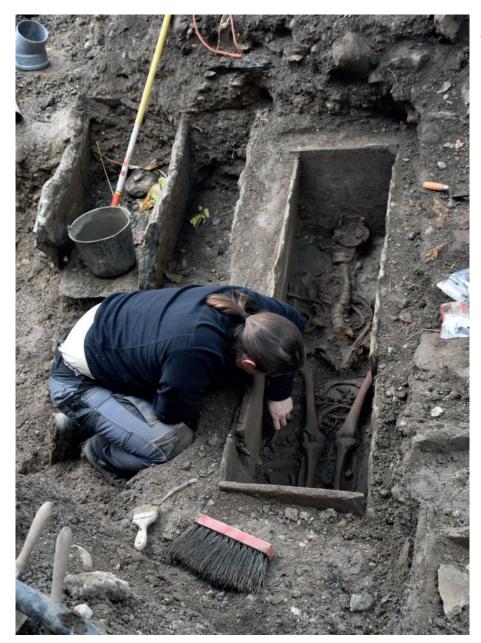


Fig. 6 : Fouille fine des vestiges. Cliché : L. Benoit.

C'est dans ce contexte d'urgence et de sauvetage que nous sommes intervenus sur deux semaines. La découverte, totalement fortuite, n'aurait pu être prévenue dans la mesure où nous n'avions aucun indice sur la carte archéologique de France ou dans les archives, sur ces vestiges ou sur une quelconque occupation à cet emplacement. Précisons aussi que c'est grâce à l'intérêt patrimonial de tous les acteurs de ce projet que cette fouille archéologique a pu avoir lieu et que ce site est désormais connu.

De fait, les problématiques liées à cette intervention étaient relativement simples. Dans un premier temps, le but était de connaître l'étendue des vestiges au sein de l'emprise des travaux de réseaux. Dans un second temps, il s'agissait de fouiller et de documenter les vestiges de manière exhaustive dans le temps imparti **[Fig. 6]**. Aussi, cette opération a permis, nous le verrons²², de mettre en exergue un site inédit du haut Moyen Âge en Haute-Savoie.

22 Cf: 4: Fouille archéologique.

2.2 : Équipe et déroulement :

2.2.1 : Équipe de recherche.

La fouille de sauvetage réalisée à Saint-Pierre-en-Faucigny a été menée par le Service Archéologie et Patrimoine Bâti du Conseil Départemental de la Haute-Savoie (SDAHS). L'équipe de terrain était composée de Loïc Benoit (dir. SDAHS, Université Lumière Lyon 2 – CIHAM) et Liliana Ceci (dir adjoint. SDAHS). Enfin, Jonathan Lair, archéologue, a été embauché en renfort pour la durée de bintervention de terrain. Audrey Gaillard, archéo-anthropologue indépendante, est venue renforcer l'équipe durant la phase de post-fouille afin d'obtenir une analyse plus poussée des vestiges humains observés.

C'est donc au final une équipe de quatre archéologues qui a participé à cette opération.

2.2.2 : Calendrier d'intervention.

La découverte de vestiges archéologiques, pendant les travaux de réseaux, a eu lieu le vendredi 4 novembre. Les différents acteurs (Mairie, Communauté de Communes, SRA, Société de travaux) ont été contactés ce même jour afin de savoir si un sauvetage pouvait être mis en place et afin d'obtenir les différentes autorisations nécessaires.

L'intervention de sauvetage archéologique s'est déroulée du mardi 8 au mercredi 16 novembre 2016 en présence du responsable d'opération et de deux archéologues supplémentaires. Cela représente un total de 14 jours hommes effectifs.

2.3: Méthodologie:

2.3.1 : Stratégie et objectifs.

La découverte de ce site étant fortuite et sa connaissance complètement inédite, la stratégie générale et les objectifs de cette intervention de sauvetage étaient assez simples. Ils se sont orientés autour de deux axes principaux à savoir la fouille archéologique des vestiges ainsi qu'un suivi des travaux de tranchées. Le premier axe consistait à dégager les vestiges mis au jour durant les travaux et à voir s'il s'agissait d'éléments isolés ou faisant partie d'un ensemble [Fig. 7]. Dans un premier temps, nous avons protégé les coffres de dalles qui étaient visibles et avons commencé un décapage de surface avec une pelle mécanique afin de voir comment s'étendait le site. Cette action a permis de mettre au jour plusieurs



Fig. 7 : Documentation des vestiges. Cliché : L. Ceci.



Fig. 8 : Suivi des travaux de réseaux. Cliché : L. Ceci.

structures supplémentaires, dont d'autres sépultures, un sol et un mur. Les éléments anciens s'arrêtant au niveau du mur récemment trouvé nous avons alors débuté une fouille stratigraphique des différents vestiges, commencé un enregistrement de toutes les données et réalisé des relevés exhaustifs.

Enfin, le deuxième axe stratégique s'est déroulé en parallèle du premier dans la mesure où les travaux de creusement continuaient sur un autre secteur. La stratégie consistait à suivre les travaux de réseaux afin de voir si d'autres vestiges apparaissaient aux alentours des premiers. Pour cela un suivi des pelles mécaniques a été mis en place avec intervention si nécessaire de l'archéologue en charge des observations [Fig. 8].

Les objectifs de cette intervention étaient clairs : il s'agissait de sauvegarder toutes les informations concernant ces vestiges, de documenter un site inédit et de voir jusqu'où s'étendait l'ensemble dans les limites imposées par l'ampleur des travaux de tranchées.

2.3.2 : Méthode de relevé.

L'étude archéologique des vestiges présents sur la zone d'étude s'est appuyée sur une série de relevés manuels, photogrammétriques et photographiques. Grâce à ces techniques, nous avons réussi à mettre en place des relevés exhaustifs des différentes structures dans le temps imparti à notre intervention. Aussi, l'analyse de cet ensemble s'appuie sur un support graphique se voulant le plus exhaustif possible et est complétée par un enregistrement des données méthodique et systématique.

2.3.2.1 : Stratégie générale.

Le site découvert étant complètement inédit, nous ne pouvions nous appuyer sur les cadastres anciens ni sur aucun plan ou étude. Aussi, le cadastre actuel nous a servi de base pour nos différents plans. Le choix réalisé pour la documentation de ce travail a été de combiner des relevés photogrammétriques exhaustifs à des compléments de relevés réalisés à la main [Fig. 9]. De même, une couverture photographique intégrale s'ajoute aux informations précédentes. Plusieurs raisons expliquent ce choix.

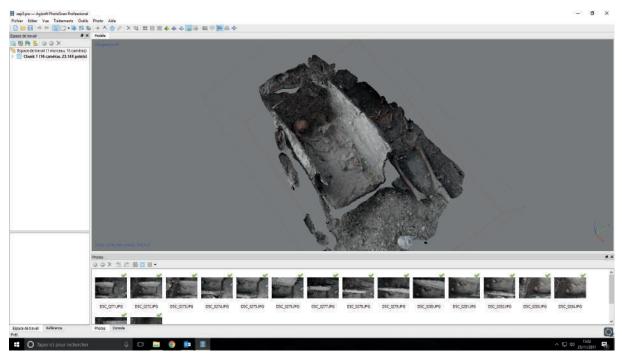


Fig. 9: Extrait du travail d'orthophotographie. Cliché: L. Benoit.

Tout d'abord, nous voulions un support graphique le plus fiable et le plus représentatif des vestiges en place or ces orthophotographies ne comportent pas d'interprétation liée aux dessinateurs, mais présentent les éléments tels qu'ils sont. Ensuite, cette technique nous a permis de nous affranchir des contraintes liées au temps d'intervention. En effet, si nous avions dû dessiner tous les plans et les sépultures à la main, nous aurions eu besoin de plus de jours, or nous ne les avions pas. De cette manière, nous avons pu couvrir l'intégralité du site dans le temps imparti. Nous pouvons d'après les plans réalisés, reprendre les informations en DAO afin d'obtenir un résultat graphique parfois plus parlant²³. Enfin, les dessins manuels sont venus compléter les endroits difficilement réalisables numériquement. Il s'agit principalement de coupes stratigraphiques qui n'étaient pas très lisibles en photographie.

2.3.2.2 : Les relevés sur le terrain et les photographies.

Les différents relevés réalisés au cours de cette opération répondent avant tout à un objectif de documentation et de compréhension des vestiges en place. Aussi, contrairement à une étude de bâti où les relevés servent à appuyer une chronologie de construction, nous nous en servons ici afin d'étayer des propos stratigraphiques ainsi que pour localiser les différents éléments. La réflexion se fait donc principalement en plan.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les moyens utilisés pour ce travail nous ont permis d'obtenir un relevé exhaustif des structures observées. Notre lecture se veut donc la plus complète possible. De plus, les comparaisons au sein de notre étude ainsi que les liens entre les différents éléments seront facilités par cette documentation.

Nous allons maintenant détailler nos techniques:

Au sujet des relevés manuels, nous avons utilisé les méthodes communes à l'archéologie sédimentaire et à l'archéologie du bâti. Pour cela, nous avons tendu un axe horizontal fixé par des clous dans les parements et réglé par un niveau. De même, un deuxième, vertical, symbolisé par un fil à plomb, a été ajouté au premier. Nous avons ensuite mis en place un décamètre sur l'axe horizontal afin d'avoir des références métriques. Les différents points correspondant aux couches stratigraphiques ont été relevés à l'aide d'un mètre à ruban ainsi que d'un second fil à plomb. Ces points, une fois placés et reliés entre eux, laissent apparaître les strates relevées sur le papier calque et millimétré. Les éléments caractéristiques de la structure sont notifiés sur le graphique grâce à une légende complète et commune à toute l'équipe de recherche. Une fois terminés, les relevés sont scannés et importés sous le logiciel Adobe Illustrator pour être informatisés et mis en page selon des normes graphiques établies. Les parements ont été traités à l'échelle 1/20e tandis que certaines élévations ont quant à elles été traitées à l'échelle 1/50e.

Le travail de couverture photographique a été fait avec deux appareils différents : un Nikon D5500 (24 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-120 mm et un Pentax K7 (14 millions de pixels) équipé d'un objectif 18-55 mm pour les photographies de terrain et autres détails.

Les annotations et les tracés démonstratifs ont été produits sous le logiciel Adobe Illustrator.

Enfin l'orthophotographie, relevé utilisant la technique de corrélation de points, relève d'une méthode différente. Cette dernière utilise une série de photographies rapprochées de la structure étudiée pour créer un nuage de point donnant un modèle 3D. Pour obtenir un résultat viable, les photographies doivent toutes répondre du même réglage de l'appareil photo. À partir du nuage de point et de son modèle 3D, on peut extraire une ortho-image servant pour faire du relevé en plan par exemple. Le nombre de clichés utilisés pour la création du modèle varie en fonction de la surface étudiée. Pour notre exemple nous avons utilisé une centaine de photographies espacées d'un « pas ». De plus, un traitement de l'image via Adobe Photoshop puis Adobe Illustrator est nécessaire pour obtenir un cliché à l'échelle.

2.3.3: Datations.

Une campagne de datation radiocarbone a pu être mise en place pour cette étude. Aussi ce sont trois échantillons d'ossements humains qui ont pu être envoyés au CDRC de Lyon. Ces derniers, issus de trois sépultures distinctes ont été choisis en accord avec l'anthropologue.

L'objectif de ces analyses était de conforter la datation relative mise en place durant le chantier ainsi que de confirmer nos observations chronologiques liées au mobilier retrouvé ainsi qu'à la typologie des sépultures.

Les résultats seront présentés dans l'étude anthropologique de ce rapport ainsi qu'en **Annexe 2.**Notons que quatre datations supplémentaires ont été demandées à la suite de l'étude anthropologique.
Celles-ci nous parviendront en 2018.

2.3.4: Contraintes.

Cette opération étant un sauvetage, nous aurions pu avoir beaucoup plus de contraintes que celles auxquelles nous nous sommes exposés.

En effet, les ouvriers sur le terrain ont tout fait pour que nous puissions intervenir dans les meilleures conditions. De même, ils ont mis à notre disposition une pelle mécanique et son chauffeur afin de réaliser les différents terrassements durant toute l'opération.

Intervenir en novembre nous a exposé à plusieurs épisodes pluvieux ou neigeux. De même, la température a pu être une gêne certains jours où nous bougions peu du fait de la fouille de sépultures. La proximité des habitations privées et du corps de ferme en activité nous a aussi obligé à mettre en place un balisage ainsi quoun système de circulation adapté.

Enfin, le délai d'intervention et la durée de mise à disposition du terrain pour nos travaux ont été une certaine source de stress dans la mesure où la quantité de vestiges, bien que restreinte en taille, était importante.

Néanmoins, nous soulignons le bon déroulement de cette opération lié à la bonne entente entre les différents acteurs du projet [Fig. 10].

2.3.5 : Système d'enregistrement.

Le système d'enregistrement utilisé lors de notre intervention correspond à celui utilisé lors des projets européens A.V.E.R – des montagnes de châteaux et Phénix – Renaissance des patrimoines. De même, il s'agit plus simplement du même système utilisé pour toutes les interventions archéologiques du service départemental.

Si nous avons l'habitude de considérer un site comme une seule entité que nous divisons ensuite en dif-



Fig. 10 : Un des épisodes neigeux durant le sauvetage. Cliché : L. Ceci.

férentes zones, le contexte d'intervention pour cette opération modifie quelque peu cette méthode. Aussi, nous considérons l'emprise de nos travaux comme une seule et même zone (**Zone 1**) dans la mesure où nous n'avons pas d'autres informations concernant l'emprise du site archéologique. Cette zone est alors divisée en deux secteurs correspondants chacun à une des tranchées de réseau mises en place par la société de travaux. Le **secteur 1**, positif, correspond à la tranchée d'axe nord-sud, tandis que le **secteur 2**, négatif, correspond à la tranchée nord-est – sud-ouest. Cette dernière, ne possédant aucun vestige, ne sera pas plus développée dans ce rapport [**Planche 3**].

Les différentes données archéologiques recueillies lors de notre intervention ont été enregistrées sur des feuilles US et USC papier avant d'être reprises informatiquement sur notre base de données durant la phase de post-fouille. Ces informations ont été réparties en Zone, Entités Spatiales (ES) et Entités Archéologique (EA). Ces dernières sont complétées par des Unités Stratigraphiques (US) et des Unités Stratigraphiques Construites (USC).

L'ensemble de ces fiches a été rempli selon le système d'enregistrement que vous trouverez en **Annexe 6**. Le système de fiches numériques a été réalisé sous le logiciel FileMaker Pro et permet d'obtenir des descriptions ainsi que des liens entre entités. L'enregistrement sur le terrain a été réalisé par les différents membres de l'équipe sous la supervision de Loïc Benoit.

La couverture photographique ainsi que l'enregistrement des divers fichiers photo ont été réalisés par l'équipe présente sur le terrain.

Enfin, les différentes orthophotographies servant de plans et de supports à notre étude ont été réalisées par Loïc Benoit.

2.3.6 : Documentation.

La documentation, qu'elle soit écrite, graphique ou photographique a été inventoriée lors de la phase de post-fouille selon les normes définies par le Ministère de la Culture et de la Communication dans l'Arrêté du 16 septembre 2004 portant sur les définitions des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques, et dans l'Arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Ces deux arrêtés ministériels sont complétés et précisés par le cahier des charges défini par le Service Régional de l'Archéologie en date du 15 février 2008 et dénommé Enregistrement et conditionnement de la documentation scientifique (mobilier et archives) : normes de présentation et de contenu des rapports d'opérations d'archéologie préventive en Rhône-Alpes.

Le diagramme stratigraphique [Annexe 7], les inventaires des structures archéologiques (ES, EA, US, USC) [Annexes 8 à 10] et l'inventaire des minutes de terrain [Annexe 3] sont présentés en annexe de ce rapport.

Les documents graphiques ont été mis en forme et informatisés par les membres de l'équipe avec le logiciel Adobe Illustrator et Adobe Photoshop. La page de couverture a été réalisée avec l'aide d'Adobe Indesign.

3 : DESCRIPTION GÉNÉRALE :

3.1: Topographie:

Le site des Tattes se situe au sein de la ville de Saint-Pierre-en-Faucigny et plus précisément dans son extrémité orientale. Cette agglomération est née en 1965 de la fusion de trois communes, à savoir Saint-Pierre-de-Rumilly, Saint-Maurice-de-Rumilly et Passeirier²⁴. Ces trois entités sont encore visibles sur les cadastres par des lieux-dits délimitant certains « quartiers ». La localité est délimitée à l'ouest, au nord et à l'est par trois rivières distinctes. Il s'agit à l'ouest du ruisseau du Bourre, au nord de l'Arve et à l'est du Borne. Le sud est quant à lui borné par la pointe d'Andey (1877 m) du massif des Bornes²⁵. La ville est localisée dans le Faucigny à 5 km à l'est de La Roche-sur-Foron et à 4 km au sud-ouest de Bonneville. Le lieu-dit « les Tattes » abritant notre ensemble se situe au niveau d'un des anciens bras du Borne que nous pouvons observer sur la Mappe sarde [Fig. 11]. Il culmine à 474.2 m d'altitude²⁶ et garde cette hauteur sur l'ensemble de la zone comprenant des vestiges [Planches 5 et 6].

Si nous avons peu d'informations sur l'organisation du lieu durant la première partie du Moyen Âge, nous connaissons en revanche un peu mieux ce qu'il en est à partir du XIIIe / XIVe siècles. Comme nous le disions, la commune est née de la fusion de plusieurs villages : Passeirier au nord, Saint-Maurice-de-Rumilly à l'ouest et Saint-Pierre-de-Rumilly à l'est. Notre site se situe dans la partie « Saint-Pierre ». Cette dernière était paroisse au bas Moyen Âge et dépendait juridiquement des châteaux de Cornillon puis de Rumilly-sous-Cornillon, possessions des comtes de Genève. Le deuxième se situe directement sur le territoire de Saint-Pierre. Deux autres maisons fortes sont également présentes : la maison forte du Chuet et celle de Cohendier située non loin de notre aire d'étude²⁷. Le cœur d'activités du bourg est situé à l'extrémité occidentale de la commune, et ce depuis au moins le XVIIIe siècle²⁸. Aussi, en 1730, nous avons un pôle d'habitat développé autour de l'église paroissiale ainsi qu'un autre autour de la maison forte de Cohendier. Le peuplement entre ces deux zones géographiques est quasiment inexistant à cette période et semble donc se développer ultérieurement [Planche 4]. Notre étude se concentre exclusivement sur le lieu-dit « Les Tattes » puisque c'est à cet endroit qu'ont été découverts les vestiges médiévaux. Ancienne rive du Borne, le terrain naturellement plat et la proximité de l'eau ont favorisé cette implantation. L'adaptation au terrain naturel a donc été très limitée.

²⁴ MARIOTTE, BAUD 1981, p.377.

²⁵ SERGENT et alii 2002, p.5.

²⁶ D'après carte IGN et relevé de travaux.

²⁷ D'AGOSTINO et alii 2011.

D'après la Mappe sarde de 1730, 1 C d 65, Archives Départementales de la Haute-Savoie.



Fig. 11 : Emplacement du site des Tattes (n° 825) sur la mappe Sarde de 1730. Archives Départementales de la Haute-Savoie.

3.2 : Rappel géomorphologique :

La commune de Saint-Pierre-en-Faucigny est construite sur un terrain naturel relativement simple d'interprétation. Les matériaux de construction retrouvés lors de la fouille archéologique sont donc aisément associables à une aire géologique. Sans vouloir entrer dans des détails infimes, il nous a semblé important de faire un point sur la géologie et la géomorphologie locale afin de clarifier nos descriptions. Aussi, ce rappel est basé sur la carte géologique de la région. Nous pourrons ainsi resituer le site dans la région du Faucigny et son sous-sol.

Aujourd'hui dans le Faucigny, Saint-Pierre appartenait autrefois au Genevois médiéval. Dans les deux cas, la région fait partie de ce que l'on nomme les Préalpes [Fig. 12]. Cette répartition territoriale est avant tout liée aux changements politiques et de pouvoirs ayant eu lieu au Moyen Âge et à la Renaissance et non pas aux transformations géologiques comme cela peut être le cas pour le nord du département actuel de la Haute-Savoie. À présent, nous allons caractériser de manière simplifiée les différents types de sols

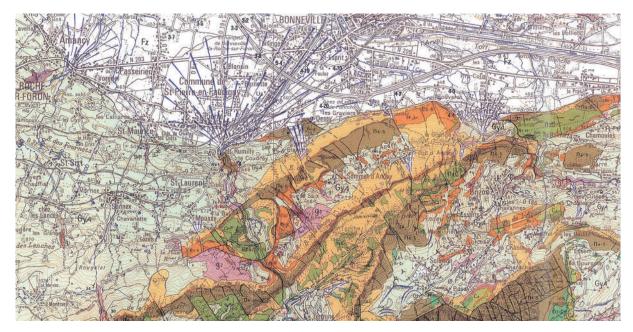


Fig. 12 : Extrait de la carte géologique. BRGM.



Fig. 13 : Vue des couches stratigraphiques. Cliché : L. Benoit.

observés dans les environs. Le sud de la vallée de l'Arve et le nord du massif des Bornes sont principalement composés par le terrain glaciaire de la vallée de l'Arve datant de la dernière glaciation de Würm²⁹, par quelques affleurements calcaires du Barrémien et du Bédoulien³⁰ et enfin par des émergences de calcaire à nummulites datant de l'Éocène³¹. Les contreforts nord du massif des Bornes et le début de vallée liée à ces derniers correspondent principalement à des terrains plus récents constitués par des cônes de déjection liés aux rivières et glaciers présents.

Le terrain géologique est donc relativement simple d'interprétation malgré une diversité intéressante. Nous pouvons également schématiser quelque peu nos propos et proposer un résumé du sous-sol comme suit : les contreforts du massif des Bornes se composent de plusieurs couches de calcaires. Aussi, nous retrouvons un calcaire urgonien souvent sous forme de galets ou de blocs épars ainsi que des calcaires à nummulites souvent surmontés par un grès/molasse verdâtre. En contrebas des pentes du massif, la vallée alterne entre un terrain glaciaire et des cônes de déjection. Le premier présente un faciès morainique composé d'argile à blocs et de galets striés ainsi qu'un faciès fluvio-glaciaire comprenant du sable et du gravier [Fig. 13]. Les cônes de déjection masquent d'anciens dépôts torrentiels et sont toujours en lien avec la présence d'eau. De fait, ces derniers ont très tôt été colonisés par l'Homme³². La ville de Saint-Pierre-en-Faucigny est située en plein cœur d'un cône de déjection tandis que ses limites sud avoisinent avec les terrains glaciaires du quaternaire. Malgré une abondance de galets calcaires de tailles variables, le sol reste assez facile à travailler de par ses caractéristiques meubles. La proximité des réserves d'eau a aussi favorisé l'installation dans ses environs comme le prouve la présence non loin de notre site d'étude du château de Cohendier ou d'autres villages. L'agglomération possède également des sources d'approvisionnement de pierres différentes par sa proximité avec Bonneville, La Roche-sur-Foron ainsi que les contreforts du massif des Bornes.

La construction du mur du bâtiment ainsi que des coffres de dalles servant de sépultures mêlent plusieurs types de roches locales. Aussi, le mur du bâtiment est principalement constitué de galets et de quelques blocs de calcaire bruts issus du sol glaciaire et du cône de déjection. A contrario les dalles des tombes sont réalisées dans ce que l'on nomme localement le grès de Bonneville et qui correspond à une molasse verdâtre se délitant en plaques. Nous retrouvons ce matériau aux alentours du Borne ainsi qu'autour de Bonneville, soit à proximité également de notre zone d'étude. Aucun matériau géologique étranger à notre aire de recherche n'a été repéré pendant cette fouille de sauvetage.

²⁹ Ce terrain glaciaire est issu des deux premières phase de la dernière glaciation à savoir entre -100000 et - 50000 ans.

Respectivement -129.4 ± 0.05 et -125 ± 0.005 millions d'années et -121 ± 0.04 et -117.07 ± 0.005 millions d'années.

Deux formations se distinguent : une de l'Eocène moyen ($-48,6 \pm 0,2$ et $-37,2 \pm 0,1$ millions d'années) et une de l'Eocène supérieur ($-37,2 \pm 0,1$ et $-33,7 \pm 0,1$ millions d'années). La distinction se fait principalement par la taille des nummulites.

³² Carte géologique n° 678: Annecy-Bonneville, BRGM.

3.3 : Vue d'ensemble des vestiges :

Le site et le lieu-dit des «Tattes » se situent à l'est de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny, non loin de la rivière du Borne. Le bâtiment retrouvé est localisé au bout de l'impasse des Tattes sous le chemin communal ainsi que sous des bâtiments privés construits entre la fin du XVIII^e siècle et le XX^e siècle. Cette aire géographique correspond au secteur un. Le secteur deux s'étant révélé négatif au suivi de travaux, nous n'en parlerons que très brièvement. Cependant, il semblerait d'après nos observations que l'ensemble des structures se trouve aux alentours du secteur un, les autres tranchées réalisées avant notre intervention étant elles aussi, a priori, négatives. Notre étude se limitera donc à cette zone.

Le segment de tranchée soumis à une étude plus approfondie se situe sur le chemin communal au niveau de l'entrée de la propriété privée établie en bout daimpasse [Planches 3 et 4]. Les vestiges retrouvés correspondent à l'espace ES 1.1 de ce secteur³³. Il se constitue des entités archéologiques suivantes:

- TMB 1001, TMB 1002, TMB 1003, TMB 1004, TMB 1005, TMB 1006, TMB 1007, TMB 1008, TMB 1009, TMB 1010, M 1011, SOL 1012 [Planche 5].

Cet ensemble de structures est plutôt bien conservé sachant qu'il se trouvait à seulement 0.40 m sous le niveau de sol contemporain. Il se compose de plusieurs sépultures placées sous un niveau de sol et venant buter sur un mur localisé au nord [Planches 5 et 15]. Les vestiges s'arrêtant au niveau de cette maçonnerie, la limite boréale de cet espace est bien marquée. A contrario, les limites orientale et occidentale sont matérialisées par l'emprise de la tranchée de travaux limitant ainsi l'aire d'étude. Enfin, la limite sud n'est pas connue pour deux raisons: la première : la tranchée s'arrête à cet endroit, la deuxième : le sol a été remanié auparavant et ne présente aucun vestige.

La portion concernée par notre sauvetage correspond à deux tranchées de plus de vingt mètres de long chacune pour une largeur d'environ trois mètres. Toutefois, la totalité des vestiges retrouvés se situe au sein d'un rectangle de 5.08 x 3.16 m soit environ 16 m².

La partie la plus au nord de notre aire d'étude est marquée par le mur **M 1011 [Fig. 14]**. D'axe ouest-est, il est observable sur une longueur de 3.16 m pour une largeur de 0.60 m. Néanmoins, il se poursuit à l'est ainsi que sous le bâtiment ouest nous indiquant une longueur totale plus élevée. Aucun retour n'est observable et nous n'avons donc aucune information sur la potentielle surface du bâtiment. Le mur est construit principalement en galets et blocs bruts de calcaire. Seules deux assises sont conservées ce qui ne nous permet pas d'obtenir des informations sur la régularité des assises, celles observées étant très probablement la fondation. L'ensemble galet et blocs bruts est lié au mortier de chaux.

Au sud du mur **M 1011** se développe le sol **SOL 1012**. Très peu conservé, il est visible sur moins de 3 m². Il est réalisé en dalles de pierre calcaire liées au mortier de chaux. De même, il vient recouvrir les tombes situées en-dessous [Fig. 15].

Enfin, la zone du bâtiment soumis au sauvetage comprend les sépultures **TMB 1001** à **1010** [Fig. 16]. Situées sous le sol **SOL 1012**, elles se développent du nord vers le sud à partir de **M 1011**. Toutes d'orien-

³³ Ce système d'enregistrement laisse la place nécessaire si d'autres découvertes avaient lieu aux alentours.



Fig. 14 : Détails du mur M 1011. Clichés : L. Benoit.

Fig. 15 (ci-dessous) : Vue du sol SOL 1012. Clichés : L. Benoit.





Fig. 16 : Exemple de sépultures. Cliché : J. Lair.



Fig. 17 : CVue orientale de la tombe TMB 1006, sépulture à réductions. Cliché : L. Benoit.

tation ouest-est, elles mesurent entre 1.72 et 1.89 m de long pour une largeur moyenne d'environ 0.50 m. Elles sont réalisées en coffres de dalles de molasse aussi appelés coffres de lauses. Enfin, précisons qu'une de ces sépultures n'est pas un coffre à part entière dans la mesure où il s'agit d'une fosse à réduction venant se positionner sur et entre plusieurs coffres existants, deux petites dalles venant boucher les extrémités est et ouest [Fig. 17].

La moitié nord de la tranchée du secteur 1 n'a révélé aucune sépulture ou autres vestiges d'implantation humaine. Il en est de même pour le secteur 2 qui n'a présenté aucune structure ou artefact [Fig. 18].



Fig. 18 : Vue de la tranchée n°2. Cliché : L. Benoit..

4 : Fouille archéologique :

Jusqu'alors inconnus sur le territoire de la commune, les travaux de réseaux réalisés par Saint-Pierre-en-Faucigny et la Communauté de Communes du Pays Rochois au lieu-dit des Tattes ont permis de mettre au jour un bâtiment accompagné de sépultures. Un sauvetage archéologique a alors pu être mis en place sur l'emprise des tranchées réalisées. Seul le premier sondage d'axe sud-nord s'est révélé positif [Planche 5].

4.1 : Un bâtiment avec des tombes :

Le bâtiment découvert est localisé au niveau de la grange bordant la fin de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny. Il est disposé de manière perpendiculaire à celle-ci et a vraisemblablement servi de fondation lors de sa construction [Fig. 19]. Disposé au milieu d'un espace anciennement vide de construction, il est localisé non loin d'un bras, aujourd'hui disparu, de la rivière du Borne [Planche 4]. Aucune autre structure de proximité ne lui est connue.



Fig. 19: Mur M 1011 sous la grange du XVIIIe siècle. Cliché: J. Lair.

Fig. 20 : Détails du mur M 1011. Cliché : L. Benoit.



Le bâtiment n'est identifié que par un mur partiellement observable, un niveau de sol dallé ainsi que des sépultures localisées sous ce dernier. Son approche est donc incomplète bien que plusieurs éléments tendent à nous confirmer une interprétation. D'axe ouest-est, l'espace ES 1 est observable sur une zone de 3.20 x 4.58 m. Il occupe ainsi la majeure partie du tiers sud du sondage 1. Bien que la surface visible de cette structure soit très limitée, elle comprend le mur M 1011, le sol SOL 1012 ainsi que les tombes TMB 1001 à 1010 [Planche. 5]. Cet ensemble est relativement homogène malgré un mauvais état de conservation. Le mur M 1011 est le seul ayant pu être observé lors de ce sauvetage. Il correspond à la maçonnerie nord et est observable sur 3.16 m de long pour une largeur de 0.60 m [Fig. 20]. De même, il est conservé sur une hauteur variant entre 0.10 et 0.28 m. Les parements et le blocage de ce mur sont essentiellement constitués de pierres calcaires (66 à 90%) avec un pourcentage élevé de galets (>33%). L'appareil de construction est réalisé en blocs bruts et galets, le tout lié par un mortier composé de terre et de chaux. Les modules de pierre varient entre 0.05 x 0.06 m, pour les plus petits, et 0.23 x 0.08 m pour les plus grands. La construction est donc relativement irrégulière et semble avoir été réalisée avec des matériaux locaux, les galets provenant des berges du Borne autrefois assez proches de ces parcelles de terre. Le mur M 1011 sert d'appui à la tombe TMB 1008 dont nous verrons les caractéristiques ultérieurement. De par ce fait, le parement sud (USC 10008) est quasiment inobservable. Les deux entités, **TMB 1008** et M 1011, étant accolées l'une à l'autre sans aucune perturbation, nous pouvons dire qu'elles fonctionnent de manière contemporaine même si la tombe est installée après la construction du mur [Planche 5]. Les autres sépultures. TMB 1001 à 1010 se développent plus au sud et ont toutes été installées de facon resserrée et semblent ainsi fonctionner de manière organisée au sein du bâtiment [Fig. 21]. Ces dernières sont par ailleurs installées à l'intérieur de l'espace maçonné comme l'atteste la présence d'un niveau de sol au-dessus des couvercles des sépultures [Fig. 22]. Très peu conservé, il est visible sur une petite portion localisée au sud du sondage [Planche 5]. Il devait en subsister une plus grande partie avant le début de l'intervention au vu de l'emplacement. Toutefois, nous ne pouvons en être certains. Ce niveau de sol est réalisé en dalles de pierre calcaire (>90%) d'une épaisseur moyenne de 0.04 m [Fig. 23]. Sur les quelques dalles observées, les modules varient entre 0.27 x 0.18 m, pour la plus petite, et 0.43 x 0.42 m pour la plus grande. Le tout est lié par un mortier de chaux de couleur beige clair relativement friable. Ces dalles sont localisées à une altitude de 473.80 m NGF, soit au même niveau que l'arase du mur M 1011. Aussi, nous pouvons affirmer que les vestiges du mur correspondent à la fondation de la maçonnerie. Le dallage est mis en place sur une couche préparatoire (US 10012) composée d'un mélange de terre et de mortier. Son épaisseur varie entre 4 et 18 cm, variation que l'on peut attribuer à un surcreusement au niveau des tombes TMB 1001 à 1004 [Fig. 24].

L'ensemble des vestiges se prolonge de manière bien visible sous la grange à l'ouest, mais aussi plus à l'est en dehors des limites du sondage liées aux travaux prévus.³⁴

Le mur se prolongeant de part et d'autre du sondage ainsi que le départ de la sépulture TMB 1009 sont des arguments quant à une superficie plus importante pour ce site.



Fig. 21 : Tombes 1005 à 1009 avant fouille. Cliché : L. Benoit.



Fig. 22 : Vue du sol SOL 1012. Clichés : J. Lair.





Fig. 23 : Mortier du dallage. Cliché : L. Benoit.

Fig. 24: Vue de la couche préparatoire US 10012. Clichés: J. Lair.

4.2: Types de tombe:

Au total, ce sont dix tombes (**TMB 1001** à **1010**) qui ont été repérées ou fouillées au sein de la structure nouvellement découverte. L'intégralité de ce corpus se situait au sud du sondage dans la partie interne du bâtiment mis au jour. Les conditions de fouilles n'ont pas permis une fouille exhaustive des sépultures, et ce pour plusieurs raisons que nous développerons ultérieurement. Néanmoins, le repérage des inhumations a été systématique sur la totalité de la surface ouverte. Les raisons expliquant ce bilan tiennent au statut même de cette intervention : une fouille archéologique dite de « sauvetage ». Aussi, sur les dix entités, deux ont été presque intégralement détruites par une pelle mécanique lors du début des travaux et donc avant notre intervention. Enfin, une troisième tombe n'a pu être examinée que partiellement, car elle était située en bord de l'emprise des travaux. L'agrandissement de l'aire d'intervention aurait été compliqué à mettre en place malgré le caractère exceptionnel de la découverte.

Ainsi, les tombes **TMB 1003**, **1004**, **1005**,**1006**, **1007**, **1008 et 1010** ont été fouillées en intégralité et les ossements ont été prélevés de manière exhaustive [Planches 7 à 14]. Trois de ces derniers ont été envoyés en analyse pour une datation carbone 14 dont nous reparlerons. La sépulture **TMB 1009** située en bordure d'emprise de fouille n'a pu être abordée que partiellement [Fig. 25]. Seule la zone comprise entre le haut du crâne et les clavicules a été fouillée. Enfin, les individus détruits par la pelle mécanique étaient dispersés dans les décombres. Ils ont été prélevés par la gendarmerie avant notre intervention.



Fig. 25 : Sépulture TMB 1009 en cours de fouille. Cliché : L. Benoit.



Fig. 26 : Tombe 1001 et 1002 détruites avant notre intervention. Cliché : L. Benoit.

Nous les avons retrouvés conditionnés dans un sac. L'anthropologue s'est alors chargée de distinguer les différents individus. Nous n'avons pour notre part fait qu'observer l'ancien emplacement des deux tombes encore visible sur le terrain [Fig. 26].

Si l'emprise de fouille (environ 16 m²) nous a livré dix sépultures, des témoignages nous laissent penser à un site relativement plus grand dans la mesure où d'autres individus auraient été retrouvés dans les différentes cours de la grange environnante³⁵.

Si l'on regarde les différentes typologies des sépultures établies pour les Alpes,³⁶ nous considérons sur le site des Tattes un seul type d'inhumation avec deux variantes. En effet, nous observons exclusivement des tombes en coffre de dalles, aussi appelées en coffre de lauses [Fig. 27].

Ce type d'inhumation, caractéristique du haut Moyen Âge, se constitue d'un assemblage de dalles de pierres formant le cercueil. Dans le cas présent, les coffres sont construits avec des dalles de molasse provenant des rives du Borne. De forme quadrangulaire à dimensions variables, les différentes plaques de pierre ne sont que grossièrement dégrossies et sont scellées au mortier. Sur les huit sépultures ayant pu faire l'objet d'observations morphologiques, sept possédaient un couvercle en molasse encore en place³⁷. Seule la tombe **TMB 1006** n'était pas couverte. Toutefois, au vu de l'état général, nous ne pouvons être catégoriques sur l'absence ou la dégradation de la dalle supérieure. De plus, cette structure correspond à un réagencement de sépultures puisqu'elle se trouve au-dessus de la tombe **TMB 1010**, cette dernière ayant été enfoncée pour permettre la mise en place de la première. Nous reviendrons sur ce cas un peu plus tard.

Les coffres sont le plus souvent rectangulaires ou très légèrement rétrécis au niveau des pieds. Toutefois, cette déformation n'est pas assez prononcée pour pouvoir parler de coffres trapézoïdaux. Il apparait deux sous-types de coffres en dalles à savoir des coffres simples et des coffres doubles. Ces derniers ont été identifiés, car ils partageaient une cloison latérale (TMB 1003/1004 et 1007/1008) [Fig. 28]. Néanmoins, afin de simplifier la lecture, nous les avons tous traités individuellement. La profondeur des tombes est assez régulière, 473.87 m NGF, soit une quarantaine de centimètres sous le sol actuel. Toutefois, nous observons un léger surcreusement d'une dizaine de centimètres des tombes TMB 1001 à 1004. Ainsi, elles sont toutes positionnées sous le niveau de sol dallé repéré et décrit précédemment. La majorité des spécimens était en position de sépulture primaire à l'exception de quelques cas de sépultures à réduction. Cependant, cet aspect sera développé dans l'étude anthropologique³⁸.

Les dimensions des coffres sont un peu plus variables. Si l'on ne prend en compte que les coffres retrouvés en entier, les dimensions oscillent entre 1.60 x 0.40 m, pour les plus petits (**TMB 1003** et **1004**), et 1.80 x 0.50 m pour les plus grands (**TMB 1007** et **1008**). La profondeur des structures funéraires est stable et varie entre 0.45 et 0.50 m sous le couvercle. Seules les sépultures **TMB 1006** et **1010** possèdent une profondeur vraiment différente. La hauteur retrouvée pour chacune est respectivement de 0.30 et 0.21 m. Cela s'explique, car il s'agit du cas particulier évoqué en amont. En effet, il s'agit de deux tombes à réduction positionnées l'une au-dessus de l'autre. La première structure installée est la tombe

³⁵ Témoignage oral de Mr Bouvard, actuel propriétaire des bâtiments adjacents.

³⁶ BIZOT, SERRALONGUE 1988 ; COLARDELLE 1983 ; GANIERE 1965 ; PRIVATI 1983.

³⁷ Les tombes TMB 1001 et 1002 ayant été détruites, cela fausse quelque peu le diagnostic.

³⁸ Partie 5 de la présente étude.



Fig. 27 : Tombes en coffres de dalles. Cliché : L. Benoit.



Fig. 28 : Potentiel coffre double. Cliché : L. Benoit.





Fig. 29 : Tombe TMB 1006 vidée et dessous, la tombe TMB 1010. Clichés : L. Benoit.

TMB 1010. Située en dessous, elle s'appuie et sert d'appui aux tombes **TMB 1005** et **1007** [Planche 10]. Puis, dans un second temps, ses parois sont cassées et le couvercle est abaissé afin de mettre en place la sépulture **TMB 1006** [Fig. 29]. Aussi, la dalle de fond de cette dernière correspond au couvercle de la précédente. Cette tombe n'est donc composée d'aucune paroi latérale propre et utilise les sépultures voisines et inférieures comme délimitation.

Toutes les sépultures primaires étudiées possèdent la même orientation est-ouest avec les têtes des individus positionnées à l'ouest du coffre. Les tombes **TMB 1006** et **1010** étant à réduction et les numéros **1001** et **1002** étant détruites, nous ne pouvons affirmer une quelconque orientation.

La chronologie relative des sépultures semble relativement simple bien que certaines inconnues demeurent d'une part à cause de la surface soumise à étude et d'autre part à cause de la quantité de vestiges retrouvés. Toutefois, la tombe **TMB 1008** étant construite contre le parement sud du mur **M 1011**, il semblerait logique de penser qu'il s'agit de la première tombe implantée afin de simplifier les implantations futures. Les autres coffres viennent par la suite s'appuyer les uns sur les autres, dessinant ainsi un schéma logique d'implantation. Deux tombes sortent de cette interprétation. La première est la n° **1010** qui vient perturber, comme vu précédemment, la sépulture **TMB 1006** en l'enfonçant dans le sol. Si ce fait nous permet de dire qu'elle lui est postérieure, nous ne pouvons dire avec certitude quand cela arrive. Enfin, la tombe **TMB 1009** forme une deuxième « colonne » funéraire et est donc isolée des autres structures. Aussi, il nous est difficile de la placer chronologiquement par rapport aux autres dans l'état actuel des connaissances. Toujours est-il qu'au vu de l'organisation générale des vestiges et grâce à la présence du niveau de sol dallé par-dessus les coffres, l'ensemble apparait cohérent et semble fonctionner de manière contemporaine [**Fig. 30**].



Fig. 30 : Ensemble des sépultures. Cliché : L. Benoit.

4.3 : La stratigraphie :

Comme nous l'avons dit en introduction, l'opération de sauvetage menée à Saint-Pierre-en-Faucigny nous a permis de suivre deux sondages réalisés au lieu-dit des Tattes. Seul le sondage 1 s'est révélé positif ce qui a nécessité notre intervention [Planche 3]³⁹. Localisés au pied d'une grange construite au XVIII^e siècle, les vestiges n'occupaient qu'une petite partie de la tranchée réalisée dans le cadre des travaux. En effet, situé à l'extrémité sud de l'emprise des travaux, le site archéologique était observable sur un rectangle de 5.08 x 3.16 m, soit environ 16 m² [Fig. 31 et Planche 5].

La stratigraphie générale se révèle assez limitée, mais relativement facile à comprendre. Elle se divise en deux espaces distincts, à savoir l'intérieur (**ES 1.1**) et l'extérieur du bâtiment et comprend une douzaine d'unités stratigraphiques (*US*) [**Planche 6**]. Nous décrirons successivement chacun de ces espaces avant d'en synthétiser l'interprétation.

Pour ce qui est de l'extérieur du bâtiment, une fois la couche terreuse de surface (*US 10004*) retirée, nous tombons sur une chape de ciment (*US 10005*) aménagée dans le courant du XX^e siècle. Sous cette dernière apparait un niveau de remblais modernes (*US 10001*) comprenant galets et blocs bruts de calcaire. Cette couche a un rôle de comblement et de réception de la chape de béton [Fig. 32 et Planche 6]. Elle repose sur un second aménagement du XX^e siècle. Ce dernier (*US 10006*) consiste en une couche homogène de TCA ayant été mise en place par le propriétaire actuel afin de faciliter l'absorption d'eau et niveler le terrain quelque peu argileux [Fig. 33]. Ce dernier aménagement scelle les couches stratigraphiques anciennes puisque tout ce qui est au-dessus est moderne. Sous la chape de TCA se trouve une couche morainique argileuse de couleur marron foncé (*US 10002*). C'est dans cette couche qu'a été installé le mur M 1011. Enfin, sous la moraine se trouve le terrain naturel (*US 10023*). Ce dernier est constitué d'un mélange de sable, de galets, de limon et de pierres calcaires [Fig. 34]. Aussi, elle est tout à fait caractéristique des anciennes rives du Borne dont on peut avoir un aperçu sur la Mappe sarde de 1730 [Planche 4].

Concernant l'intérieur du bâtiment **ES 1.1**, la stratigraphie observée est encore plus simple à interpréter que celle vue précédemment. Aussi, nous retrouvons la couche de terre superficielle (*US 10004*) ainsi que la chape de ciment (*US 10005*) sur l'ensemble de l'espace [**Fig. 35**]. Sous ces deux unités se trouvait une fine couche de terre assimilée à un remblai (*US 10003*). Cette épaisseur recouvre les vestiges archéologiques et semble être définie par une accumulation sédimentaire liée au temps. Une fois cette unité enlevée, nous avons trouvé un niveau de sol dallé (*US 10011*) partiellement conservé à l'extrémité sud du sondage [**Planche 5**]. Ce sol, **SOL 1012**, se compose de dalles de pierre calcaire plate liées au mortier de chaux. Très peu conservé, il ne reste que quelques éléments du pavage [**Fig. 36**]. Néanmoins, ces éléments ont été suffisants pour permettre l'observation d'une couche préparatoire en mortier de chaux ayant servi à l'installation des dalles (*US 10012*). Cet ensemble reposait directement sur les coffres de dalles des sépultures (**TMB 1001** à **1010**), ce qui suggère de nombreux remaniements et réfections lors des installations successives des tombes. Les coffres ont quant à eux été installés dans une couche morainique argileuse marron (*US 10013*) similaire à celle observée à l'extérieur du bâtiment. Il est alors Les vestiges sont apparus avant que nous surveillions la suite des sondages.



Fig. 31 : Vestiges présents après le décapage de surface. Cliché : L. Benoit.



Fig. 32 : Remblais modernes. Cliché : L. Ceci.



Fig. 33: Couche TCA – US 10006. Cliché: L. Ceci.



Fig. 34 : Substrat naturel. Cliché : L. Benoit.



Fig. 35 : Décapage de surface. Cliché : L. Ceci.



Fig. 36 : Vue des tombes et des vestiges du pavement. Cliché : L. Benoit.



Fig. 37 : Vue des structures et de leurs bases. Cliché : L. Benoit.

très probable que ce niveau soit représentatif du sol local durant la période d'occupation du site. Enfin, l'intégralité des tombes repose sur le substrat naturel (*US 10023*) que l'on a également observé en dehors du bâtiment [Fig. 37 et Planche 6].

Ainsi, la stratigraphie relativement simple du sol nous permet une compréhension assez aisée de l'organisation de ces vestiges. Des datations par radiocarbone ont été effectuées sur les ossements de trois sépultures (**TMB 1003, 1008 et 1010**) [Annexe 2]. Les résultats sont les suivants :

- Lyon-13846 (GrA) : $1315 \pm 30 = 655$ à 768 apr. J.-C.
- Lyon-13847 (GrA) : $1440 \pm 30 = 566$ à 655 apr. J.-C.
- Lyon-13848 (GrA) : $1345 \pm 30 = 641$ à 765 apr. J.-C. avec un maximum de probabilités de 641 à 715 après J.-C.

Aussi, nous pouvons dire avec ces résultats que le site est occupé de manière certaine entre le VII^e et le VIII^e siècle avec une tendance à vouloir être plus ancien. De nouvelles datations ont été commandées afin de pouvoir affiner la chronologie de ce site. Toutefois, leurs résultats ne nous sont pas encore parvenus.

4.4 : Etude du mobilier :

L'opération archéologique menée sur le site des Tattes, commune de Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie), a livré un ensemble pauvre en mobilier archéologique. L'intervention très restreinte de la zone fouillée, ainsi que le contexte funéraire très perturbé par les inhumations successives à des périodes différentes ont contribué à la faible présence d'objets. Ainsi, la fouille nous a restitué un échantillonnage de 44 fragments de matériel, placé dans les sépultures ou découvert dans les couches stratigraphiques proches de celles-ci : de la céramique, du verre, du métal, de la pierre ollaire, ainsi que du matériel de construction. Il est important de souligner que les tuiles prélevées sont récentes car elles ont été déposées auparavant par le propriétaire de la maison qui se trouve proche du site et sur l'emplacement où se trouve le chantier [Fig. 38 photo des tuiles]. De ce fait, cette étude ne prend pas en compte ce matériel de construction.



Fig. 38 : Couche de tuiles modernes. Cliché : L. Benoit.

Par rapport aux objets prélevés, la céramique prime sur les autres catégories de mobilier archéologique. Elle représente 22 fragments, soit 50% du mobilier, suivi par les objets métalliques, 14 éléments soit 31,8% du matériel, 6 débris de verre qui correspondent à 13,6% et enfin, 2 fragments de pierre ollaire qui correspond à 4,5% de l'ensemble du matériel [Annexe 4].

Parmi les méthodes de comptage, deux ont été utilisées pour le matériel céramique, en verre et en pierre, le nombre des restes (N.R.) et le nombre minimum d'individus (N.M.I.) déterminé sur le nombre des bords. Après, un listing, des dessins et des photos ont été réalisés pour les objets les plus remarquables. A ces derniers a été attribué un numéro d'inventaire.

4.4.1 : Céramique :



Fig. 39 : Lot de tessons issus de la fouille. Cliché : L. Ceci.

En ce qui concerne la céramique, presque toutes les tombes et couches stratigraphiques montrent la présence de céramiques **[Annexe 4]**. L'ensemble est composé de 22 tessons, dont 8 individus **[Fig. 39]**. L'élément le plus répandu est la panse (13 tessons, soit 59%), suivi des bords (8 fragments, soit 36,3%) et un fond (4,5% de la céramique). C'est essentiellement de la céramique commune et quelques fragments de céramique fine qui est représentée par seulement 5 tessons. Cette étude est organisée par tombe et, ensuite, par couche stratigraphique :

TMB 1005 : un morceau de panse de céramique en commune claire et deux éclats de sigillée, sans aucun décor sont recueillis à l'intérieur de cette structure.

TMB 1006: deux individus ont été prélevés de cette tombe. Le premier correspond à un bord d'une écuelle en céramique grise à lèvre légèrement rentrante aplatie, n°1 (Ø supérieur d'ouverture de 16 cm). Le deuxième individu est un bord en commune rouge appartenant à un pot à bord légèrement évase avec un petit col, n°2 (Ø supérieur d'ouverture 10 cm). La panse présente des décors à la molette. Enfin, deux fragments de panses vitrifiés ont été recensés [Planche 17].

TMB 1007 : c'est la sépulture qui a enregistré plus de présence de céramique, soit cinq tessons au total. Ont été inventoriés une panse et deux bords de céramique à pâte grise, dont deux individus : un bord appartient à une marmite noire lustrée à l'extérieur, à col et lèvre débordante, n°3 (Ø supérieur d'ouver-

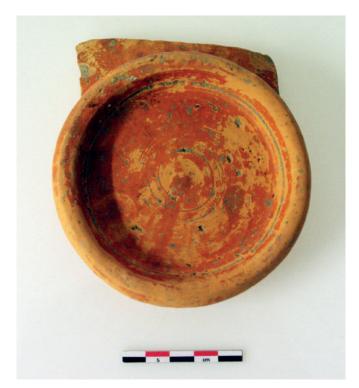


Fig. 40 : Fond de coupe à revêtement argileux. Cliché : L. Ceci.

ture de 16 cm); le deuxième un bord arrondi d'un couvercle à pâte grise, n°4 (Ø supérieur d'ouverture de 13 cm). Une panse de commune rouge a été prélevée également, présentant des traces de feu à l'intérieur [Planche 18].

Dans ce même contexte, a été découvert un petit bord d'un gobelet de céramique fine à revêtement argileux, de couleur marron luisant à l'extérieur et orange luisant à l'intérieur, n°5 (Ø supérieur d'ouverture de 7 cm) [Planche 18].

TMB 1010: dans cette tombe seuls deux fragments de céramique ont été recueillis : un bord d'une écuelle à bord rentrant arrondi, n°6 (Ø supérieur d'ouverture de 15 cm), lustrée à l'extérieur et un morceau d'une panse de céramique à revêtement argileux de couleur marron orangé sur les deux parois [**Planche 16**]. Les couches stratigraphiques ont également enregistré l'existence de céramiques :

- US 10 002 : argileuse : quatre panses à pâte grise et un fragment de commune claire ;
- US 10 013 : un fond à pied annulaire d'une coupe à revêtement argileux de couleur orangé à l'intérieur et à l'extérieur, n°7 (Ø inférieur d'ouverture de 10 cm) [Planche 16 et Fig. 40] ;
- US 10 003 : un bord d'un bol en terre vernissée d'engobe marron à l'intérieur et à l'extérieur, appartenant à des productions locales du XIXe XXe siècles et un bord très fragmenté d'un pot en pâte grise.

4.4.2 : Métal :

Le mobilier métallique représente 14 objets qui ont été collectés dans 4 sépultures (**TMB 1005**, **TMB 1006**, **TMB 1007** et **TMB 1008**) et dans 3 contextes stratigraphiques (*US 10 002*, *US 10 003* et *US 10 013*). Tout le matériel métallique est en fer et a subi une oxydation importante. Parfois, l'état avancé de corrosion de ces pièces empêche une analyse plus complète, comme la description des décors, souvent dissimulés par l'oxydation.

Ces objets sont essentiellement des éléments de clouterie, des plaques et un élément vestimentaire. En ce qui concerne la clouterie, 11 clous ou tiges de clous ont été comptabilisés dans 3 sépultures différentes (TMB 1005, TMB 1006 et TMB 1007) et dans deux unités stratigraphiques (remblai et couche brune) [Fig. 41]. Ils sont essentiellement des clous à tête ronde - Ø entre 0,7 et 1,6 cm - variant d'une longueur de 3,5 cm à 7 cm [Planche 16]. L'exemplaire découvert dans la Sépulture 6 se trouvait à l'intérieur d'un crâne.





Fig. 42 : Plaque boucle en fer. Cliché : L. Ceci.

Fig. 41 : Exemple de clou retrouvé à Saint-Pierre-en-Faucigny. Cliché : L. Ceci.

Seule une plaque-boucle a été recueillie dans la **TMB 1008**, d'une longueur de 7 cm et d'une largeur maximale de 3 cm, n°9. Cet objet est très oxydé **[Fig. 42]** ce qui rend difficile la description de l'objet. Sont encore identifiables des éléments comme la boucle, une partie de la plaque et un tenon. Quant à la boucle (longueur de 2,7 cm et une largeur d'environ 1,5 cm) elle semble être de forme rectangulaire. D'après la bibliographie consultée, ce modèle était en usage au IVe et VIIe siècles⁴⁰, chronologie confirmée également par les analyses de C14⁴¹ à des ossements qui se trouvaient à l'intérieur de cette sépulture et qui ont énoncé une fourchette chronologique entre 566 à 655 ap. J.-C.

Finalement, deux fragments métalliques ramassés dans le remblais, dont un morceau d'une plaque composée d'un trou de 3 cm de longueur et de 1,2 cm de largeur, ainsi qu'un fragment d'un objet récent indéterminé avec des chiffres gravés en dessous [08].

⁴⁰ ULRACHER 2008, p.87.

Ossements envoyés au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1.

4.4.3 : Verre :

En ce qui concerne le verre, nous avons recueilli seulement 6 fragments, dont 1 individu, découverts à l'intérieur de deux sépultures [Fig. 43], TMB 1005 et TMB 1006, ainsi que dans l'*US* 10 003 [Annexe 4]. Les morceaux de verre - 1 bord, 1 anse et 4 panses - sont essentiellement transparents de couleur bleu parsemés de bulles, d'une épaisseur de 0,8 mm à 2,12 mm. Des filandres sont visibles dans certains fragments. Malheureusement nous ne pouvons pas déterminer avec précision les formes vu la taille des fragments.

Le bord découvert à l'intérieur de la **TMB 1006** possède une lèvre fine débordante arrondie, d'une épaisseur de 2,12 mm et d'un diamètre supérieur d'ouverture de 40 mm. C'est probablement un bord appartenant à un flacon ou à un balsamaire. Dans la même sépulture, un autre petit morceau de verre de la même teinte a été prélevé.

Ensuite, dans la **TMB 1005** ont été prélevés deux fragments de panse décorés et une petite anse. Les premiers, d'une épaisseur de 0,08 mm, sont ornés d'un décor en relief, probablement des côtés, un décor assez présent dans les formes en verre du haut Moyen Âge⁴². Quant à la anse, le fragment est trop petit pour l'associer à une forme précise.

Enfin, le dernier morceau de verre recueilli dans le remblai est un fragment de verre récent de couleur jaunâtre foncé.

4.4.4 : Pierre ollaire :

La vaisselle en pierre ollaire est également présente dans des contextes funéraires. A Saint-Pierre-en Faucigny, l'équipe a prélevé deux fragments : un bord ramassé dans le remblai (*US 10001*) et un fragment de fond découvert dans l'unité stratigraphique *US 10 003*. Le premier fragment appartient à un pot cylindrique à bord aplati, diamètre supérieure d'ouverture de 20 cm, présentant des stries incisées dans la partie supérieure, n° 8 [Fig. 44]. Un cordon décoratif sépare la panse de la partie haute du pot [Planche 16].

La couleur de la pierre est verdâtre à grains fins. Des traces de feux sont identifiables à l'extérieur et à l'intérieur, plus précisément au niveau du bord, démontrant bien qu'il ne s'agit pas d'un verre à boire mais d'un vase utilisé pour la cuisson.

Quant au deuxième exemplaire, il fait partie d'un fond d'un vase de couleur beige à grains fins.

D'après les derniers travaux scientifiques, la vaisselle en pierre ollaire est un marqueur social élevé au même titre que la vaisselle en verre ou métallique. En effet, la distance entre le lieu de fabrication et le lieu de consommation, ainsi que la difficulté de se procurer la matière première ou encore la technicité exigée pour élaborer ces objets sont les arguments qui expliquent la valeur de ce type de récipient. Ce matériel est en usage dès le Ille jusqu'au VIIIe siècle⁴³.

⁴² FEYEYX 1995, p.109-137.

⁴³ BILLOIN 2012, p.46-58.



Fig. 43 : Fragment de vaisselle en verre. Cliché : L. Ceci.



Fig. 44 : Fragment de pot en pierre ollaire. Cliché : L. Ceci.

4.4.5: Conclusion:

Le mobilier archéologique découvert sur le site des Tattes est peu abondant, cependant l'opération archéologique livre de précieuses informations sur l'occupation du territoire au haut Moyen Âge, période encore méconnue en Haute-Savoie. De ce fait, l'interprétation du mobilier reste prudente par rapport au manque de matériel, ainsi qu'au contexte stratigraphique des sépultures qui est très perturbé par les nombreuses inhumations. Aussi la fragmentation des objets ne nous permet pas de voir la disposition de ceux-ci dans les tombes qui aurait permis de comprendre certaines pratiques et coutumes funéraires. Ainsi, l'ensemble des objets est cohérent du point de vue chronologique et morphologique, les vases en terre cuite et en pierre ollaire sont de tradition gallo-romaine, datés essentiellement du IVe et début du Ve siècle. Ceci pose des questions par rapport à la réutilisation des tombes et à la réduction des corps puisque les datations par C14 réalisées sur les ossements des sépultures 3, 8 et 10 donne une datation situé entre le VIe et VIIIe siècles. Très probablement, les corps prélevés par l'équipe font partie du dernier état d'occupation des tombes, ce qui justifie vraisemblablement la continuité d'une nécropole de l'Antiquité Tardive durant le haut Moyen Âge. Il faut donner également une attention particulière à l'implantation des sépultures, éventuellement implantées proches d'un ancien habitat romain ou aux abords d'une voie ou encore près d'un édifice religieux ce qui explique, peut-être, la présence d'objets plus proche des formes romaines que des formes médiévales.

5 : ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DES SÉPULTURES:

L'étude anthropologique des ossements de Saint-Pierre ainsi que la rédaction de cette approche ont été confiés à Audrey Gaillard, archéo-anthropologue. Ce travail est accompagné d'un catalogue que vous trouverez en annexe [Annexe 5].

5.1 : Traitement des sépultures sur le terrain.

Les premières sépultures ont été découvertes lors des travaux d'aménagement de l'impasse des Tattes, la pelle mécanique ayant emporté les parois de plusieurs coffrages. Les premiers ossements exhumés ont donc fait l'objet d'un ramassage par la gendarmerie qui, par la suite, a remis ces ossements aux archéologues du Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Ce sont principalement les inhumations **TMB 1001** et **1002** qui ont été prélevées à ce moment-là, leur structure ayant été en grande partie détruite lors de leur mise à jour.

Les autres inhumations ont fait l'objet d'une fouille plus minutieuse bien que pressée étant donné le contexte préventif de la fouille. Des photographies des sépultures ont été faites avant, pendant et après celle-ci afin d'enregistrer un maximum de données pour que leur étude en post-fouille soit menée à bien. Des fiches d'enregistrement propre au service départemental ont également été remplies, celles-ci regroupant les données concernant la structure funéraire et les différentes observations menées sur le terrain par l'équipe archéologique. Il est a précisé que l'intervention d'une anthropologue n'a pu être faite qu'après la campagne de fouille. Néanmoins, un prélèvement par partie anatomique a été opéré directement sur le terrain ainsi qu'au cours du lavage des ossements, ce qui a facilité leur tri pour l'étude anthropologique.

5.2 : Traitement des sépultures en post-fouille.

5.2.1 : Reconstitution des pratiques funéraires.

Les méthodes de l'archéothanatologie⁴⁴ ont été appliquées afin d'étudier la structure funéraire et reconstituer le mode de décomposition, l'aménagement des sépultures et la position des individus lors de l'inhumation, permettant ainsi d'analyser les pratiques funéraires propre au site des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny.

Le principe est d'aborder l'étude de la sépulture avec une « approche dynamique »⁴⁵ afin de pouvoir distinguer ce qui relève directement des gestes funéraires pratiqués sur le défunt de ce qui résulte des différents processus taphonomiques qui auraient pu modifier la position initiale des ossements dans la sépulture. L'avantage de cette approche est son applicabilité sur l'ensemble des restes humains retrouvés en fouille quel que soit le contexte chronologique et culturel⁴⁶.

Le caractère sépulcral des différents dépôts d'ossements retrouvés sur le site de Saint-Pierre-en-Faucigny ne fait guère de doute étant donné la présence de structures construites au sein desquelles les restes des individus ont été déposés, avec soin semble-t-il. Nous avons donc considéré les sépultures comme étant primaires⁴⁷ lorsque l'intégrité anatomique de l'individu inhumé était respectée, que ce soit par les connexions encore en place ou par le « positionnement anatomique » des ossements. Le maintien de connexions labiles⁴⁸ et la présence de petits ossements ont également été pris en compte⁴⁹.

L'intentionnalité des dépôts d'ossements sans connexion (ossementsen majorité retrouvés dans les coffrages ainsi que dans les différentes unités stratigraphiques recouvrant les sépultures) a été discutée. Il se pourrait qu'il s'agisse pour certains de dépôts secondaires, en particulier concernant les inhumations **TMB 1006** et **1010**, pour lesquelles des ossements déposés sans ordre apparent ont été retrouvés au sein de structures construites. Pour Henri Duday, ce terme concerne en particulier le déplacement d'ossements secs dont le dépôt *a posteriori* est intentionnel⁵⁰ et il est fortement probable que les os issus de ces deux inhumations proviennent de sépultures perturbées ou réutilisées. L'étude taphonomique de ces

Terme défini par H. Duday qui désigne l'étude « de l'homme dans ses dimensions à la fois biologique et culturelle » sans se cantonner uniquement à l'observation biologique du squelette ou à l'observation du positionnement de celui-ci sur le terrain (Duday, 2005, p.153).

⁴⁵ Duday et al., 1990, p. 30.

⁴⁶ op. cit.

Nous entendons par sépulture primaire le dépôt d'un cadavre frais ayant conservé son intégrité anatomique lors de l'inhumation, pour lequel la décomposition des parties molles a eu lieu à l'emplacement même où nous retrouvons son squelette (Duday et *al.*, 1990, p.31; Duday, 2005, p.165).

Les connexions labiles sont celles qui, dans un ordre chronologique de « lâchage » des articulations, sont les premières à disparaître. Elles entrent donc en compte dans l'argumentation d'une sépulture primaire ou secondaire. En effet, si la décomposition est avancée lors du déplacement du cadavre, il y a perte de ces éléments.

⁴⁹ Duday, 1990 et al., p. 31; Duday, 2005, p. 166.

⁵⁰ Duday, 2005, p. 195.

deux dépôts a donc pu être menée, et les ossements retrouvés dans le comblement d'autres inhumations ainsi que ceux retrouvés en vrac au sein des US les recouvrant, ont pu faire l'objet d'une étude biologique, ceci en vue d'établir un NMI⁵¹ pour le site de l'impasse des Tattes et d'ajouter des données complémentaires à l'étude biologique.

La détermination de l'espace de décomposition a été effectuée pour l'ensemble des sépultures car elle est une étape importante dans l'étude archéothanatologique. Elle permet de déterminer l'environnement et les conditions dans lesquels le cadavre d'un individu a été déposé et s'est décomposé⁵². Nous avons donc essayé de déterminer cet espace de décomposition pour chacune des sépultures étudiées en nous appuyant sur l'observation de la mise à plat des volumes⁵³, la chronologie de dislocation des articulations⁵⁴ ainsi que l'amplitude des déplacements des ossements⁵⁵.

Une fois l'espace de décomposition défini, certains éléments nous ont permis de reconstituer l'architecture funéraire et les aménagements de la sépulture. Concernant le site de Saint-Pierre-en-Faucigny ces éléments étaient directement visibles, soit par les creusements soit plus simplement par la présence des coffrages et de leurs dalles de couvertures.

Nous avons donc pris en considération la présence d'éléments structurels encore conservés ainsi que la position de certains ossements pouvant suggérer les effets causés par la présence d'une paroi ou d'une enveloppe souple, pour en déduire le type et les éventuels aménagements des sépultures retrouvées sur le site de l'impasse des Tattes.

À l'aide des méthodes de l'archéothanatologie présentées ci-dessus, nous avons également reconstitué la position initiale des individus inhumés. En premier lieu, nous avons défini la disposition générale des squelettes (en décubitus, sur le côté, etc.) en nous fondant sur les faces d'apparition de l'ensemble des ossements, puis, dans un second temps, nous avons analysé la position du crâne et des membres. Pour définir si le positionnement d'un crâne était primaire ou secondaire, nous avons également tenu compte de la position des vertèbres cervicales et de la mandibule⁵⁶. La disposition des membres inférieurs et des membres supérieurs a également été enregistrée. Nous avons noté si ceux-ci étaient en flexion ou en extension et nous avons observé la position des pieds et des mains lorsque c'était possible. La présence d'objets retrouvés dans la sépulture a également été notifiée.

⁵¹ Nombre Minimal d'Individu.

⁵² Duday, 2005, p. 180; Duday, 2009, p. 15.

⁵³ Duday, 2005, p. 181-189.

⁵⁴ Duday, 1990; Maureille et Sellier, 1996.

⁵⁵ Duday, 1990, p. 195; Duday, 2009, p. 32-57.

⁵⁶ Duday, 2009, p. 17-19.

5.2.2 : Identification biologique et composition de la population.

L'identification biologique des sujets retrouvés en contexte archéologique permet d'analyser la composition de la population exhumée, laquelle peut nous renseigner, tout comme l'archéothanatologie, sur les critères de « recrutement » d'un site funéraire. Elle permet en outre de discuter du lien entre certaines pratiques funéraires et l'âge ou le sexe des défunts, que nous avons donc estimé pour les individus inhumés sur le site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny.

En premier lieu, l'état de conservation et la représentation osseuse ont été enregistrés à l'aide de la version numérisée des fiches sépultures réalisées par P. Courtaud (1996), ces feuilles d'enregistrement étant largement utilisées pour les études anthropologiques. La mise en page a été remaniée, avec l'enlèvement de cadres non nécessaires à la présente analyse.

L'âge estimé au décès à partir d'un squelette ne peut être considéré comme équivalent à un âge civil, l'âge chronologique de l'individu pouvant en effet être décalé par rapport à celui que l'on établira à partir de ses ossements⁵⁷. Nous avons donc tout d'abord distingué deux grandes catégories d'âge : les individus immatures et les adultes. Nous considérons comme immatures les sujets dont la maturation osseuse n'est pas achevée, soit la classe d'âge des [0-19] ans. Afin de les identifier, nous avons utilisé les critères osseux permettant de distinguer les enfants et adolescents des jeunes adultes⁵⁸ soit : la taille des ossements, la fusion des épiphyses des os longs aux diaphyses, la fusion des anneaux épiphysaires des vertèbres et la fusion de la synchondrose sphéno-occipitale. Lorsque les os ont atteint leur taille définitive et que les fusions des épiphyses se sont produites, nous avons doncclassé l'individu dans la classe d'âge des plus de 20 ans.

Plusieurs sujets immatures ont été retrouvés lors de la fouille et différentes méthodes d'estimation de leur âge au décès ont été utilisées selon les restes dentaires ou osseux conservés. La maturation dentaire répond à deux processus : la calcification des dents en premier lieu, suivie de leur éruption. L'observation du premier a été privilégiée car reconnue comme étant moins soumis aux facteurs environnementaux et de stress biologique⁵⁹. Pour cela nous avons donc appliquéplusieurs méthodes largement utilisées en anthropologie et qui prennent en compte la minéralisation des dents définitives⁶⁰ou celle des dents déciduales⁶¹. Une méthode d'estimation de l'âge au décès des immatures basée sur l'éruption dentaire élaborée par D. H. Ubelaker (1989) a également été utilisée en complément.

En l'absence de dents, l'âge squelettique des sujets immatures a été privilégié, celui-ci étant déduit d'après la croissance osseuse. Pour les plus jeunes individus, les tables d'I.G. Fazekas et F. Kósa (1978) répertoriées dans le livre de S.-R. Schaefer *et al.* (2009) ont été utilisée en prenant en compte les mesures prises sur un maximum d'ossement. Pour les sujets immatures décédés à un âge ultérieur, le choix

⁵⁷ Le développement du squelette n'étant pas linéaire, il varie d'un individu à l'autre. (Saunders et Hoppa, 1993).

⁵⁸ Scheuer et Black, 2000.

Moorrees et al., 1963 b. et Scheuer et Black, 2000.

⁶⁰ Moorrees et al., 1963a.

Moorrees et al., 1963b; Liversidge et Molleson, 2004.

a été fait de s'appuyer sur les tables de M. M. Maresh (1970) également publiées dans l'ouvrage de S.-R. Schaefer *et al.* (2009).La maturation osseuse a également été prise en compte, celle-ci se basant sur l'apparition des points d'ossification et la fusion des différents éléments osseux au cours de la croissance de l'individu. Elle est particulièrement utilisée afin d'estimer l'âge des grands immatures, la fusion des points secondaires s'opérant en grande partie à cette période de la vie. Pour cela, les tableaux résumés dans l'ouvrage de S.-R. Schaefer *et al.* (2009) ont été pris en compte et plusieurs âges au décès ont pu être estimés à partir de la méthode élaborée par H. Coqueugniot *et al.* (2010)⁶² qui se base sur une approche probabiliste de l'estimation l'âge au décès des immatures de plus de 7 ans. Cette méthode a été utilisée sous la forme du package BAE, utilisable par le logiciel de traitement statistique R⁶³.

L'estimation de l'âge des adultes est bien plus problématique. Le squelette ayant atteint sa maturité, il faut en effet se fonder sur l'étude des processus de sénescence qui dépendent de nombreux facteurs comme le sexe de l'individu, le patrimoine génétique, les conditions environnementales et socio-culturelles ainsi que d'éventuelles pathologies⁶⁴. Néanmoins, les jeunes adultes peuvent s'identifier par l'examen de deux points d'ossifications secondaires, à savoir la crête iliaque et l'extrémité sternale de la clavicule, dont les fusions se produisent entre 20 et 30 ans⁶⁵. Ces deux critères ont donc été utilisés pour identifier les individus de moins de 30 ans.

Afin d'estimer l'âge des individus chez lesquels la maturation squelettique était complète, nous avons appliqué la méthode élaborée par A. Schmitt (2005). Celle-ci se base sur l'observation de la surface auriculaire et de la tubérosité iliaque de l'os coxal, dont le remodelage est évalué selon un système de cotation simple à reproduire. Elle permet, à l'aide d'une approche bayésienne, de répartir les adultes au sein de différents intervalles chronologiques fiables (par exemple : > 50 ans ou > 60 ans, [30-59] ans). Cette méthode a été appliquée sur les deux os coxaux d'un même individu lorsque ceux-ci étaient suffisamment conservés et nous avons sélectionné le plus grand intervalle d'âge obtenu.

La détermination du sexe pour les sujets immatures reste problématique, leur maturation osseuse n'étant pas achevée et le dimorphisme sexuel s'exprimant essentiellement à la puberté de l'individu⁶⁶. C'est pourquoi la diagnose sexuelle a porté uniquement sur les sujets adultes. Au sein de la population humaine, l'os coxal est reconnu comme étant l'élément squelettique présentant le plus fort dimorphisme sexuel non spécifique à une population donnée. En effet, en réponse à des exigences adaptatives et fonctionnelles liées en partie à la reproduction, la morphologie du bassin osseux de la femme présente une conformation différente de celle de l'homme⁶⁷. Afin de sexer nos individus matures, nous avons appliquéune méthode fondée sur l'analyse morphométrique probabiliste de l'os coxal mise en place par P. Murail *et al.*(2005). Nommée DSP⁶⁸ cette méthode prend en compte dix variables métriques sélectionnées selon leur pouvoir discriminant. Seules quatre mesures sont nécessaires pour calculer la probabilité qu'un indi-

⁶² Coqueugniot et Weaver, 2007 ; Coqueugniot et al., 2010.

⁶³ R Core Team, 2014.

⁶⁴ Schmitt, 2002.

⁶⁵ Owing-Webb et Suchey, 1985.

⁶⁶ Majó, 1996; Coqueugniot et al., 2002.

⁶⁷ Bruzek, 2002.

⁶⁸ Diagnose Sexuelle Probabiliste.

vidu soit de sexe féminin ou masculin, le seuil de décision étant fixé à 95%. Elle a pu être appliquée pour la majorité des individus dont au moins un os coxal a été conservé. Nous avons également utilisé une méthode d'observation morphométrique des os coxaux⁶⁹ en complément.

5.2.3 : Autres caractéristiques biologiques pour l'étude du recrutement.

Les différentes pathologies et l'état bucco-dentaire ont été étudiés afin d'observer l'état sanitaire de la population inhumée sur le site de Saint-Pierre-en-Faucigny. Pour cela les différentes observations et lésions pathologiques ont été enregistrées, avec une attention particulière concernant les atteintes dentaires, différents indicateurs de stress, l'arthrose et les enthésopathies.

Nous avons observé en premier lieu l'état bucco-dentaire des individus en enregistrant plusieurs catégories d'atteintes observées sur les dents. La première est l'usure dentaire, souvent corrélée à l'âge et aux modes d'alimentation des individus⁷⁰. Nous avons donc coté le degré d'usure selon la méthode de B. H. Smith (1984).

Le second caractère étudié est la présence de caries. Elles peuvent être également corrélées à l'âge des individus et être limitées par une consommation de protéines et une bonne hygiène dentaire⁷¹. Elles peuvent donc nous renseigner sur la qualité de l'état bucco-dentaire mais également sur le régime alimentaire des individus du site de l'impasse des Tattes. Nous avons donc enregistré la face d'apparition des caries ainsi que leur degré de sévérité selon le système de cotation utilisé par F. Bocquentin dans sa thèse⁷², les degrés de sévérité allant du stade 0 (pas de carie) au stade 3 (lésion envahissante).

Nous avons également pris en compte la perte de dents *ante-mortem*, car elle peut être liée à une pathologie ou à l'âge de l'individu et influencer les résultats obtenus pour l'usure dentaire et l'observation des caries⁷³. Nous avons donc noté si la perte des dents avait été *ante* ou *post-mortem* en observant les alvéoles vides et les marques de résorption alvéolaires sur les os maxillaires ainsi que sur les mandibules. La présence de tarte a également été notifiée à partir de la cotation de D. R. Brothwell (1981).

La sous-nutrition, les diverses carences alimentaires et autres épisodes de stress biologiques peuvent avoir un impact sur le squelette, ce pourquoi l'attention a été portée sur la détection de certains indicateurs. Les plus communément observés en anthropologie biologique sont les hypoplasies de l'émail dentaire, la présence de *cribra orbitalia* et l'hyperostose poreuse. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une cotation spécifique dans le cadre de cette analyse mais ont été notés lorsque ces derniers étaient repérés. Les hypoplasies de l'émail dentaire témoignent d'un défaut de calcification de l'émail qui a lieu lors de la formation de la dent et se repère macroscopiquement par des lignes plus ou moins marquées

⁶⁹ Bruzek, 2002.

⁷⁰ Molnar, 1971; Smith, 1984; Lieverse et al., 2007.

⁷¹ Hillson, 2001.

^{72 2003,} p.55 et annexe IIB. 6, p. 551.

⁷³ Hillson, 2001, p. 268-271; Bocquentin, 2003, p. 245.

sur les couronnes dentaires⁷⁴.La *cribra orbitalia* désigne une porosité repérable du plafond orbitaire⁷⁵ et l'hyperostose poreuse se définit par des perforations repérables sur la voûte crânienne associée à une hypertrophie du diploé⁷⁶.

L'arthrose est une pathologie dégénérative très fréquente dans les populations actuelles et archéologiques. Elle se caractérise par la perte de substance et la destruction progressive des cartilages des articulations, en particulier synoviales, provoquant des frottements directs os contre os et conduisant à une usure anormale de ces derniers⁷⁷. Son étiologie est discutée mais sa liaison à l'âge et au sexe est reconnue⁷⁸. L'observation de la fréquence des lésions arthrosiques dans la population inhumée sur le site de Saint-Pierre-en-Faucigny peut donc nous apporter des éléments complémentaires sur son état sanitaire ainsi que sur sa composition. L'arthrose étant parfois corrélée avec la pratique intensive d'activités⁷⁹, sa prévalence peut potentiellement être une source d'informations à propos de l'activité des individus étudiés.

Nous avons considéré les quatre degrés d'expression de l'arthrose exposés par É. Crubézyet al. (1998 ; 2002) pour notre cotation des lésions arthrosiques : **0** : aucune trace d'arthrose, surface de l'articulation régulière ; **1** : présence de piqueté vasculaire et/ou ostéophytose modérée (inférieur à 2 mm) ; **2** : ostéophytose nette (entre 2 à 5 mm) et **3** : ostéophytose très développée avec ou sans géode ou présence d'un polissage articulaire.

L'enthésopathie concerne la modification pathologique des enthèses qui sont les zones d'insertion des muscles, des ligaments et des capsules articulaires sur les ossements. Ces remodelages peuvent être considérés comme des « marqueurs osseux d'activité »⁸⁰ et permettent ainsi de discuter à propos des activités physiques des populations du passé et donc des individus inhumés sur le site Saint-Pierre en Faucigny. Pour cela nous avons choisi d'appliquer le système de cotation mis en place par S. Villotte (2006, p.71) concernant les insertions du « groupe 1 » et qui propose 3 degrés de modification d'un côté au niveau des contours des insertions (0 : absent, contour régulier ; 1: mineur, contour saillant ou irrégulier ; 2 : majeur, enthésophyte(s)) et d'autre part au niveau du centre des insertions (0 absent, surface régulière et absence de foramen ou de géode ; 1: mineur, moins de la moitié de la surface de l'insertion présente une modification (enthésophyte, irrégularité, ostéolyse, foramen, géode) ou toute la surface présente une irrégularité légère sous forme de petites aspérités ;2 : majeur, plus de la moitié de la surface d'insertion présente des modifications importantes. Le stade final est déterminé en additionnant les scores attribués au centre et au contour de l'enthèse : 0 = stade A, 1-2 = stade Bet 3-4 = stade C. L'ensemble des enthèses concernées par cette cotation ont été observées pour l'ensemble des individus adultes.

⁷⁴ Goodman et Rose, 1990.

⁷⁵ Wapler et al., 2004.

⁷⁶ Walker et al., 2009.

⁷⁷ Aufderheide et Rodriguez-Martin, 1998, p. 110.

⁷⁸ Aufderheide et Rodriguez-Martin, 1998, p. 110 ; Crubézy et al., 2002, p. 1219 ; Ortner, 2003, p. 546 et p. 564.

⁷⁹ Klaus et al., 2009.

⁸⁰ Villotte, 2009.

Les autres lésions pathologiques repérées ont été classées selon trois types : les dégénératives, les traumatiques et les infectieuses. Elles ont essentiellement fait l'objet d'une notification, une recherche plus approfondie n'ayant pu être effectuée dans le cadre de cette étude.

Plusieurs cas de déformations crâniennes volontaires ont été reportés à propos des populations alto-médiévales, notamment concernant les Burgondes⁸¹. Le soin a donc été pris de reconstituer au possible la majorité des crânes afin de pouvoir identifier d'éventuelles marques ou d'indices d'exercice de contraintes sur les voûtes crâniennes.

L'étude des variations anatomiques permet d'identifier des sous-groupes d'individus au sein d'une nécropole ou d'une population archéologique⁸². Elles sont régulièrement observées lors d'études archéo-anthropologiques, dans le but d'établir de possibles regroupements familiaux au sein d'un cimetière⁸³. Bien
que la population étudiée pour le site de Saint-Pierre en Faucigny ne soit pas très élevée, plusieurs variations anatomiques rares ont été remarquées à la post-fouille. Le choix a donc été fait de coter de manière
systématique ces variations, en particulier les crâniennes et dentaires qui présentent un déterminisme
génétique important⁸⁴. Nous avons suivi pour cela le système de cotation utilisé par A. Thomas⁸⁵, son
étude portant sur les variations anatomiques les plus souvent observées pour l'analyse de populations
archéologiques⁸⁶. Nous avons également consulté les publications princeps concernant ces variations
morphologiques⁸⁷. Leur étude nous permet alors d'observer d'éventuels regroupements entre les individus inhumés au sein de l'espace funéraire de l'impasse des Tattes.

⁸¹ Maureille et *al.*, 1995.

⁸² Crubézy et Sellier, 1990.

Passarius et al., 2008.

Hauser et De Stephano, 1989; Scott et Tuner, 1997.

^{85 2011,} p. 69 et annexe 10.

⁸⁶ Murail, 1996 et 2005 ; Crubézy et *al.*, 1999.

⁸⁷ Le-Double, 1912; Finnegan, 1978; Saunders, 1978; Crubézy, 1988; Hauser et De Stephano, 1989; Scott et Tuner, 1997; Gemmerich, 1999.

5.3 : Résultats de l'étude des sépultures.

Ce sont donc dix inhumations qui ont été numérotées lors de la fouille du site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny, l'une d'entre elle, **TMB 1009**, n'ayant pu être que partiellement prélevée puisqu'une grande partie de la structure passait sous la berme orientale du sondage.

5.3.1 : Pratiques funéraires appliquées sur le site.

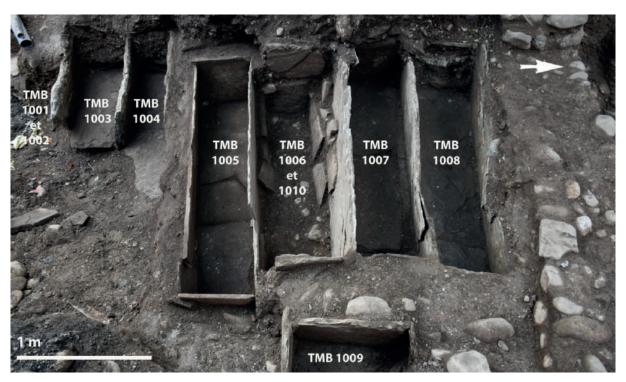


Fig. 45 : Vue d'ensemble de l'espace sépulcral après la fouille des structures funéraires. Cliché : L. Benoit.

Les dix sépultures se situent au sud du seul mur M 1011 exhumé à la fouille qui constitue probablement la paroi nord d'un petit bâtiment [Planche 5]. Les restes d'un sol ont été repérés du côté sud de cette construction, supposant alors que ces tombes aient été installées à l'intérieur de l'édifice. Les structures funéraires se composent essentiellement de coffres de dalles de molasse posées de chant avec un fond et un couvercle de même composition [Fig. 45]. Celles des premières sépultures retrouvées, TMB 1001 et 1002 ont été en grande partie détruites mais plusieurs indices repérés sur le terrain, en particulier les creusements et les dalles de fond, constituent des indices de présence d'un coffrage en pierre pour les deux structures funéraires.

Les coffrages présentent la même orientation que le mur, c'est-à-dire suivant le sens est-ouest. Ils

s'alignent également les uns par rapport aux autres dans le sens nord-sud. Seule l'inhumation **TMB 1009** n'est pas comprise dans cet alignement mais cet effet est surtout dû à l'emprise du sondage qui ne permet d'observer qu'une infime partie de l'ensemble funéraire. La présence de cette inhumation non alignée aux autres nous confirme néanmoins que la zone sépulcrale devait se prolonger du côté oriental du bâtiment.

L'ensemble des coffrages alignés sont assez rapprochés les unsdes autres puisque seulement quelques centimètres les séparent. Par exemple, les parois sud et nord de la tombe **TMB 1010** sont directement accolées à celles des tombes voisines, **TMB 1005** et **1007**. On remarque par ailleurs la présence de parois latérales communes entre plusieurs sépultures. En effet, la paroi nord du coffre de l'inhumation **TMB 1003** constitue également le côté sud du coffrage de **TMB 1004**. C'est le cas également entre les tombes **TMB 1007** et **1008**.

La chronologie relative d'installation de ces inhumations aux parois communes est difficile à établir, bien que quelques indices peuvent éventuellement indiquer laquelle des tombes a été mise en place avant l'autre. En effet, on constate que la paroi latérale située entre TMB 1003 et 1004, repose directement sur la dalle de fond de TMB 1004, indiquant probablement que son coffrage ait été installé avant l'autre. Plusieurs hypothèses peuvent donc être émises concernant ces parois communes. Les inhumations ont pu être installées simultanément, suggérant alors un enterrement commun des individus inhumés dans chacun des coffrages conjoints. Mais il est possible également que des marquages en surface aient permis de repérer la situation de certaines tombes et que les nouvelles sépultures aient été construites contre la paroi de la précédente. Des datations carbone sont en cours et permettront possiblement de préciser la chronologie de cet espace sépulcral.

Seule une chronologie relative de la tombe **TMB 1006** par rapport aux sépultures voisines est possible. En effet, cette inhumation a été installée au-dessus du coffrage de **TMB 1010** dont les parois nord et sud ont été rabaissées pour l'installation de la nouvelle structure funéraire. Celle-ci partage également des parois communes avec les coffres de **TMB 1005** et **1007**. Puisque les côtés latéraux du coffrage sousjacent s'appuient sur les deux sépultures voisines, on peut donc affirmer que l'installation **TMB 1006** est postérieure à celle de **TMB 1005**, **1007** et **1010**. Par cet exemple, nous avons donc une preuve de réutilisation des coffrages au sein de cet ensemble funéraire.

Cette réutilisation de structure est d'autant plus visible par le fait que les tombes **TMB 1006** et **1010** contiennent des dépôts secondaires alors que les six autres structures funéraires observables constituent des sépultures primaires et individuelles. Les tombes **TMB 1001** et **TMB 1002** ne sont pas comprises dans ce décompte puisque la position des ossements dans la structure funéraire n'a pu être observée, ceux-ci ayant été prélevés par la gendarmerie.

Les restes de huit individus au total, cinq pour **TMB 1006** et trois pour **TMB 1010** ont été retrouvés en dépôt secondaire, ceux-ci ayant été déposés de manière plus ou moins ordonnée au sein de leur structure. En effet, les crânes de plusieurs sujets ont été regroupés en partie orientale de **TMB 1006** alors que le reste des ossements a été disposé de manière moins cohérente dans le coffrage. Concernant **TMB 1010**, le bloc crânio-facial encore en connexion d'un immature a été découvert du côté occidental du coffre de

dalles et plusieurs os longs présentant le même stade de maturation ont été repérés à l'ouest de celui-ci. Le maintien d'une connexion en général labile suppose soit que le crâne du jeune sujet se trouvait en position primaire avant que la sépulture n'ait été perturbée, soit que son bloc crânio-facial ait été déplacé alors la décomposition des ligaments et des chaires de la tête de l'individu n'était pas encore totalement terminée. La majorité des ossements a donc été déplacée et il est possible que ceux d'un même individu aient été déposés dans les deux coffrages à la fois.

La présence des restes de 8 individus pour deux structures funéraires pose la question de la provenance de ces derniers. En effet, il est possible que les deux coffrages en eux-mêmes aient été réutilisés, en particulier lors de l'installation de **TMB 1006**. Mais il est également probable que ces os puissent provenir d'autres sépultures appartenant à l'ensemble funéraire.



Fig. 46 : Vue d'ensemble de l'espace sépulcral avant la fouille des structures funéraires. Cliché : L. Benoit.

En effet, toutes les tombes retrouvées dans cet espace sépulcral paraissent avoir été fortement perturbées. En premier lieu, les travaux ont emporté une partie des coffrages des inhumations **TMB 1001** à **1004** mais on remarque des perturbations antérieures à cette destruction pour **TMB 1003** et **1004**. De plus aucune des dalles de couverture n'a été entièrement conservée, celles-ci présentant une fragmentation importante [**Fig. 46**]. La fracturation des couvercles des coffrages peut être le témoignage d'interventions humaines ou tout simplement celui d'un impact important de l'environnement du site sur les structures funéraires, celles-ci se situant à une altitude peut profonde par rapport au niveau du sol actuel.

Bien que la majorité des individus disposés dans les coffrages aient été déposés en position primaire beaucoup d'entre eux présentent de forts déplacements d'ossements, localisés essentiellement en partie supérieure des corps. Ces mouvements au sein du coffrage témoignent dans un premier temps de la décomposition des individus en espace vide et indiquent que la couverture de ces structures était plutôt

hermétique aux infiltrations de terre. Ce sont essentiellement les os les plus légers du corps humains qui ont été déplacés, en particulier les côtes, les vertèbres ainsi que les os des mains et des pieds. Ce type de déplacement d'ossements au sein d'une structure fermée est souvent caractéristique d'une forte infiltration d'eau dans la sépulture, en particulier au cours d'une inondation du site. L'impasse des Tattes se situant non loin du Borne cette hypothèse est la plus probable.

Mais la majorité des couvercles présentant un état fragmenté, la question se pose également quant à la possible réouverture des coffrages. En effet, chaque coffre contenait des ossements supplémentaires à ceux de l'individu en place, ceux-ci représentant par ailleurs des individus d'âge au décès différents, en particulier des immatures. De plus, à part une boucle et une plaque boucle dans la sépulture **TMB 1008**, aucun objet n'a été retrouvé dans les tombes et la plupart des déplacements d'ossements concerne la partie supérieure des individus où des objets et parures peuvent être potentiellement placés. Les crânes des sujets ont pour la plupart fortement basculés, et bien que l'on ne puisse exclure l'hypothèse de l'utilisation d'un coussin funéraire en matériau périssable, cet élément pourrait également indiquer l'éventuel pillage de ces structures funéraires. Néanmoins, ces déplacements d'os et la présence d'ossements supplémentaires peuvent simplement indiquer la réutilisation de la sépulture, la simple perturbation des contenants funéraires du fait de leur faible profondeur par rapport au niveau de sol, ou encore l'inondation possible du site.

Malgré ces perturbations importantes, la disposition dans les coffrages des individus retrouvés en position primaire a pu être étudiée. Ceux-ci étaient principalement orientés dans le sens ouest-est, la tête posée à l'ouest. Ils ont tous été déposés en décubitus dorsal, les membres inférieurs étendus. La position des membres supérieurs a pu être observée pour quatre individus (TMB 1003, 1004, 1005 et 1007) ceux-ci étant généralement fléchis, les mains posées sur l'abdomen ou le pubis. La position des pieds du sujet inhumé dans TMB 1005, peut suggérer la présence d'une paroi disparue ou d'une enveloppe funéraire de type linceul mais les indices sont trop ténus pour confirmer une telle hypothèse.

Les pratiques funéraires observées sur le site de l'impasse des Tattes de Saint-Pierre-en-Faucigny sont donc particulièrement homogènes puisque les structures funéraires se composent toutes de coffres de dalle et que la disposition des individus dans la tombe est la même pour tous. Plusieurs gestes ont été mis en évidence, en particulier la présence de deux coffrages situés l'un sur l'autre et regroupant en dépôt secondaire les ossements de plusieurs individus. Il est donc possible que ces restes osseux proviennent d'autres inhumations perturbées et que ces deux coffrages soient dédiés à l'accueil des os prélevés lors de l'installation d'un nouvel individu dans un des coffrages voisins. Néanmoins, il se peut également que ces dépôts secondaires proviennent simplement de la perturbation de ces structures en elles-mêmes. La présence d'ossements retrouvés sur les couvercles de sépultures (US 10012) ou dans l'US de décapage (US 10001) suggèrent de plus un brassage des os et des inhumations, voir la présence d'autres dépôts secondaires éventuels. Ces derniers peuvent également indiquer la présence d'un niveau funéraire supérieur à celui retrouvé, ceux-ci pouvant avoir été fortement perturbés du fait de leur faible profondeur par rapport aux sols contemporains.

5.3.2 : Composition de la population inhumée impasse des Tattes.

L'étude biologique a été menée sur l'ensemble des os humains découverts sur le site⁸⁸. En premier lieu, les individus en position primaire, ceux découverts dans les dépôts secondaires **TMB 1006** et **1010** ainsi que les ossements ramassés par la gendarmerie (**TMB 1001** et **1002**) ont fait l'objet d'une analyse plus minutieuse et concernent au total **18** individus. Par la suite, les ossements retrouvés dans les comblements des coffrages et dans les US couvrant les sépultures (**US 10001** et **10012**) ont également été observés. Un NMI de **38** individus au total a pu être calculé mais celui-ci est très certainement surestimé puisque les restes d'un même individu ont pu être éparpillés au sein de l'ensemble funéraire, tant cet espace paraît avoir été remanié.

Sur les 18 individus disposés dans les coffrages de pierre, 7 sont immatures et un seul a été découvert en position primaire (TMB 1003). Leurs âges au décès ont pu être estimés à l'aide des méthodes précédemment citées :

N°individu	âge dentaire	âge statural	âge maturation	âge retenu	Classe d'âge
TMB 1001-2 I1		7-10 ans	<17 ans	7-10 ans	[5-9]
TMB 1001-2 I2		> 12 ans	<17 ans	12-17 ans	[10-14]
TMB1003	> 5 ans	10-12 ans	7-12 ans	7-12 ans	[5-9] [10-14]
TMB 1006 I1		11-12 ans		11-12 ans	[10-14]
TMB 1006 I2		9-11 ans	< 13 ans	9-13 ans	[10-14]
TMB 1010 I1	0	0	3-20 ans	3- 20 ans	?
TMB 1010 I2	1, 14 - 2, 84 ans	> 2,5 ans	2-4 ans	1-3 ans	[1-4]

Tableau 1 : répartition des individus immatures à partir de l'estimation de l'âge au décès.

Les immatures découverts sur le site représentent différentes classes, les âges estimés se répartissant de 1 à 14 ans. Des ossements de périnatals ont été repérés dans le comblement de plusieurs coffrages (TMB 1004, 1005 et 1008) et c'est au total une vingtaine d'immatures qui ont été repérés en post-fouille. Bien qu'un seul jeune individu ait été découvert en place, il apparaît clairement que la proportion d'immatures dans cet espace funéraire est quasiment équivalente à celle des sujets adultes et que même les plus petits ont été intégrés à l'espace sépulcral.

Les détails et les résultats des applications des différentes méthodes sont consultables en nous contactant. L'ensemble des données ont été également transmises à l'Unité Archéologie et Patrimoine Bâti du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

L'âge au décès des sujets adultes, **11** individus sur **18**, a également pu être estimé et la méthode d'A. Schmitt (2002) a été appliquée pour **4** des individus retrouvés en position primaire :

n° Sep	SSPIA	SSPIB	SSPIC	SSPID	estimation
TMB 1004	2	4	1	2	[>60 ans]
TMB 1005	2	3	1	2	[>40 ans]
TMB 1007	2	4	2	1	[>60 ans]
TMB 1008	2	2	1	1	[20-49 ans]

Tableau 2 : estimation de l'âge au décès des sujets adultes selon la méthode d'A. Schmitt (2005)

Les os coxaux des autres sujets adultes n'étant pas complets, leur âge a pu être estimé à l'aide de la maturation des clavicules si elles étaient conservées (Owings-Webb et Suchey, 1985) ou celle des autres ossements (Scheuer et Black, 2000). L'âge au décès de la plupart des adultes retrouvés dans le comblement des sépultures et dans les US n'a pu être précisé, les restes osseux étant fragmentaires et peu représentatifs de ces sujets. L'ensemble des 18 individus retrouvés dans les coffrages se répartissent de la manière suivante.

Classe	[P]	[0]	[1-4]	[5-9]	[10-14]	[15-19]	[20-29]	[20-49]	[>30]	[>40]	[>50]	[>60]	
			1	1	3			1	3	1		2	
N				•	1	1							
				1			1						

Tableau 3 : estimation de l'âge au décès des individus retrouvés dans les coffrages.

Aucun recrutement en faveur d'une classe d'âge n'a donc été repéré, bien que l'absence d'individus décédés entre 15 et 30 ans soit à notée et que les plus petits individus ayant été repérés dans les comblements des inhumations.

La diagnose sexuelle a pu être effectuée pour les quatre sujets adultes dont les os coxaux étaient suffisamment conservés, deux hommes et deux individus de sexe indéterminé ayant ainsi pu être identifiés.

Obs	Pum	Spu	Dcox	limt	Ismm	Scox	Ss	Sa	Sis	veac	PF	PM	SEX
TMB 1004 G				39,00		160,00	69,00	75,00			0,5300	0,4700	ND
TMB 1005 D		31,00	231,00	42,00	128,00		83,00	86,00	39,00	66,00	0,0001	0,9999	Male
TMB 1005 G		32,00	238,00	39,00	129,00		84,00	82,00	44,00	65,00	0,0000	1,0000	Male
TMB 1007 G				31,00			79,00	74,00		57,00	0,0011	0,9989	Male
TMB 1008 D							73,00	83,00	33,00	58,00	0,5466	0,4534	ND

Tableau 4 : résultats de l'application de la DSP® de la diagnose sexuelle des individus retrouvés dans les coffrages.

⁸⁹ Murail et al., 2005.

Les hommes semblent être surreprésentés mais rappelons que la fouille n'a concerné qu'une petite partie de l'ensemble sépulcral, et que le sexe n'a pu être estimé que pour quatre individus sur les 11 sujet adultes.

La composition de la population inhumée dans les coffrages sur le site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre en Faucigny se résume ainsi :

n° TMB	maturité	âge au décès	sexe
	Adulte	> 30	I
TMD4004-0	Adulte	> 14	I
TMB1001-2	Immature	7-10	1
	Immature	12-17	I
TMB1003	Immature	7-12	I
TMB1004	Adulte	> 60	I
TMB1005	Adulte	> 40	М
	Adulte	> 30	I
	Adulte	> 30	
TMB1006	Adulte	> 14	I
	Immature	11-12	
	Immature	9-13	
TMB1006	Adulte	> 60	М
TMB1008	Adulte	30-49	I
TMB1009	Adulte	> 30	I
	Adulte	> 20	I
TMB1010	Immature	3- 20	I
	Immature	1-3	I

Tableau 5: composition de la population inhumée dans les coffrages selon l'âge et le sexe.

Aucun recrutement particulier ne ressort donc de la composition populationnelle observée, l'absence de femmes étant certainement due à la mauvaise conservation ou l'absence d'une grande partie des os coxaux. La population inhumée sur le site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny se rapproche donc d'un schéma d'une mortalité naturelle.

5.3.3 : État sanitaire de la population inhumée à Saint-Pierre-en-Faucigny.

L'état bucco-dentaire a pu être observé pour la majorité des individus en place dans les coffrages ou déposés en position secondaire. Les pertes ante-mortem de dents sont très fréquentes puisqu'elles concernent la majorité des sujets adultes, et ce sans distinction particulière selon leur âge au décès. L'usure dentaire est très variable puisque de stade 3 à 890 pour les individus adultes (le sujet de **TMB 1007** présentant le stade le plus avancé) et de stade 1 à 5 pour les immatures. En effet, on remarque que l'usure des dents déciduales de l'immature inhumé dans **TMB 1003** est particulièrement prononcée puisque de stade 3

⁹⁰ Selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984).

pour un âge au décès compris entre 7 et 12 ans. C'est également le cas pour une mandibule immature inhumée dans **TMB 1006** dont les dents définitives sont déjà usées au stade 3 pour un âge au décès pourtant estimé inférieur à 13 ans⁹¹.

Les lésions carieuses sont également fortement représentées puisqu'une grande majorité des sujets sont atteints de caries variant du stade 1 à 3⁹². Immatures comme adultes sont touchés puisque le jeune sujet inhumé dans **TMB 1003** présente de nombreuses petites caries inter-dentaires. Ces lésions carieuses sont parfois accompagnées d'abcès dont le plus gros a été observé sur l'un des fragments de maxillaire retrouvé dans la tombe **TMB 1006**. En effet la lésion pathologique, de forme ovalaire, mesure 2,3 cm sur 1,1 cm, celle-ci avoisinant un autre abcès de plus petites dimensions. La présence de modifications parodontales se repère sur les mandibules de trois individus (**TMB 1005**, **1007** et **1008**) et des dépôts de tartre, variant du stade 1 à 2⁹³, ont été observés pour une bonne partie des individus. L'état bucco dentaire de la population inhumée impasse des Tattes n'est donc pas très bon, ceci pouvant indiquer que les différents individus devaient observer les mêmes modes d'alimentation.

Plusieurs indicateurs de stress biologiques ont été repérés. En premier lieu, seul l'individu retrouvé dans **TMB 1003** présente des hypoplasies de l'émail dentaire, celles-ci étant plutôt légères puisque de stade 1⁹⁴. Peu d'individus semblent possiblement atteints d'hyperostose poreuse, puisque trois cas seulement sont suspectés (**TMB 1005**, **1007** et **1009**). La présence de *Cribra Orbitalia* quant à elle est plutôt fréquente car elle concerne **11** individus sur les **18** étudiés. On observe par ailleurs que tous les crânes retrouvés en dépôt secondaire dans **TMB 1006** et **TMB 1010**, dont les coffrages sont liés, présentent des porosités sur leurs plafonds orbitaires. La *Cribra Orbitalia* est souvent associée à une anémie par carence en fer⁹⁵ qui paraît donc fréquente au sein de cette population. Néanmoins le lien entre cet indicateur et le manque de fer est assez controversé⁹⁶ mais permet tout de même de constater la forte fréquence d'une atteinte osseuse au sein du corpus étudié.

Les pathologies dégénératives sont les atteintes osseuses les plus représentées au sein de cette population. En effet, la majorité des sujets adultes inhumés sur le site présentent des lésions arthrosiques, la prévalence étant donc très élevée. Les atteintes légères (stade 197) ont été essentiellement repérées sur les articulations des épaules, des coudes, des hanches et des genoux. Les stades les plus avancées (2 et 3) concernaient principalement les vertèbres. L'articulation atlanto-axiale antéro-médiane semble avoir été particulièrement touchée pour trois individus (TMB 1005, 1007 et 1008), une éburnation des surfaces articulaires se repérant pour l'individu retrouvé dans l'inhumation TMB 1007. Des polissages articulaires s'observent également sur les articulations du poignet droit du sujet retrouvé dans la tombe TMB 1004 ainsi que sur plusieurs ossements inhumés dans le coffrage TMB 1006, permettant de supposer la présence d'un sujet adulte très affecté par cette pathologie articulaire.

²⁹¹ L'estimation de cet âge au décès se base sur l'éruption en cours des deuxièmes molaires définitives mandibulaires dont la minéralisation et l'éruption se terminent à l'âge de 13 ans.

⁹² Hillson, 2001; Bocquentin, 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005.

⁹³ Brothwell, 1981.

⁹⁴ Bocquentin, 2003, p. 55 et p. 552.

⁹⁵ Walker et al., 2009.

⁹⁶ op. cit

⁹⁷ Crubézy et *al.*, 1998 et 2002.

Les enthésopathies sont également largement représentées puisque l'ensemble des sujet adultes, excepté l'individu de **TMB 1009** dont les insertions musculaires n'ont pu être observées, présentent au moins une atteinte de stade B⁹⁸. Ces lésions sont symétriques pour chaque insertion affectée et on remarque la présence d'insertions très remaniées (stade C) sur les épiphyses proximales des fémurs d'un des sujets retrouvé dans **TMB 1006**et celles des humérus ainsi que des radius de l'individu inhumé dans **TMB 1007**. En plus des sites observés systématiquement lors de l'étude, il a été remarqué que plusieurs individus présentaient également de fortes enthésopathies à l'insertion du quadriceps fémoral de la patella, sur la ligne âpre du fémur ainsi qu'à l'insertion du tendon calcanéen du calcanéus.

D'autres atteintes causées par des processus dégénératifs ont également été observées. Il s'agit en général d'ossification des cartilages, en particulier ceux des côtes, d'ossifications ligamentaires, le plus fréquemment observées sur l'insertion des ligaments des têtes fémorales, ou de petites productions osseuses repérables par la présence d'ostéophytoses. Le remaniement osseux des extrémités sternales des clavicules a également été plusieurs fois observé et des hernies discales, dont l'origine peut être dégénérative ou traumatiques ont été repérées sur les vertèbres du sujet inhumé dans **TMB 1005**.

Une partie des individus présente un âge au décès assez avancé (plus de 60 ans pour les sujets de **TMB 1004** et **1007**), ce qui corrobore avec une forte prévalence de pathologies dégénératives. On remarque néanmoins qu'un individu plus jeune, entre 30 et 49 ans, présente les mêmes degrés d'atteinte. Néanmoins, les âges estimés d'une grande partie des sujets adultes étant peu précis, il est difficile d'évaluer le lien entre l'âge et la présence de lésions dégénératives. La forte prévalence d'arthrose et d'enthésopathies peut suggérer la pratique d'une activité physique plus ou moins intensive pur l'ensemble de la population mais cette hypothèse ne peut être confirmée sans une étude plus poussée de la corrélation de ces pathologies avec l'âge des individus.

D'autres types d'atteintes pathologiques ont été étudiés, en particulier plusieurs lésions traumatiques repérés sur plusieurs ossements du sujet inhumé dans **TMB 1007**. En effet, celui-ci présente une fracture non réduite de la clavicule droite, le traumatisme semblant avoir également atteint le sternum ainsi que plusieurs côtes. Une arthrose secondaire des os de l'épaule droite ainsi que divers remaniement osseux illustrent les conséquences de cet épisode traumatique sur le corps du sujet. Son os coxal gauche semble également atteint puisque des marques particulières ont été repérées sur la face postérieure de l'ilium. La présence de cal osseux témoignent que l'incident a du se produire bien avant la mort de l'individu pour que les fractures aient le temps de se consolider.

Une déformation des membres inférieurs est suspectée pour trois individus (**TMB 1005**, **1007** et **1008**). En effet, l'axe des os longs paraît légèrement dévié et formé un X à hauteur de l'articulation du genou, témoignant peut-être d'une carence en vitamine D. La matière osseuse étant ainsi fragilisée, il est possible que les os se soient déformés sous le poids de la partie supérieure du sujet. Néanmoins, une telle hypothèse reste à vérifier par une analyse plus approfondie des ossements.

Concernant les sujets adultes, on repère la présence d'un hallux valgus (TMB 1005), de plusieurs atteintes ténues sur la face interne de voûtes crâniennes (TMB 1001, 1002, 1006 et 1007) ainsi que quelques atteintes liées à des processus inflammatoires (TMB 1006 et 1007). Il semblerait en effet, qu'en plus d'avoir subi un épisode traumatique l'individu inhumé dans TMB 1007 ait été atteint d'une infection des sinus maxillaires.

Les immatures présentent également des atteintes particulières puisque des appositions périostées ont été repérées sur les ossements de quatre d'entre eux. Ces lésions osseuses s'observent essentiellement sur les diaphyses des os longs et en face interne comme externe des os de la voûte crânienne. On constate par ailleurs que les appositions périostées recouvrant les diaphyses des membres inférieurs d'un des jeunes sujets inhumé dans **TMB 1010** sont assez épaisses et présentent une coloration brune. Ce jeune individu semble également atteint d'une déformation crânienne peut-être d'origine pathologique, l'angle formé par la partie supérieure du frontal paraissant anormale. De plus, on remarque la présence d'appositions périostées à proximité du conduit auditif de ses temporaux. Le même type de lésion se repère sur le temporal droit d'un des immatures inhumé dans **TMB 1006** (crâne D), celui-ci présentant également d'autres atteintes du conduit auditif, posant la question d'une probable infection de l'oreille qui aurait dégénérée.

L'étude de l'état sanitaire de la population inhumée sur le site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny renvoie l'image d'une population plutôt homogène tant au niveau de l'état bucco-dentaire que des atteintes pathologiques dont la plupart semblent corrélées à l'âge des individus. Il est donc possible que l'ensemble de ces sujets aient observés le même mode de vie et pratiqué des activités communes. Bien entendu, il s'agit ici d'un état des lieux des différentes atteintes osseuses qui mériteraient une analyse plus approfondie, en particulier concernant les atteintes pathologiques repérées sur les sujets immatures.

5.3.4 : Des déformations crâniennes ?

Quatre crânes présentent des déformations particulières qui s'expriment par des dépressions plus ou moins marquées dans le sens coronal de la voûte crânienne [Fig. 47]. Ces légers creusements ont été repérés soit sur le frontal, juste au dessus de la zone glabellaire (Crâne 1 de TMB 1001 et 1002, TMB 1009), soit en partie supérieure de la suture coronale (TMB 1004 et 1009), à proximité du bregma, ou en encore en partie postérieure de la suture lambdoïde (TMB 1005 et 1009). Une dépression dans le sens postéro-inférieur cette fois-ci se remarque en partie postérieure de la suture sagittale du crâne de l'individu inhumé dans TMB 1004.



Fig. 47 : Crâne de l'individu inhumé dans TMB 1009 présentant le plus d'indices en faveur d'une déformation crânienne peut-être volontaire. Cliché : A. Gaillard.

Plusieurs pliures des os de la voûte se repèrent en partie inférieure de la suture lambdoïde du crâne des individus inhumés dans **TMB 1005** et **1009** mais également de la suture coronal du sujet retrouvé dans **TMB 1009** [Fig. 47]. Par ailleurs, on remarque la forme très particulière de la suture lambdoïde de cet individu qui paraît être dédoublée, à la vue des nombreux os suturaires présents. Ces déformations pourraient être causées par une action mécanique exercée sur le crâne avant que les sutures ne soient complètement synostosées. Il est possible alors que la voûte crânienne ait fait l'objet d'une déformation volontaire, les dépressions observées pouvant être les marqueurs de l'application de bandes de conten-

tion enserrant la voûte crânienne dans le but d'obtenir modifications de la morphologie du crâne. Il est également possible que ces modifications de la voûte aient été provoquées involontairement par le port d'un élément vestimentaire comprimant le crâne des individus.

Mais il faudrait certifier en premier lieu que les dépressions observées ne fassent pas partie de la variabilité biologique de la population inhumée et des examens complémentaires seraient nécessaires afin de prouver que nous sommes bien en présence de déformations crâniennes volontaires. Pour cela il serait utile de prendre des mesures et de calculer les indices crâniens de l'ensemble des individus retrouvés sur le site et de faire des comparaisons intra- et inter-populationnelles. De plus, des coupes scanographiques des crânes dont la déformation est suspectée pourrait s'avérer utiles puisqu'il semblerait que le diploé s'amincisse dans les zones d'applications de moyens de contention lorsque le crâne est volontairement déformé⁹⁹. Pour l'instant, les différents cas observés restent hypothétiques.

5.3.5 : Étude des variations anatomiques.

Lors de cette étude, 47 variations anatomiques ont été repérées sur l'ensemble des ossements retrouvés à Saint-Pierre-en-Faucigny, dont 31 partagées par au moins deux individus et 16 d'entre elles concernant au moins trois sujets. Les variations les plus représentées sont : les dépressions supraméatiques (8 individus), le plus souvent bilatérales, les os suturaires lambdoïdes (6 individus), les sutures supra-nasales et les trous supra-orbitaires (5 individus). Parmi les 47 variations observées, 11 représentent des caractères dont le déterminisme génétique est privilégié et 9 d'entre elles sont partagées par au moins deux individus. On constate également que l'origine de 4 variations anatomiques présentes serait d'avantage fonctionnelle.

Les deux sujets inhumés dans TMB 1004 et 1008 présentent à eux seuls 9 caractères communs dont 5 peuvent être déterminés génétiquement, ce qui illustre un rapprochement biologique de ces deux individus. D'autres sujets partagent également plusieurs caractères dont ceux inhumés dans TMB 1005 et 1008 qui partagent 7 variations anatomiques dont deux déterminées génétiquement et une d'origine biomécanique. Les individus de TMB 1004 et 1005 inhumés dans des structures voisines ont 4 variations en commun dont l'origine de l'une d'entre elles peut être génétique. C'est également le cas pour les sujets retrouvés dans TMB 1009 et l'immature enterré dans TMB 1010, qui présentent deux variations crâniennes communes dont des os à l'incisure pariétale qui sont des caractères pouvant être reliés génétiquement. Enfin, les deux sujets inhumés dans TMB 1005 et 1007 ont 4 caractères partagés dont deux corrélées à la biomécanique.

La plupart des individus retrouvés dans ce petit ensemble funéraire paraît donc partager de nombreux caractères biologiques, une grande partie pouvant exprimer une certaine liaison génétique. Sans analyse ADN précise, il est impossible de certifier que ces sujets appartiennent à une même famille. Néanmoins,

⁹⁹ Crubézy, 1986 ; Maureille et al., 1995.

le partage de ces caractères ainsi que la présence de variations anatomiques rares et communes entre plusieurs sujets nous renvoie l'image d'une population plutôt homogène avec des liens possiblement génétiques apparents. Précisons néanmoins que nous n'avons qu'une vision partielle de l'ensemble sépulcral et, bien qu'il reste possible que la zone fouillée corresponde à celle d'un regroupement funéraire familial, l'ensemble de la population inhumée à Saint-Pierre-en-Faucigny dans son ensemble peut éventuellement présenter la majorité de ces caractères, renvoyant alors l'image d'une population très homogène.

5.4 : Bilan de l'étude des inhumations.

Bien que l'emprise du sondage soit restreinte et que le site semble avoir été fortement perturbé, l'étude de ce petit ensemble funéraire se révèle donc riche en informations concernant l'organisation spatiale, les pratiques funéraires appliquées sur le site, le recrutement et la composition populationnelle. En effet, une très forte homogénéité se repère au sein de cet espace sépulcral, que ce soit par la construction des structures, la mise en place des individus dans la tombe ainsi que par la composition de la population inhumée, qui présente de fortes similitudes biologiques que ce soit par l'état sanitaire ou la variabilité morphologique. L'ensemble paraît donc fortement cohérent.

Bien qu'aucune femme n'ait été biologiquement identifiée, il apparaît clairement qu'aucun recrutement en faveur d'un type d'individu ou d'une classe d'âge n'a été effectué et la population inhumée semble suivre le profil d'une mortalité plutôt naturelle. Cet espace sépulcral aurait alors accueilli une population de type « village » et aurait inclus l'ensemble des sujets vivants autour de l'édifice. De plus, la présence des structures dédiées aux dépôts secondaires ainsi que les possibles réouvertures des coffrages peuvent témoigner d'une volonté de regrouper les défunts à une localisation précise du bâtiment ou de créer de la place au sein d'un espace sépulcral engorgé.

Nous sommes donc en présence d'un ensemble funéraire cohérent qui peut illustrer deux organisations différentes. En premier lieu, la volonté de regrouper des individus biologiquement très semblables dans un espace localisé au sein d'un ensemble funéraire pourrait démontrer que l'emprise de la fouille ait mise à jour un regroupement populationnel qui pourrait être familial. Néanmoins, les dimensions du sondage étant restreintes, nous n'avons qu'une vision partielle de l'ensemble funéraire et nous pouvons également supposer que la majorité de la population inhumée sur le site de Saint-Pierre-en-Faucigny ait bénéficié des même pratiques funéraires et soit très homogène biologiquement.

L'utilisation des coffres de dalles posées de chant en tant que contenant funéraire ainsi que la possible pratique des déformations crâniennes correspondent avec une datation possible du site aux alentours de la période alto-médiévale, voir paléochrétienne. Nous n'avons pour l'instant qu'une idée peu précise de la chronologie relative du site, les datations carbones en cours nous permettrons probablement de préciser ces hypothèses.

6 : Conclusions et résultats :

Le cadre très limité de notre intervention ne nous permet pas d'envisager une connaissance complète du site funéraire des Tattes. Cependant, les données récoltées s'avèrent nombreuses et sur des domaines variés. Plusieurs aspects méritent notre attention.

Tout d'abord, nous avons pu avancer sur la question de l'occupation du territoire local durant les périodes anciennes.. Un bâtiment a été mis au jour en partie. Celui-ci se compose d'un mur d'axe ouest-est construit en moellons et galets. Il est accompagné par un sol construit en dalles de calcaire sous lequel se trouve un lot d'inhumations en coffres de dalles. L'emprise des travaux ne nous a pas permis d'obtenir plus d'informations sur cet ensemble qui pourtant se déploie de part et d'autre du sondage comme l'attestent les vestiges dans les coupes. Toutefois, des analyses radiocarbones, réalisées sur les ossements des sépultures, nous indiquent une période d'occupation située entre la seconde moitié du VIº siècle et le VIIIe siècle. Nous sommes donc en présence de la première structure maçonnée de cette période à Saint-Pierre-en-Faucigny. En effet, si des tombes avaient été localisées au niveau de l'église actuelle dans les années 1940, aucune structure bâtie n'avait encore été associée à la commune pour le haut Moyen Âge. Le mobilier présent sur place tend à nous indiquer une occupation plus précoce que nous n'avons pu matérialiser sur le terrain. Il sera donc intéressant de suivre les prochains travaux réalisés dans la ville afin d'améliorer la connaissance sur son peuplement.

Au niveau départemental, des méthodes de construction similaires avaient été observées à Seyssel sur le site de la basilique d'Albigny¹⁰⁰. Nonobstant, il parait difficile d'engager une comparaison sur la seule présence d'un mur unique.

Ensuite, l'étude anthropologique réalisée sur les ossements nous a permis de mieux caractériser la population. Ainsi, ce sont 18 individus (répartis dans 10 tombes) qui ont fait l'objet d'observations. Nous pouvons affirmer qu'il s'agissait d'une population mixte sans carences majeures. De même, les conditions de vie semblaient assez favorables puisque nous avons observé deux spécimens de plus de soixante ans. Cependant, une caractéristique assez rare est apparue lors de l'étude puisque 4 crânes présentent des déformations non naturelles. Ces dernières sont assez rares pour que l'analyse soit plus poussée. En effet, nous ne dénombrons que quelques cas dans le département, dont 2, récemment découverts dans la nécropole d'Annecy. Ces déformations sont traditionnellement attribuées au peuple Burgonde ayant occupé le territoire entre les Ve et VIe siècles. Toutefois, certains chercheurs essayent de démontrer les limites de cette théorie tout en mettant en avant des pratiques d'emmitouflement des nouveau-nés pouvant provoquer ce genre de stigmates, pratiques encore présentes au XIXe siècle 101. Dans notre cas précisément, il est difficile de placer notre population au sein des Burgondes étant données les dates retenues par les analyses radiocarbone (entre un et deux siècles après la fin des Burgondes). Toutefois,

¹⁰⁰ BIZOT, SERRALONGUE 1988.

¹⁰¹ CRUBEZY, DUSCHENE 2015; KAZANSKI 2006; KAZANSKI, PERRIN 2008. Cas des déformations toulousaines.

le mobilier retrouvé, daté au maximum du VI° siècle, pourrait indiquer une pratique héritée. Il nous est impossible à ce jour d'opter en faveur d'une hypothèse en particulier. Nous ne pouvons que remarquer le fort taux de présence de ces déformations au sein de notre corpus. En effet, sur les dix-huit individus analysés, douze crânes ont pu être observés avec au sein de ces derniers quatre portant une déformation crânienne. Cela représente 33% du total des individus des Tattes. Si l'on regarde la nécropole de Venerques dans le sud-ouest¹0², exemple ayant livré le plus de crânes déformés au niveau européen, avec sept déformations observées sur un total de trente-et-un crânes, nous sommes relativement proches. Il est vrai que notre étude n'est que partielle de par la nature de notre intervention et que le nombre d'individus diffère largement de Venerques, néanmoins, toute proportion gardée, nous observons des taux de présence assez similaires.

Au final, ce sauvetage archéologique nous a permis de mettre en exergue un site complexe qui pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Il relance ainsi la question de la Haute-Savoie au haut Moyen Âge, sujet peu abordé ces dernières années.

BIBLIOGRAPHIE:

1: Sources publiées:

LULLIN, LE FORT 1866 LULLIN Paul, LE FORT Charles, Régeste genevois ou répertoire chronologique et analytique

des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année

1312, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1866.

MIGNE 1862 MIGNE Jacques-Paul, Patrologiae Cursus Completus, Serie Latina, T. 88, 1862, p.1164-1165.

2: Bibliographie générale:

ALBANIS-BEAUMONT 1806 ALBANIS-BEAUMONT, Description des Alpes Grecques et cottiennes ou tableau historique et

statistique de la Savoie,t.2, Paris, 1806

Archéologie en Languedoc, « Nécropoles languedociennes de l'Antiquité Tardive et du haut Moyen - Âge », Revue de la Fédération Archéologique de l'Hérault, Lodève, 1987, 200 p.

AUBRUN 2000 AUBRUN Michel, La paroisse en France : des origines aux XV^e siècle, édition Picard, 2000.

AUFDERHEIDE et RODRIGUEZ-MARTIN 1998

AUFDERHEIDE A. C. et RODRIGUEZ-MARTIN C. : The Cambridge encyclopedia of human

paleopathology, Cambridge University Press, 1998, 498 p.

BARTHELEMY et alii 1997 BARTHELEMY Henry, MERMET Christian, REMY Bernard, La Savoie Gallo-romaine: histoire

et archéologie, Mémoire et Documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t.

XCIX, 1997

BERTRANDY et alii 2000 BERTRANDY François, CHEVRIER Michèle, SERRALONGUE Joël, Carte archéologique de la

Gaule: La Haute-Savoie 74, Maison des Sciences et de l'Homme, 2000.

BESSAT, GERMI 2001-4 BESSAT H.; GERMI C., Lesnoms du patrimoine alpin: atlas toponymique, vol. 1 et 2, Ellug, 2001-

2004

BILLOIN David, « Les récipients en pierre ollaire en France : nouvel état de la question », dans

Minaria Helvetica, Actes de la table ronde 19-20 septembre 2008, Suisse, 2012, pp.46-58.

BIZOT, SERRALONGUE 1988 BIZOT Bruno, SERRALONGUE Joël, « Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seyssel Albi-

gny (Haute-Savoie) », dans Archéologie du Midi Médiéval, Tome VI, 1988, p.25-49.

BOCQUENTIN 2003 BOCQUENTIN F., Pratiques funéraires, paramètres biologiques et identités culturelles au Na-

toufien : une analyse archéo-anthropologique, thèse de doctorat (non publiée), Université de

Bordeaux 1, Talence, 2003, 632 p.

BONNET 1977 BONNET C., Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine à Genève. Mémoires et Documents

publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, T. VIII, Genève.

BOUFFARD 1945 BOUFFARD Pierre, Nécropoles burgondes de la Suisse, Cahiers de Préhistoire et d'Archéolo-

gie, Genève - Nyon, 1945

BROISE Pierre, Genève et son territoire dans l'antiquité : de la conquête romaine à l'occupation

burgonde, Latomus revue d'étude latines, 1974, 2 vol.

BROISE 1984 BROISE Pierre, Le vicus gallo-romain de Boutae et ses terroirs, Société des Amis du Vieil

Annecy, 1984

BROTHWELL 1981 BROTHWELL D. R., Digging up Bones , British Museum (Natural History), Oxford University

Press: Oxford, 1981, 213 p.

BRUZEK 2002 BRUZEK J., A method for visual determination of sexing using the human hip bone. American

Journal of Physical Anthropology, 2002, 117, p. 157-168.

COLARDELLE 1983 COLARDELLE Michel, Sépultures et traditions funéraires du V^e au XIII^e siècle ap. J.-C. dans les

campagnes des Alpes françaises du Nord, Grenoble, 1983

COLARDELLE, REYNAUD 1984 COLARDELLE Michel et REYNAUD Jean-François (dirs), Des Burgondes à Bayard : mille ans

de moyen âge, recherches archéologiques et historiques, catalogue d'exposition, Centre

d'Archéologie Historique des Musées de Grenoble et de l'Isère, Grenoble, 1984.

COQUEUGNIOT et al. 2002 COQUEUGNIOT H., GIACOBINI G. et MERBA G., L'utilisation de caractères morphologiques

dans la diagnose sexuelle des mandibules d'enfants. Application à la collection ostéologique de Turin (Italie), Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 2002, 14 (1-2), p.

131-139.

COQUEUGNIOT et WEAVER 2007 COQUEUGNIOT H. et WEAVER T. D. Brief Communication Infracranial Maturation in the

Skeletal Collection From Coimbra, Portugal: New Aging Standards for Epiphyseal Union,

American Journal of Physical Anthropology, 2007, 134, p. 424-437.

COQUEUGNIOT et al. 2010 COQUEUGNIOT H., WEAVER T. D. et HOUËT F. (2010) Brief communication: A probabilistic

approach to age estimation from infracranial sequences of maturation, American Journal of

Physical Anthropology, 2010, 142, p. 655-664.

CORBIERE (de la) Matthieu, L'invention et la défense des frontières dans le diocèse de Genève,

Annecy, Académie salésienne, 2002.

COURTAUD 1996 COURTAUD P., « Anthropologie de sauvetage » : vers une optimisation des méthodes

d'enregistrement. Présentation d'une fiche anthropologique, Bulletins et Mémoires de la Société

d'anthropologie de Paris, 1996, volume 8, numéro 3, p. 157-167

CRUBÉZY 1986 CRUBÉZY E. La nécropole de Rivel (Venerque - Haute-Garonne), étude anthropologique, essai

d'interprétation palethnographique. Mémoire de diplôme de L'E.P.H.E. T. 1 et 2, 1986, 745 p.

(Inédit)

CRUBÉZY 1988 CRUBÉZY É. : Interactions entre facteurs bio-culturels, pathologie et caractères discrets.

Exemple d'une population médiévale : Canac (Aveyron), Université de Montpellier 1, thèse de

Médecine (non publiée), 417 p.

CRUBÉZY et al. 1998 CRUBÉZY É., CAUSSE L. et LUDES B. : Le paysan médiéval en Rouergue. Cimetière et

église de Canac (Campagnac, Aveyron). Musée archéologique de Montrozier, Montrozier,

263 p.

CRUBÉZY et al. 2002 CRUBÉZY É., GOULET J., BRUZEK J., JELINEK J., ROUGE D. et LUDES B. : Epidémiologie

de l'arthrose et des enthésopathies dans une population européenne d'il y a 7700 ans. Revue

du Rhumatisme 69, 2002, p. 1217-1225.

CRUBÉZY, SELLIER 1990 CRUBÉZY É. et SELLIER P., Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux,

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1990, 2 (3-4), p. 171-178.

CRUBEZY, DUSCHENE 2015 CRUBEZY Eric, DUSCHENE Sylvie (dirs), Les cimetières du haut Moyen Âge en Languedoc,

Presses Universitaires de Perpignan, 2015.

Deliste 1889 Deliste Ferdinand, « Sur les déformations artificielles du crâne dans les Deux-Sèvres et la

Haute-Garonne » dans Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, III° Série, Tome 12,

1889. p. 649-669.

DESSAIX 1854 DESSAIX Joseph, La Savoie Historique et Pittoresque, Chambéry, 1854.

DUBUIS 1983 DUBUIS François-Olivier, « Vestiges de sanctuaires primitifs et « préhistoire » des paroisses

rurales en amont du Léman », dans Archéologie Suisse, 1983, p.90-96.

DUCIS 1866 DUCIS Claude-Antoine, « Découvertes archéologiques à Viuz-la-Chiésaz », Revue

Savoisienne, 1866.

DUDAY 1990 DUDAY H., Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en

espace vide, Revue archéologique du Centre de la France, 1990, 29 (2), p. 193-196.

DUDAY et al. 1990 DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P. et TILLIER A.-M.,) L'anthropologie de

« terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires., Bulletins et Mémoires de la

Société d'Anthropologie de Paris, 1990, 2 (3-4), p. p. 29-59.

DUDAY 2005 DUDAY H., L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort, in Dutour O., Hublin J.-J. et

Vandermeersch B. (éd), Objets et méthodes en paléoanthropologie, Paris, Comité des

travaux historiques et scientifiques, 2005, p.153-216.

DUDAY 2009 DUDAY H., The archaeology of the Dead. Lectures in Archaeothanatology, Oxford, Oxbow, 2009,

158 p.

DUPARC, MARTEAUX 1942 DUPARC Pierre, MARTEAUX Charles, « séance du 6/5/42 » dans Revue Savoisienne, T. 83,

1942, p.11-12.

DUPARC 1955

DUPARC Pierre, Le comté de Genève – IX^e-XV^e siècle, Mémoires et Documents publiés par la

Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1955.

ESCHER 2006 ESCHER Katalin, Les Burgondes : I-VIº siècles après J.-C., Edition Errance, 2006.

FAURE-BOUCHARLAT 2001 FAURE-BOUCHARLAT Elise, Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du V^e au XII^e s.

(Bresse, Lyonnais, Dauphiné), DARA, n°21, 2001.

FAZEKA, KÓSA 1978 FAZEKA I. G. et KÓSA F., Forensic Fetal Osteology, Akadémiai Kiadó, 1978, Budapest, 413.

FINNEGAN 1978 FINNEGAN M.: Non-metric variation of the infra-cranial skeleton. Journal of Anatomy, 125 (1),

1978, p. 23-37.

FOY Danièle, Le verre de l'antiquité tardive et du haut Moyen Âge, Association Française pour

l'Archéologie du verre, Guiry-en-Vexin, 1995, 380 p.

GAILLARD SEMAINVILLE 1995 GAILLARD de SEMAINVILLE Henri (dir) et alii, Les Burgondes : apports de l'archéologie, actes

du colloques international de Dijon, Association pour la Connaissance du Patrimoine de

Bourgogne, Dijon, 1995.

GAGNIERE 1965 GAGNIERE S., Les sépultures à inhumation du IIIe au XIIIe siècle dans la basse vallée du

Rhône. Essai de chronologie funéraire. Les Cahiers Rhôdaniens, T. XII, p.53-110.

GEMMERICH 1999 GEMMERICH I. G. L.: Création d'une collection anthropologique de référence et application

des caractères discrets dans le cas de généalogies connues, Université de Genève, Thèse de

Doctorat (non publiée), 1999, 266 p.

GOODMAN et ROSE 1990 GOODMAN A. H. et ROSE J. C. S., Assessment of Systematic Physiological Perturbations from

Dental Enamel Hypoplasias and Associated Histological Structures, Yearbook of Physical an-

thropology, 33, 1990, p.59-110.

GRANDSAIGNES 1947 GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, Dictionnaire d'ancien français – Moyen-Age et

Renaissance, Larousse, 1947.

HAUSER et STEPHANO, 1989 HAUSER G. et DE STEPHANO G. F.: Epigenetic Variants of the Human Skull, Schweizerbart,

Stuttgart, 1989, 301 p.

HILLSON 2001 HILLSON S., Recording dental caries in archaeological human remains, *International Journal of*

Osteoarchaeology, 11, 2001, p. 249-289.

HILLSON 2005 HILLSON S., Teeth, Cambridge University Press, Cambridge, 2005 373 p.

KAZANSKI 2006 KAZANSKI Michel, « Concerning artificial skull deformation among the burgundians in the great

migration period » dans OPUS, 2006.

KAZANSKI, PERRIN 2008 KAZANSKI Michel, PERIN Patrick, « Identité ethnique en Gaule à l'époque des Grandes

Migrations et des Royaumes barbares : étude de cas archéologiques » dans Antiquité nationales,

Société des amis du Musée d'Archéologie National, Tome 39, 2008, p.181-216.

KLAUS et al. 2009 KLAUS H. D., LARSEN C. S. et TAM M. E.: Economic Intensification and Degenerative Joint

Disease : Life and Labor on the Postcontact North Coast of Peru, American Journal of Physical

Anthropology 139, 2009, p. 204-221.

LE-DOUBLE 1912 LE-DOUBLE A.-F. : Traité des variations de la colonne vertébrale de l'Homme et de leur signifi-

cation au point de vue de l'Anthropologie zoologique. *In LE-DOUBLE A.-F.* (éd) Annexe au traité

des variations des os du crâne et de la face de l'Homme, Vigot frères, Paris, 1912 p. 439-488.

LEGENDRE 2008 LEGENDRE Jean-Pierre, « La Westforschung et l'époque mérovingienne en Lorraine

mosellane » dans L'Austrasie. Sociétés, économie, territoires, christianisation : Actes des 26e

journées internationales d'archéologie mérovingienne, 2008, p.13-20.

LE ROUX, MARTEAUX 1898 LE ROUX, Marc et MARTEAUX Charles, « Sépultures burgondes », Revue Savoisienne, 1898.

LE ROUX, MARTEAUX 1899 LE ROUX, Marc et MARTEAUX Charles, Les Sépultures burgondes dans la Haute-Savoie :

Histoire et Anthropologie, Musée de la ville d'Annecy, 1899.

LIERVERSE et al. 2007 LIERVERSE A. R., LINK D. W., BAZALIISKIY V. I., GORIUNOVA O. I. et WEBER A. W. : Dental

Health Indicators of Hunter-Gatherer Adaptation and Cultural Change in Siberia's Cis-Baikal,

American Journal of Physical Anthropology 134 (3), 2007 p. 323-339.

LIVERSIDGE et MOLLESON 2004 LIVERSIDGE H.-M. et MOLLESON T. variation in Crown and root Formation and Eruption

of Human deciduous Teeth. American Journal of Physical Anthropology 123, p. 172-180.

LHEMON 2002 LHEMON Maëlle, La pierre ollaire en France : étude du matériel rhônalpin et inventaire bibliogra-

phique du sud / sud-est, Mémoire de DEA d'Arhéologie, Université Lumière Lyon II, septembre

2002.

MAJÓ 1996 MAJÓ T., Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes,

Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1996, 8, p. 481-490.

MARESH M. M., Measurement from roentgenograms, American Journal of Diseases of Children,

1970, 89, p.725-742.

MARIOTTE, BAUD 1981 MARIOTTE Jean-Yves, BAUD Henri, Dictionnaire des communes savoyardes – Le Genevois,

Horvath, 1981.

MARTEAUX 1938 MARTEAUX Charles, Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le

cadastre de 1730, Mémoires et Documents de l'Académie Florimontane, Annecy, 1938.

MARTEAUX, LE ROUX 1900 MARTEAUX Charles, LE ROUX, Marc, « Voies romaines de la Haute-Savoie –Voie romaine de

Boutae à Aquae », Revue Savoisienne, 1900.

MAUREILLE et al. 1995 MAUREILLE B., CASTEX D., DEPIERRE G., BAR D.: Les crânes déformés de Saint-Étienne

(Beaune, Côte d'Or, Ve-VIe siècles). Données archéologiques et anthropologiques. *In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série. Tome 7 fascicule 1-2, 1995.

pp. 49-67.

MAUREILLE, SELLIER 1996 MAUREILLE B. et SELLIER P., Dislocation en ordre paradoxal, momification et décomposition :

observation et hypothèses, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 1996,

8 (3-4), p. 313-327.

MÉTRAL 1975 MÉTRAL Martine, Le mobilier funéraire du haut Moyen-Age en Haute-Savoie, Travail d'Etude et

de Recherches, Centre Universitaire de Savoie, 1975.

MOLNAR 1971 MOLNAR S., Human tooth wear, tooth function and cultural variability, American Journal of Phys-

ical Anthropology, 1971, 34 (2), p. 175-190.

MOORREES et al. 1963a. MOORREES C.F.A., FANNING E. A. et HUNT E. E. J., Age variation of formation stages for ten

permanent teeth, Journal of dental research, 1963, 42, p. 1490-1502.

MOORREES et al. 1963b. MOORREES C.F.A., FANNING E. A. et HUNT E. E. J., Formation and resorption of three decid-

uous teeth in children, American Journal of Physical Anthropology, 1963, 21, p. 205-213.

MURAIL 1996 MURAIL P.: Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche

méthodologique appliquée à la nécropole romaine de Chantambre (Essonne, France), université

de Bordeaux 1, Thèse de doctorat (non publiée), 1996, 266 p.

MURAIL, 2005 MURAIL P. : Variations anatomiques non métriques : les caractères discrets. in : Dutour O.,

Hublin J.-J. et Vandermeersch B. (éd), Objets et méthodes en paléoanthropologie. Paris, 2005,

p. 137-151.

MURAIL et al. 2005 MURAIL P., BRUZEK J., HOUËT F. et CUNHA E., DSP: a probalistic sex diagnosis tool using

world wide variation of pelvic measurement, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie

de Paris, 2005, 17 (1-2), p. 167-176.

ORTNER 2003 ORTNER D. J.: Identification of Pathological conditions in human skeletal remains. Academic

Press, Amsterdam, 2003, 637 p.

OWINGS-WEBB, SUCHEY 1985 OWINGS-WEBB P. A. et SUCHEY J.M., Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial

clavicle in a modern multiracial sample of American males and females, American Journal of

Physical Anthropology, 1985, 68 (4), p. 457-466.

PASSARD et alii 2003 PASSARD François, GISARD Sophie, ULRACHER Jean-Pierre, RICHARD Annick (dirs),

Burgonde, Alamans, Francs et Romain dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et

la Suisse (Ve-VIIe siècle après J.-C.), Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003.

PASSARIUS et al. 2008 PASSARIUS O., DONAT R. et CATAFAU A. (dir) Vilarnau : un village du Moyen-Âge en Roussil-

lon, Canet-de-Rosselló, Trabucaire, 2008, 516 p.

PERIN, FEFFER 1997 PERIN Patrick, FEFFER Laure-Charlotte, Les Francs, Armand Colin, 1997.

PINARD 1998 PINARD Gaelle, d'après le rapport de V. Savino, « La nécropole des Margueire », dans Revue

Savoisienne, 1998, p.47-48.

PRIVATI 1983 PRIVATI Béatrice, La nécropole de Sézegnin (IVe-VIIIle siècle), Société d'Histoire et

d'archéologie de Genève, série In-4, n° X, 1983.

R CORE TEAM 2014: R CORE TEAM : A language and environment for statistical computing. R Foundation for

Statistical Computing, Vienna, Austria, 2014, URL http://www.R-project.org.

REYNAUD et alii 1982 REYNAUD Jean-François, JACQUIN L., MARTIN G., SOUBEYRAN M., La nécropole de

Saint-Irénée, Saint-Just (Lyon). Mélanges d'archéologie médiévale en l'honneur du doyen M. de

Boüard. Mémoires et documents, Paris.

SAUNDERS 1978

SAUNDERS S.-R.: *The development and distribution of discontinuous morphological variation of the human infracranial skeleton*, National Museum of Man, Archealogical Survey of Canada, paper n°81, Ottawa, 1978, 549 p.

SAUNDERS. HOPPA 1993

SAUNDERS S.-R. et HOPPA R. D., Growth Deficit in survivors and non-survivors: biological mortality bias in subadult skeletal sample?, in Hoppa R.D. et Fitzgerald C. M. (éd), Human growth in the past (studies from bones and teeth), Cambridge University Press, 1993, p. 183-209.

SCHAEFER et al. 2009

SCHAEFER S.-R., BLACK S. et SCHEUER L., Juvenile Osteology: A Laboratory and Field Manual, New-York, Academic Press, 2009, p. 384

SCHEUER, BLACK 2000

SCHEUER L. et BLACK S., *Developmental juvenile osteology,* New-York, Academic Press, 2000, 587 p.

SCHMITT 2002

SCHMITT A., Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2002, 14 (1-2), p. 51-73.

SCHMITT 2005

SCHMITT A., Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2005, 17 (1-2), p. 51-73.

SMITH 1984

SMITH B.-H., Patterns of Molar Wear in Hunter-Gatherers and Agriculturalists, *American Journal of Physical Anthropology*, 1984, 63, p. 39-56.

STEINER, MENNA 2000

STEINER Lucie, MENNA François, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV**-*VII** *s. ap. J.-C.)*, Cahiers d'archéologie romande n° 76, Archeodunum, 2 vol., 2000.

THOMAS 2011

THOMAS A.: Identités funéraires, variants biologiques et facteurs chronologiques : une nouvelle perception du contexte culturel et social du Cerny (Bassin parisien, 4700-4300 avant J.-C.), Université de Bordeaux 1, Thèse de Doctorat (non publiée), 2011, 788 p.

UBELAKER 1989

UBELAKER, D. H.: *Human Skeletal Remains: Excavation, Analysis. Interpretation.* Chicago, Aldine Publishing Company, 1989, 172 p.

ULRACHER et alii 2008

URLACHER Jean-Pierre, PASSARD-URLACHER Françoise, GIZARD Sophie, Saint-Vit Les Champs Traversains – Doubs – Nécropole mérovingienne (VIº-VIIº siècles) et enclos protohistorique (IXº-Vº s. av. J.-C.), Presses de l'Université de Franche-Comté n° 1110, 2008, 496 p., 341 fig., 95 pl.

ULRICH 1957

ULRICH Henri, « Trois crânes artificiellement déformés du Bas-Rhin » dans Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, X° Série, Tome 8, fascicule 5-6, 1957, p. 276-283.

VTLLOTTE 2006

VILLOTTE S.: Connaissances médicales actuelles, cotation des enthésopathies: nouvelle méthode. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 18 (1-2), 2006, p. 65-85.

VILLOTTE 2009

VILLOTTE S.: Enthésopathies et activités des hommes préhistoriques. Recherche méthodologique et application aux fossiles européens du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. BAR International Series, Oxford, 2009, 206 p. WALKER et al. 2009 WALKER P. L., BATHURST R. R., RICHMAN R., GJERDRUM T. et ANDRUSHKO V. A. The

Causes of Porotic Hyperstosis and Cribra Orbitalia: A Reappraisal of the Iron-Deficiency Anemia

Hypothesis, American Journal of Physical Anthropology 139 (2), 2009, p. 109-125.

WAPLER et al. 2004 WAPLER U., CRUBÉZY E. et SCHULTZ M.: Is cribra orbitalia synonymous with anemia? Anal-

ysis and interpretation of cranial pathology in Sudan, American Journal of Physical Anthropology

123 (4), 2004, p. 421-431.

3 : RAPPORTS D'OPÉRATIONS ET MÉMOIRES :

D'AGOSTINO et alii 2011 D'AGOSTINO LAURENT (DIR.), GUFFOND CHRISTOPHE, CECI LILIANA, CHAUVIN-DESFLEURS

ÉVELYNE, CHEVALIER MAUD, AVEC LA PARTICIPATION DE LAIDEBEUR JOCELYN, VEISSIERE OLIVIER, BELMONT ALAIN, LES CHÂTEAUX DE HAUTE-SAVOIE). RFO DE PROSPECTION, SDAHS – HADÈS, 2011,

À VENIR

GUFFOND et alii 2009 GUFFOND Christophe, CECI Liliana, LAIDEBEUR Jocelyn, Sépulture des Grands Champs,

Viuz-la-Chiésaz, RFO de fouille d'urgence, 2009.

PARRIN Stéphane, La dynastie Burgonde et ses rapport avec les états europeens du V^e siècle

à sa chute en 534, Mémoire de maîtrise, Université Jean Monnet, St-Etienne, 1995.

RANNOU 1994 RANNOU Pierre, Recherches sur le royaume Burgonde (443-534), Mémoire de maîtrise sous la

direction de C. Lepelley, Université Paris X -Nanterre, 1994.

RETHORE, BAYEN 2004 RÉTHORÉ Pascale, BAYEN Eric, Viuz-la-Chiésaz (74), La Ravoire – Diagnostic archéologique

(décision préfectorale n° 04/160), Institut National de Recherches Archéologiques Préventives,

octobre 2004.

SERGENT et alii 2002 SERGENT Frédéric, PARENT Daniel, KUNTZ Laurence, KLIESCH Sylvie, KLIESCH Frédéric,

Z.A.C de la Vigne, Commune de Saint-Pierre-en-Faucigny, Rapport Final de Diagnostic, INRAP,

2002.

SERRALONGUE 1994-1996 SERRALONGUE Joël, Yvoire - Les Combes – Nécropole du haut Moyen-Age, Rapport de

fouille de sauvetage urgent, 1987 ; rapport de fouille de sauvetage programmé, 1988 ; rapport de fouille de sauvetage urgent, 1991 ; rapport de fouille de sauvetage programmé, 1994 ;

rapport de fouille programmée triannuelle, 1995 et 1996.

TABLE DES ILLUSTRATIONS:

Fig 1 : Mise au jour des vestiges. Cliché : L. Benoit.	p.14
Fig 2 : Vestiges en fin d'opération archéologique. Cliché : L. Benoit.	p.14
Fig 3 : Impasse des Tattes au début du sauvetage. Cliché : L. Ceci.	p.28
Fig 4 : Table de Peutinger. Bibliotheca Augustana.	p.33
Fig 5 : Vestiges découverts lors des travaux. Cliché : L. Benoit.	p.34
Fig 6 : Fouille fine des vestiges. Cliché : L. Benoit.	p.35
Fig 7 : Documentation des vestiges. Cliché : L. Ceci.	p.37
Fig 8 : Suivi des travaux de réseaux. Cliché : L. Ceci.	p.38
Fig 9 : Extrait du travail d'orthophotographie. Cliché : L. Benoit.	p.39
Fig 10 : Un des épisodes neigeux durant le sauvetage. Cliché : L. Ceci.	p.42
Fig 11 : Emplacement du site des Tattes (n° 825) sur la mappe Sarde de 1730. Archives	•
Départementales de la Haute-Savoie.	p.45
Fig 12 : Extrait de la carte géologique. BRGM.	p.46
Fig 13 : Vue des couches stratigraphiques. Cliché : L. Benoit.	p.46
Fig 14 : Détails du mur M 1011. Clichés : L. Benoit.	p.49
Fig 15 : Vue du sol SOL 1012. Clichés : L. Benoit.	p.49
Fig 16 : Exemple de sépultures. Cliché : J. Lair.	p.50
Fig 17 : Vue orientale de la tombe TMB 1006, sépulture à réductions. Cliché : L. Benoit.	p.51
Fig 18 : Vue de la tranchée n°2. Cliché : L. Benoit.	p.52
Fig 19 : Mur M 1011 sous la grange du XVIIIe siècle. Cliché : J. Lair.	p.53
Fig 20 : Détails du mur M 1011. Cliché : L. Benoit.	p.54
Fig 21 : Tombes 1005 à 1009 avant fouille. Cliché : L. Benoit.	p.56
Fig 22 : Vue du sol SOL 1012. Clichés : J. Lair.	p.56
Fig 23 : Mortier du dallage. Cliché : L. Benoit.	p.57
Fig 24 : Vue de la couche préparatoire <i>US 10012</i> . Clichés : J. Lair.	p.57
Fig 25 : Sépulture TMB 1009 en cours de fouille. Cliché : L. Benoit.	p.58
Fig 26 : Tombe 1001 et 1002 détruites avant notre intervention. Cliché : L. Benoit.	p.58
Fig 27 : Tombes en coffres de dalles. Cliché : L. Benoit.	p.60
Fig 28 : Potentiel coffre double. Cliché : L. Benoit.	p.61
Fig 29 : Tombe TMB 1006 vidée et dessous, la tombe TMB 1010. Clichés : L. Benoit.	p.62
Fig 30 : Ensemble des sépultures. Cliché : L. Benoit.	p.63
Fig 31 : Vestiges présents après le décapage de surface. Cliché : L. Benoit.	p.65
Fig 32 : Remblais modernes. Cliché : L. Ceci.	p.65
Fig 33 : Couche TCA – US 10006. Cliché : L. Ceci.	p.66
Fig 34 : Substrat naturel. Cliché : L. Benoit.	p.66
Fig 35 : Décapage de surface. Cliché : L. Ceci.	p.66
Fig 36 : Vue des tombes et des vestiges du pavement. Cliché : L. Benoit.	p.66
Fig 37 : Vue des structures et de leurs bases. Cliché : L. Benoit.	p.67
Fig 38 : Couche de tuiles modernes. Cliché : L. Benoit.	p.68
Fig 39 : Lot de tessons issus de la fouille. Cliché : L. Ceci.	p.69
Fig 40 : Fond de coupe à revêtement argileux. Cliché : L. Ceci.	p.70
Fig 41 : Exemple de clou retrouvé à Saint-Pierre-en-Faucigny. Cliché : L. Ceci.	p.71
Fig 42 : Plaque boucle en fer. Cliché : L. Ceci.	p.71
Fig 43 : fragment de vaisselle en verre. Cliché : L. Ceci.	p.73
Fig 44 : Fragment de pot en pierre ollaire. Cliché : L. Ceci.	p.73
Fig 45 : Vue d'ensemble de l'espace sépulcral après la fouille des structures funéraires. Cliché : L. Benoit.	p.45
Fig 46 : Vue d'ensemble de l'espace sépulcral avant la fouille des structures funéraires. Cliché : L. Benoit.	p.85
Fig 47 :Crâne de l'individu inhumé dans TMB 1009 présentant le plus d'indices en faveur d'une	
déformation crânienne neut-être volontaire. Cliché : A. Gaillard	n 93

ANNEXES:

SOMMAIRE:

I: Planches:

Planche I : Localisation de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny. Echelle : 1/200000°. DAO : L. BE-NOIT /UAPB.

Planche II : Localisation de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny. Echelle : 1/25000°. DAO : L. BE-NOIT /UAPB.

Planche III : Cadastre et localisation de la surveillance de travaux et du sauvetage. Echelle : 1/1500 °. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche IV: Les cadastres anciens. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche V: Plan du sauvetage. Echelle: 1/20°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche VI : Coupe Sud-Nord du sondage hors bâtiment et sépultures . Echelle : 1/20°. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche VII: Sépulture n°3. Echelle: 1/5°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche VIII: Sépulture n°4. Echelle: 1/5e. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche IX: Sépulture n°5. Echelle: 1/5°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche X : Sépulture n°6. Echelle : 1/5°. DAO : L. BENOIT / UAPB.

Planche XI: Sépulture n°7. Echelle: 1/5°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XII: Sépulture n°8. Echelle: 1/5°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XIII: Sépulture n°9. Echelle: 1/5°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XIV: Sépulture n°10. Echelle: 1/5e. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XV: Plan final du sauvetage. Echelle: 1/20°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XVI: Mobilier divers. Echelle: 1/1°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XVII: Mobiliers sépulture n°6. Echelle: 1/1e. DAO: L. BENOIT / UAPB.

Planche XVIII: Mobiliers sépulture n°7. Echelle: 1/1°. DAO: L. BENOIT / UAPB.

II: Annexes:

Annexe 1 : Transcription : Charta qua Annemundus, Lugdunensis praesul,	
Ludunensi Sancti Petri Parthenoni dona collata memorat et confirmat, ac ipse nova dona	
confert (anno 653).	p.131
Annexe 2 : Catalogue des datations Radiocarbone.	p.134
Annexe 3 : Inventaire des Minutes.	p.141
Annexe 4 : Inventaire du Mobilier.	p.142
Annexe 5 : Catalogue des sépultures.	p.144
Annexe 6 : Système d'enregistrement.	p.204
Annexe 7 : Diagramme Stratigraphique.	p.207
Annexe 8 : Inventaire des Espaces.	p.209
Annexe 9 : Inventaire des Entités Archéologiques.	p.212
Annexe 10 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.	p.219

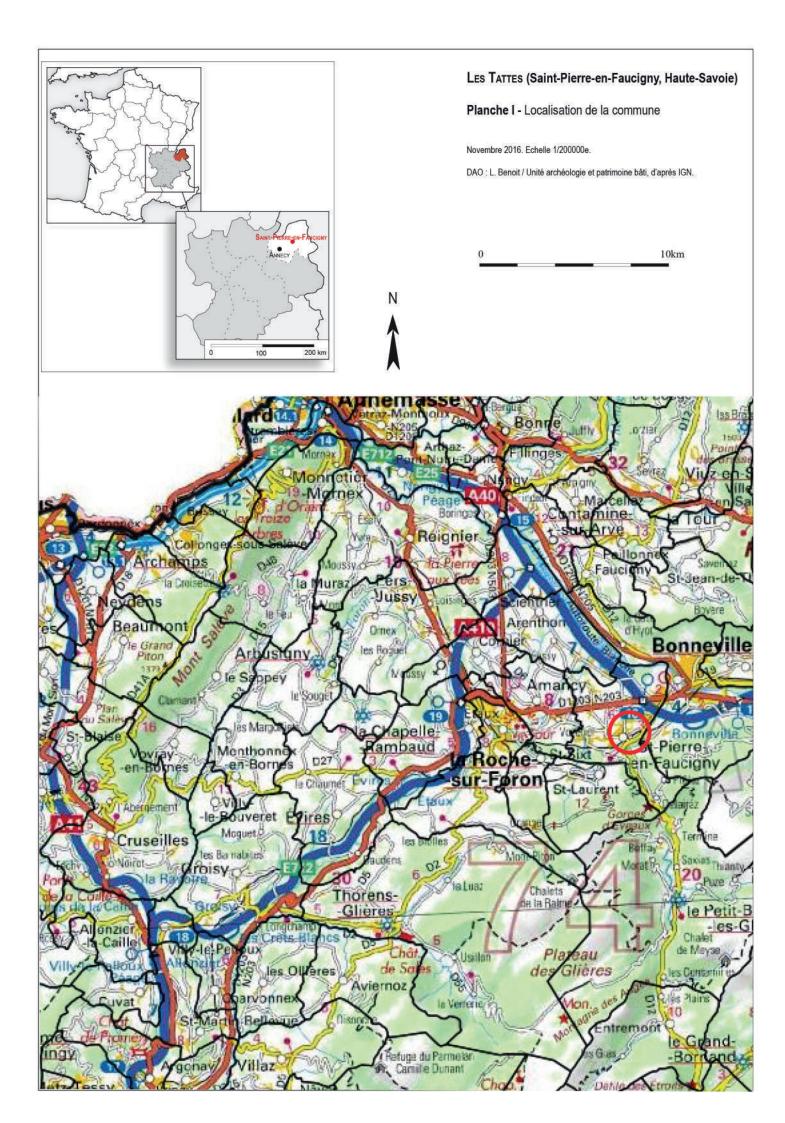




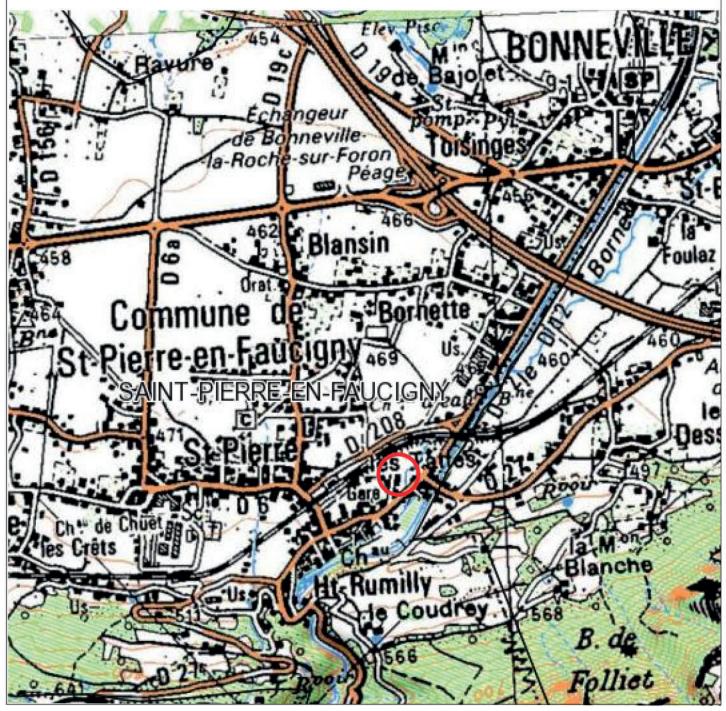
Planche II - Localisation de la commune

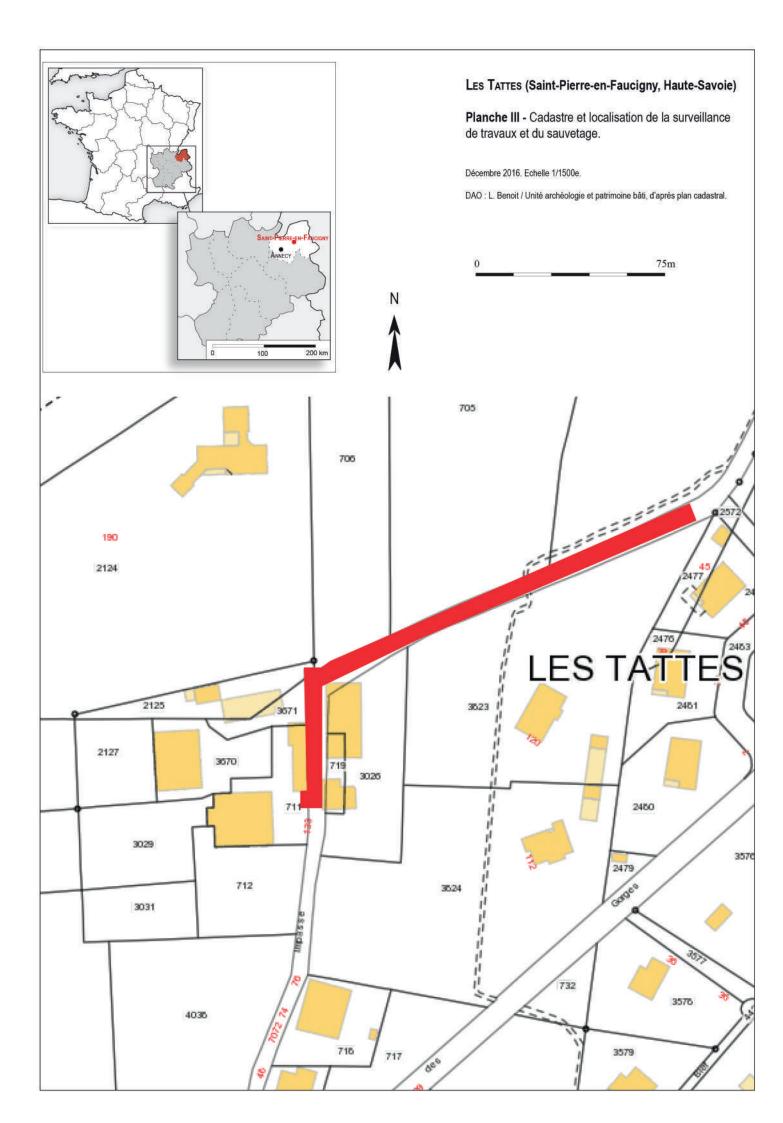
Novembre 2016. Echelle 1/25000e.

DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti, d'après IGN.

0 1.25km







LES TATTES (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie) Planche IV - Les cadastres anciens: La mappe Sarde (1730) Le cadastre Français (1869) Mars 2017. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. 型 = 1087 1086 1085 1062 106; 1076

.931

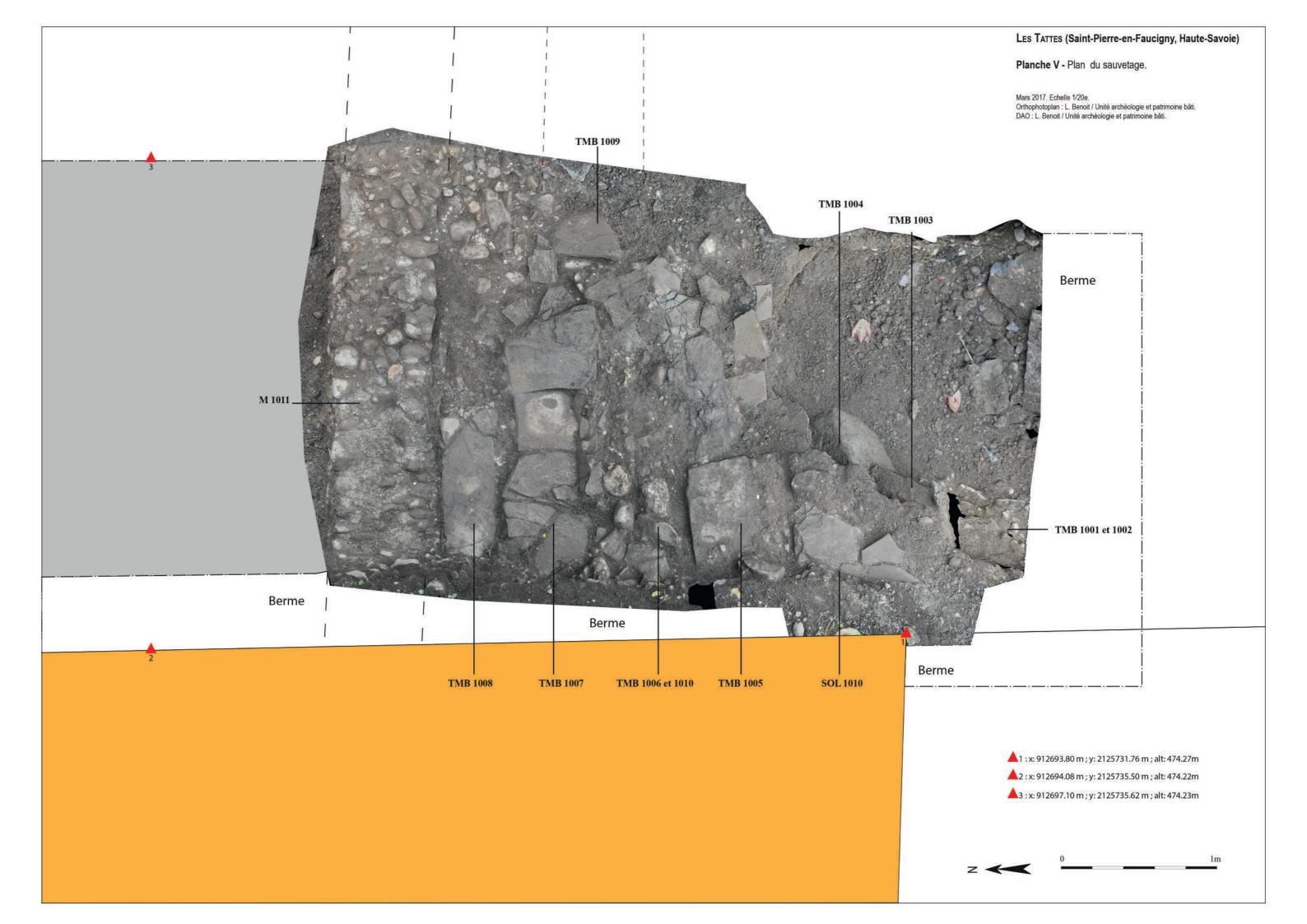
1067

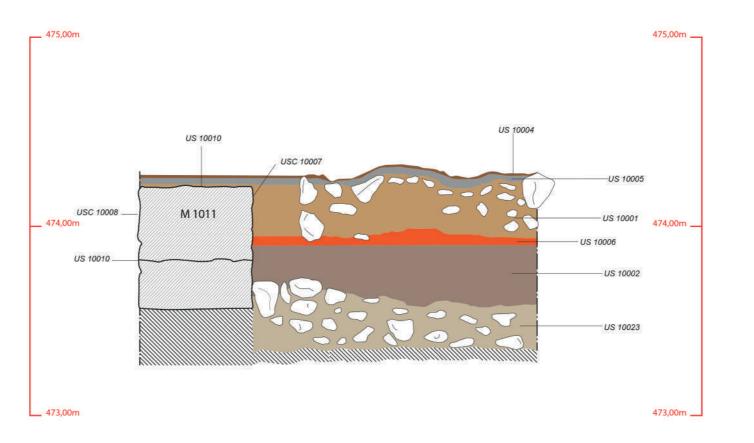
1060

933

983

1597





Légende:





LES TATTES (Saint-Pierre-en-Faucigny, Haute-Savoie)

Planche VI - Coupe Sud-Nord du sondage hors bâtiment et sépultures.

Avril 2017, Echelle 1/20e. Relevé: L. Ceci / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



Planche VII - Sépulture n° 3

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



Planche VIII - Sépulture n° 4

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



USC 10031



Planche IX - Sépulture n° 5

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



USC 10033

Planche X - Sépulture n° 6

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.

US 10017



USC 10035

Légende:

Au vu de la nature des vestiges (réductions), il s'agit ici d'une photo vue du dessus et non d'une ortho-image. L'échelle est donc à titre indicative.



0 25cm

Planche XI - Sépulture n° 7

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



US 10018

USC 10037



Planche XII - Sépulture n° 8

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



USC 10039

Légende:

: Boucle de ceinture



0 25cm



Légende: Au vu de la nature des vestiges (haut de coffre), il s'agit ici d'une photo vue du dessus et non d'une ortho-image. L'échelle est donc à titre indicative.

Planche XIII - Sépulture n° 9

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



Planche XIV - Sépulture n° 10

Mars 2017. Echelle 1/5e. Orthophotoplan : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.

US 10021



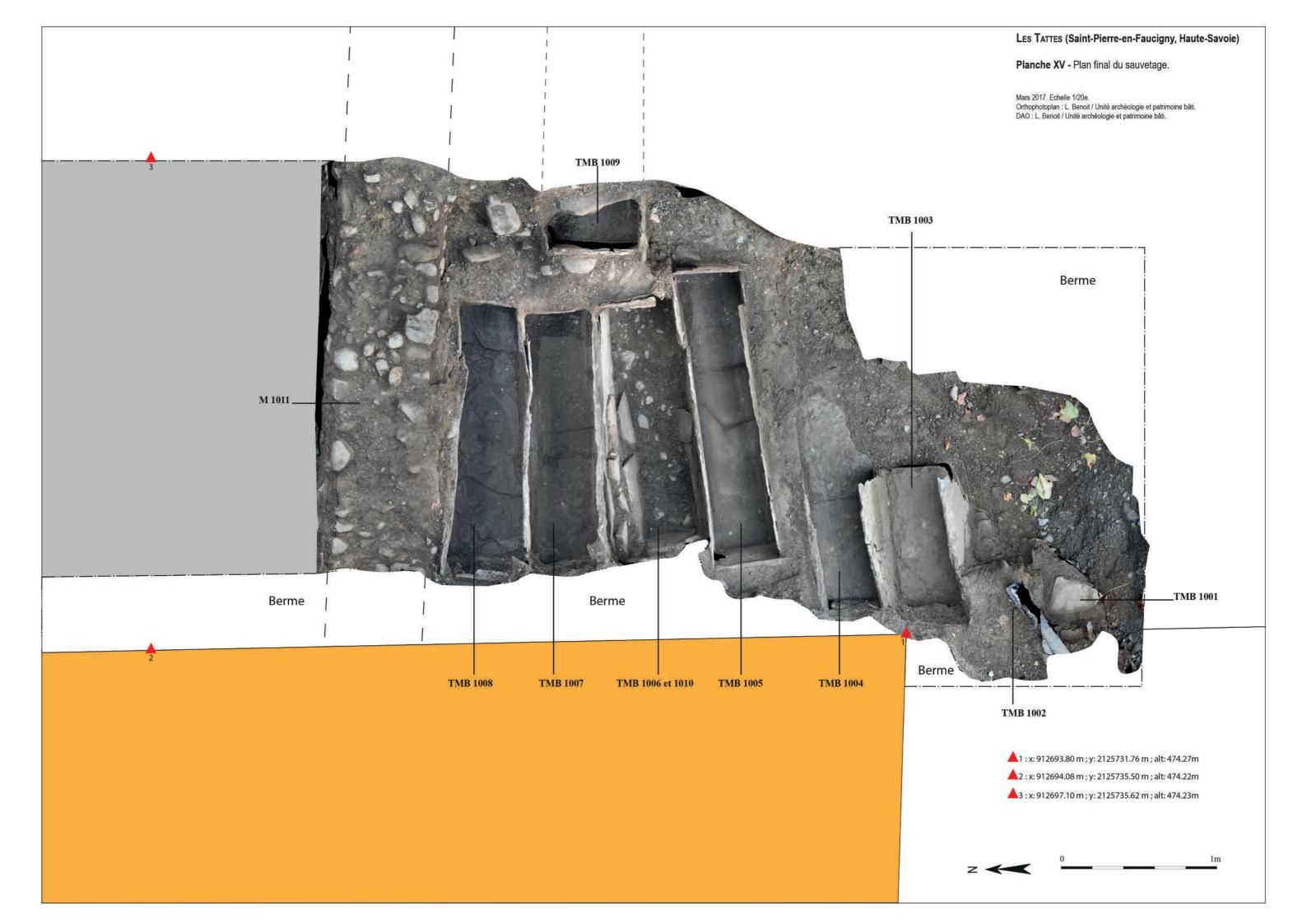
USC 10043

Légende:

Au vu de la nature des vestiges (réductions), il s'agit ici d'une photo vue du dessus et non d'une ortho-image. L'échelle est donc à titre indicative.



0 25



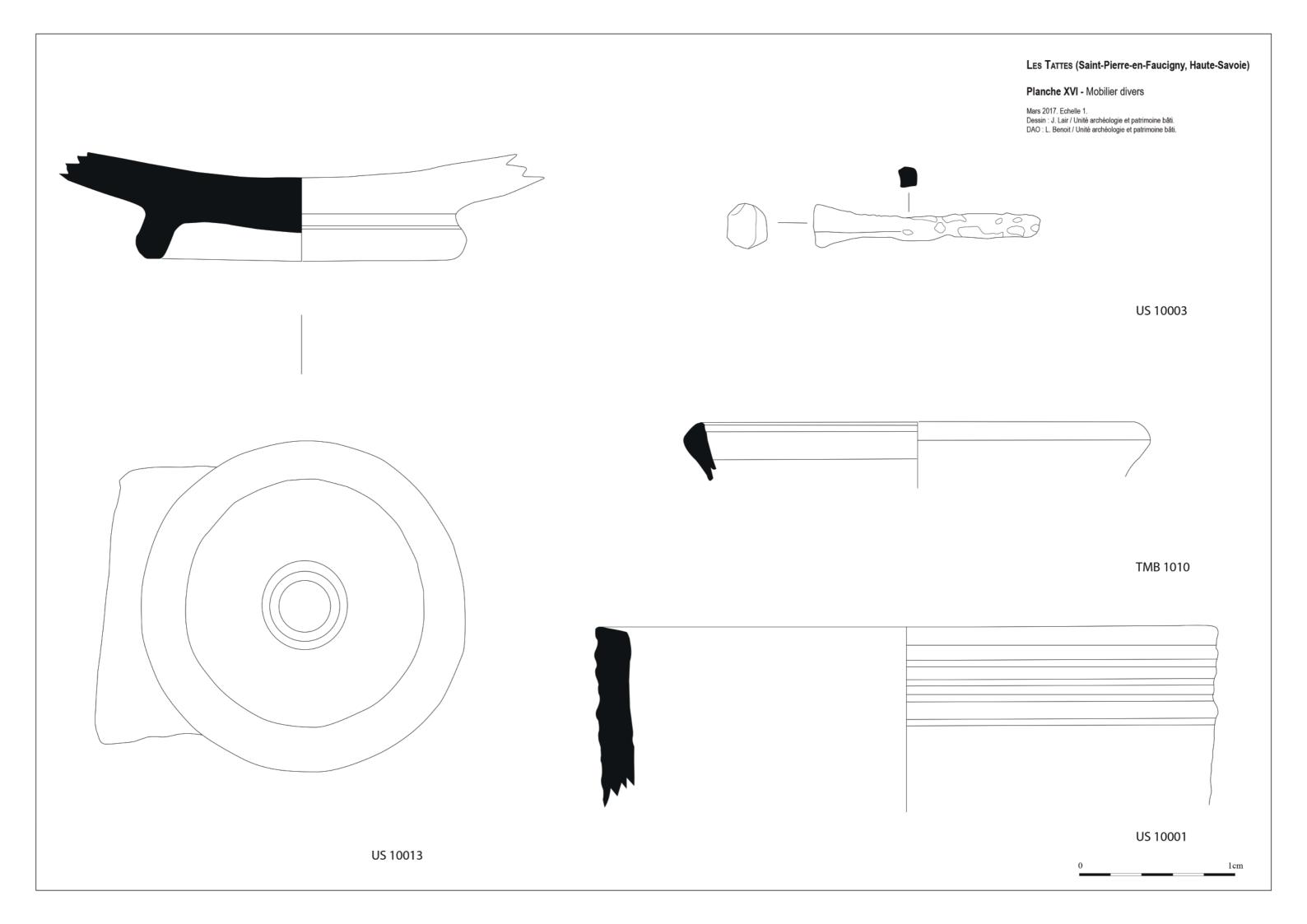
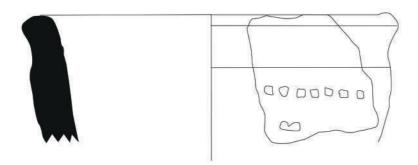
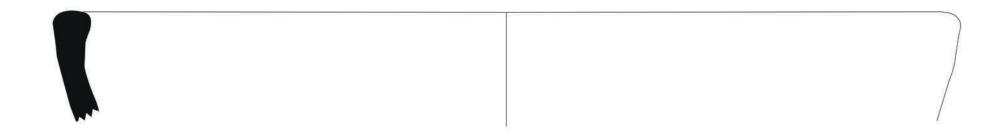


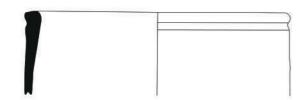
Planche XVII - Mobilier Sépulture n° 6

Mars 2017, Echelle 1. Dessin : J. Lair / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.









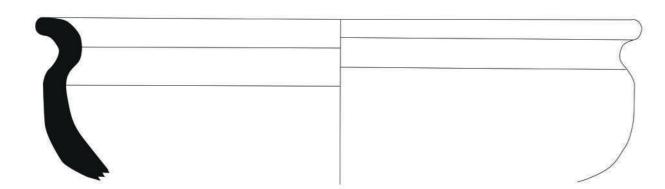


Planche XVIII - Mobilier Sépulture n° 7

Mars 2017. Echelle 1. Dessin : J. Lair / Unité archéologie et patrimoine bâti. DAO : L. Benoit / Unité archéologie et patrimoine bâti.



Site funéraire	des Tattes	(Saint-Pierre	-en-Fauciony	Haute-Savoie
OILE IUITEI AITE	ues ialles	(Callit-i lelle	- 	I laute-Savole

Annexe 1 : Transcription : Charta qua Annemundus, Lugdunensis praesul, Ludunensi Sancti Petri Parthenoni dona collata memorat et confirmat, ac ipse nova dona confert (anno 653).

Charta qua Annemundus, Lugdunensis raesul, Lugdunensi sancti Petri Parthenoni dona collata memorat et confirmat, ac ipse nova dona confert (anno 653)¹

Ego Annemundus, sancti Stephani protomartyris Lugdnensis Ecclesiae, primae sedis Galliarum archiepiscopus, omnibus fidelibus, tam praesentibus quam futuris, notum facio quod, rogatu mei praedecessoris beatae memoriae Viventioli, ejusque Ecclesiae archiepiscopi, qui me praefatae Ecclesiae, se vivente, archiepiscopum ordinavit, et in monasterio sancti Petri puellis monialibus permanentibus plura beneficia ministravit, super baec omnia consideravi optimym fore eidem monasterio operam meam dare, propter meas duas sorores, quae illic assiduis precibus parentum meomrum, videlicet Sigoni et Petroniae, sacrum velamen consecutae sunt, una quarum Petronilla, et alia Lucia vocatur, Parentes vero mei, cum ad linem sui examinis pervenire se cernerent, tam me quam fratrem meum, nomine Dallinum, oculos nostros ipsi monasterio apertos tenere monuerunt, ut Deus, tam sibi quam suis parentibus, videlicet vivis et defunctis, misereri dignatur, rogavere. Hujus rei non immenor, dum incolumis permaneo, petitionem patri sac matris implere desiderans, eidem monasterio de meis facultatibus quae ad me pertinent, in perpetuum dono. Do autem in episcopatu Genevensis Ecclesiae, eccelsiam mei juris, in honore sancti Petri dedicatam, cum omni ejusdem honore, ad me in eadem regione pertinente, cum beneficiis et decimis et sepulturis, quae omnia ad ipsam ecclesiam pertinent. In pago vero Viennensi, in loco qui vocatur Turris-de-Pino, circumquaque de omnes honores meos illac ad me pertinentes. In omnibus supradictis honoribus, villicos, rogatu abbatissae ejusdem monasterii, nomine Radagundis, atque congregationis ejusdem loci, disposuimus, qui fideliter census et tributa quaererent, ac fideliter praedictae abbatissae, tam sibi quam subsequentibus redderent. Simili modo Animoniae, abbatissae supradictae nominatae congregationis ejusdem loci, constituimus villicos in parochia quae dicitur Marines, nec non in vico qui vocatur de Loimipagus, atque in villa de Bregovillirum, ut qui introductus fuerit centum solidos abbatissae daret, subvillicus sexaginta; similliter et in mutatione abbatissae. In perceptione autem bonorum, ut abbatissae atque congregationi monasterii supra altaria juramenta fidelitatis facerent fideliter que tenerent. Institutio autem haec facta est ut villicus, quocumque loco abbatissa juberet, pergeret; subvillicus, ipso absente, paecepto abbatissae atque villici, utilitates terrarum fideliter procuraret ac dispensaret. De terris quoque arandis, quas adarandum utiliores cernerent, exceptis his quae abbatissae ad utilitatem monasterii procurare fecerit, tali paeto ad villico et ad subvillico tali modo pertineant quod, si illi qui ecceperint, aedificationem aliquam fecerint, aedifitio ipsi monasterio revertatur; si vero vendere voluerint, prius abbatisam quam alium submoneant easque levius vendant. Villicus autem aut subvillicus super extollentiam oculorum contra abbatisam si subire coeperunt aut aliquid indecens violenter egerunt, prius trina peracta in vocatione capituli ipsius monasterii, abbatissae rectum facere si recusaverint, ab omni munere amicis (sic) tradito expellantur, abbatissa autem utiliores sibi perquirat. Parochiam de Marines cum ecclesia beati Johannis evangelistae, et Dolomicuraticum vicum, cum ecclesia beati Petri et terris et manis et nemoribus, atque silva Bregonensi, cum concursibus aquarum, terrasque Trequafenses atque terras Bregonenses, dedit Albertus, nobilisimus vir, monasterio beati Petri puellarum, qui unus ex primis conversus exstitit non post multum tempus passionis sancti larenei sociorumque ejus, propter duas filias quas ibi sacrare fecit: una vocabatur Ha-

¹ LULLIN, LEFORT 1866, p.25; MIGNE 1862, p.1164.

dagundis atque altera Aaldagondis; atque Perneam filiam fratris sui, nomini Silvini, quam pater moriens in tutelam ejus dereliquit, et aliam nomine Sibyllam similiter consecrare fecit. Villam de Carpezato dedit beato Petro apostolo similiter Stephanus, vir illustrissimus, propter filiam suam nomine Armingardis, quam consecrare fecit. Villam autem Increratam cum ecclesia duo nobiles beato Petro dederunt, quorum unus vocabaturRadulfus et alter Constantinus0. Hoc donum factum est propter duas suas filias, quarum una vocabatur Raimundia, et altera Vandamodia. Hae, Deo disponente, ejusdem monasterii, una post aliam, abbatissae factae sunt. Hi supradicti dona dederunt praefata, quod nos confirmamus. In super et de bonis nostris augmentamus, scilicet, paratas supradictarum ecclesiarum, et decimationes omnium vineraum illarum, et oblationes vivorum, et tumulationes defunctorum ad illas pertinentium eis donamus. Haec autem, Deo annuente et disponente, a me ordinata sunt in praesentia capituli ejusdem monasterii. Si quis autem haec decreta a me constituta aliqua praesuntione violaverit, ex parte Dei omnipotentis, patris et Filii et Spiritus Sancti, et Beate Mariae, matris Domini nostri Jesu Christi, et sancti Petri, apostolorum principis, et omnium sanctorum Dei, excommunicamus illum, atque anathematizamus illum, donec ad emendationem tam abbatissae quam congregationis in capitulo ejusdem monasterii venerint.

Annexe 2 : Catalogue des datations par radiocarbone.



T. 04 72 44 82 57 F. 04 72 43 13 17 UMR 5138

DPT HAUTE-SAVOIE - D.A.C. SERV. ARCHEOLOGIQUE M. GUFFOND Christophe 74000 ANNECY

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

<u>Identification de l'échantillon :</u>

43320

Nom du site: LES TATTES

Commune / Pays : ST PIERRE EN FAUCIGNY /

Niveau / Couche: SEP 3 - TMB 1003

Nature de l'échantillon : OS

Observations sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué: Lyon-13846(GrA)

Activité 14C par rapport

au standard international : 84,89 % \pm 0,32

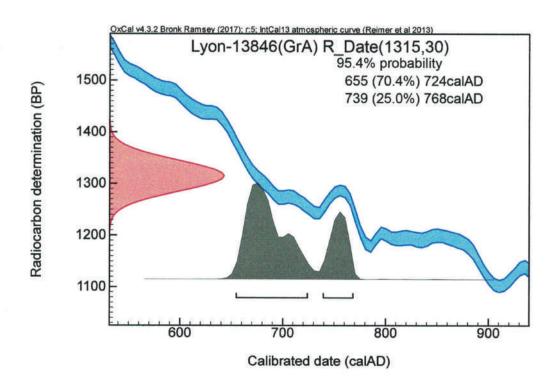
Rapport isotopique

13C / 12C (%): valeur non disponible

Age 14C BP: 1315 ± 30

Age calibré: de 655 à 768 ap. J.-C.







40 boulevard Niels Bohr 69622 Villeurbanne Cedex

T. 04 72 44 82 57 F. 04 72 43 13 17 UMR 5138

DPT HAUTE-SAVOIE - D.A.C. SERV. ARCHEOLOGIQUE M. GUFFOND Christophe 74000 ANNECY

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

<u>Identification de l'échantillon :</u>

43321

Nom du site: LES TATTES

Commune / Pays : ST PIERRE EN FAUCIGNY /

Niveau / Couche: SEP 8 - TMB 1008

Nature de l'échantillon : OS

Observations sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué: Lyon-13847(GrA)

Activité 14C par rapport

au standard international: 83,6 % ± 0,31

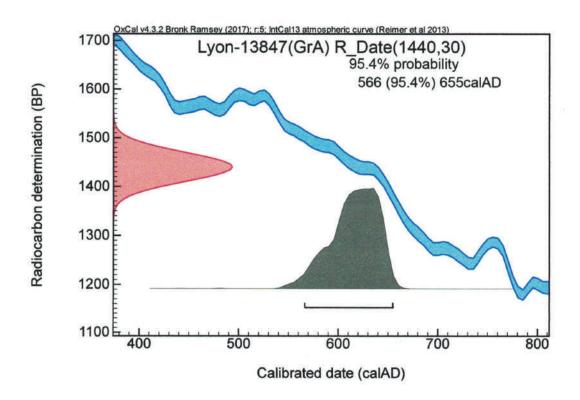
Rapport isotopique

13C / 12C (%): valeur non disponible

Age 14C BP: 1440 ± 30

Age calibré: de 566 à 655 ap. J.-C.







T. 04 72 44 82 57 F. 04 72 43 13 17 UMR 5138

DPT HAUTE-SAVOIE - D.A.C. SERV. ARCHEOLOGIQUE M. GUFFOND Christophe 74000 ANNECY

Résultat d'analyse par le Radiocarbone

MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :

43322

Nom du site: LES TATTES

Commune / Pays : ST PIERRE EN FAUCIGNY /

Niveau / Couche: SEP 10 - TMB 1010

Nature de l'échantillon : OS

Observations sur le traitement

effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse :

Code laboratoire attribué : Lyon-13848(GrA)

Activité 14C par rapport

au standard international : 84,57 % \pm 0,32

Rapport isotopique

13C / 12C (%): valeur non disponible

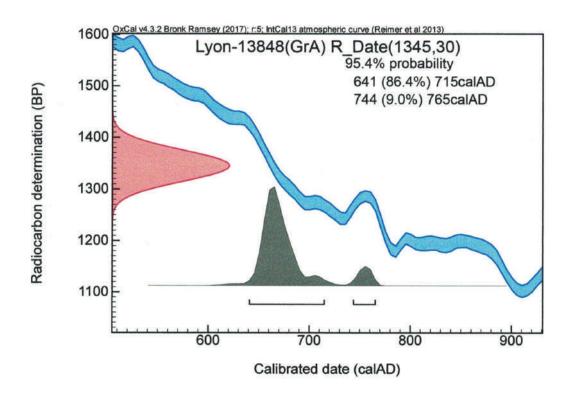
Age 14C BP: 1345 ± 30

Age calibré: de 641 à 765 ap. J.-C.

Dates autour desquelles se situent les maximum de probabilités : de 641 à 715 après J.-C.

Sous la co-tutelle





Annexe 3 : Inventaire des Minutes.

Dép	INSEE	Opération	N°	Type de document	Format	Titre	Auteur
74	74250	12399	G1	Doc. graphique	Calque A4	Coupe Nord-Sud du sondage 1	L. Ceci
74	74250	12399	G2	Doc. graphique	Calque A3	Planche de mobilier n°1	J. Lair
74	74250	12399	G3	Doc. graphique	Calque A3	Planche de mobilier n°2	J. Lair
74	74250	12399	G4	Doc. graphique	Calque A3	Planche de mobilier n°3	J. Lair
74	74250	12399	G5	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan initial du sauvetage	L. Benoit
74	74250	12399	G6	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan final du sauvetage	L. Benoit
74	74250	12399	G7	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1003	L. Benoit
74	74250	12399	G8	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1004	L. Benoit
74	74250	12399	G9	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1005	L. Benoit
74	74250	12399	G10	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1006	L. Benoit
74	74250	12399	G11	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1007	L. Benoit
74	74250	12399	G12	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1008	L. Benoit
74	74250	12399	G13	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1009	L. Benoit
74	74250	12399	G14	Doc. graphique	Numérique	Orthophotoplan de la sépulture TMB 1010	L. Benoit

Annexe 4 : Inventaire du Mobilier.

Tombo	SII	Molnyadaira	QN	Motórion	-	Docomplion
101104	3	N IIIVEIIIE		Materiau	<u>:</u>	Description
1005			3	céramique		1 panse de commune claire 2 panses de sigillée
			3	verre		2 panses et une petite anse de couleur verdâtre, 1 anse
		10	1	fer	1	1 clou très corrodé à tête ronde (Ø supérieur 1,5 cm), longueur de la tige de 5 cm
1006		1 2	2	céramique	2	1 bord de céramique grise (Ø supérieur 16 cm), plat à bord rentrant arrondi 1 bord de céramique grise (Ø supérieur 10 cm), pot à bord évasé, décor à la molette
1006	réduction		_	métal		tige très corrodée
	réduction		2	céramique		fragments de céramique vitrifiée
	réduction		2	verre	1	1 panse et 1 bord
1007			2	fer		2 fragments de fer très corrodé, dont un fragment de dou (longueur de 5 cm)
			5	céramique	က	1 bord de CRA (Ø supérieur 7 cm), gobelet à bond arrondi
		2				1 panse de sombre rouge
						1 panse de céramique grise
						1 bord de céramique noire lustrée (Ø supérieur 16 cm), marmitte à bord rentrant
		ε 4				1 bord de céramique grise (Ø supérieur 13 cm), couvercle à bord arrondi
1008		6	1	fer	1	plaque-boucle en fer
1010		9	2	céramique	1	1 fragment de panse de céramique à revêtement argileux
						1 bord de noire lustrée (Ø supérieur 15 cm), plat à bord rentrant arrondi
	10002		1	métal		petite tige
			5	céramique		4 panses grises et 1 panse daire
	10003		1	céramique	1	bord d'un bol en terre vernissée
			1	céramique	1	1 bord fragmenté de céramique grise
			1	pierre ollaire	1	panse
			1	verre		panse
			7	métal		3 clous, 2 tiges de clou, une plaque et 1 fragment en fer indéterminé
			1	métal	1	1 clou en fer
		8	1	pierre ollaire		1 bord (Ø supérieur 20 cm)
	10013	7	1	céramique		1 fond, pied annulaire de céramique à revetement argileux ($arOmega$ inférieur 10 cm)
Total			44			

Annexe 5 : Catalogue des Sépultures.

Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1001 et TMB 1002

Résumé: sépultures perturbées lors de la découverte du site, les os ayant été ramassés par la gendarmerie. Deux structures funéraires ont été repérées sur le terrain et quatre individus ont été comptabilisés lors de la post-fouille. Il reste difficile d'identifier qui étaient les individus en place dans chacune des tombes.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: ces deux inhumations ont été retrouvées l'une à côté de l'autre dans la partie la plus méridionale du sondage, la TMB 1001 étant située au sud de la TMB 1002. Ces deux tombes ont été par ailleurs mises en place au sud de l'inhumation TMB 1003.

US associées: creusement TMB 1001: US 10024; coffre TMB 1001: USC 10025; creusement TMB 1002: US 10026; coffrage TMB 1002: USC 10027.

Architecture: les éléments architecturaux sont peu identifiables puisqu'ils ont en grande partie disparus lors des travaux qui ont permis la découverte du site. On observe néanmoins une dalle de fond et un creusement pour la partie occidentale de la TMB 1001. La structure de la TMB 1002 est également représentée par le creusement ouest de la fosse sépulcrale.

Dimensions internes: non mesurables.

Datation : les deux sépultures ayant été fortement perturbées, il est difficile de déterminer la chronologie relative de leurs installations, que ce soit entre elles ou par rapport aux tombes adjacentes. Ces inhumations, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, ont probablement été mises en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: seuls les ossements humains ont été prélevés par les gendarmes, il est donc difficile de savoir si du mobilier a été déposé dans les deux tombes.

Les défunts

Représentation et conservation : la représentation squelettique est mauvaise puisque seule une partie des ossements a été prélevée.

Type de dépôt : indéterminable en l'absence d'observations sur le terrain.

Orientation du corps : les creusements des fosses suivent une orientation ouest-est.

Position de l'individu : non observable.

Observations taphonomiques:

Aucune photo ni aucune donnée n'ont pu être enregistrées sur le terrain puisque ce sont les gendarmes qui ont prélevé les ossements lors de la découverte du site.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

Peu d'éléments permettent de restituer l'architecture funéraire et les aménagements opérés dans les deux tombes puisque la situation des os prélevés ne peut être précisée. De plus, un NMI de quatre individus a pu être calculé en post-fouille ce qui suggère la possibilité que plusieurs ossements proviennent des couches stratigraphiques recouvrant les structures funéraires sans que la provenance de chacun d'entre eux ne puisse être précisée.

Anthropologie biologique

Les ossements prélevés par la gendarmerie :

Identification : il s'agit d'ossements prélevés en vrac et provenant des deux inhumations sans distinction de provenance. Les sujets ont donc été étudiés conjointement.

NMI: 4 individus d'après la maturation osseuse ainsi que le nombre de crânes et de fémurs: -deux sujets de taille adulte représentés par deux crânes, deux fémurs droits, un humérus et un ulna gauches, deux clavicules droites, deux vertèbres (une cervicale ainsi qu'une lombaire), un fragment de scapula droite, deux tibias appariés, un fragment de diaphyse de tibia, un talus gauche ainsi qu'un fragment de côte droite.

- deux immatures qui se différencient en partie par la taille des ossements. Ils sont représentés par deux fémurs appariés, un fémur gauche de stature plus grande, un ilium droit, une vertèbre cervicale immature, un humérus et un ulna gauches.

Âge :

- L'extrémité sternale de l'une des clavicules est complètement fusionnée, indiquant que l'un des sujets adultes est décédé à un âge supérieur à 30 ans (Owings-Webb et Suchet, 1985). L'âge du second sujet de taille adulte est plus compliquée à déterminer puisqu'il est difficile d'attribuer les ossements à l'un ou l'autre des individus, les os en deux exemplaires étant fragmentés. Néanmoins, il est fort probable que cet individu soit âgé de plus de 14 ans, les épiphyses des différents os longs retrouvés étant toutes fusionnés aux diaphyses (Scheuer et Black, 2000).
- L'âge des immatures a été établi d'après la stature des fémurs ainsi que par leurs maturations. L'immature le plus jeune (I1) est décédé à un âge compris entre 7 et 10 ans (Maresh, 1970 ; Scheuer et Black, 2000) alors que le sujet plus âgé (I2) est décédé entre 12 et 17 ans (Maresh, 1970 ; Scheuer et Black, 2000).

Sexe : méthodes non applicables pour les immatures et en l'absence des os coxaux des adultes.

Stature: non estimables.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

Seul un maxillaire, associé au crâne de l'immature 2 a pu être étudié, celui-ci présentant un prognathisme prononcé. On constate la perte ante-mortem de la deuxième prémolaire et de la première molaire droites ainsi qu'une atteinte particulière sous forme d'ostéolyse à proximité des alvéoles de la canine et de la première prémolaire du même côté.

Indicateurs de stress :

On remarque la présence de *cribra orbitalia* sur le plafond orbitaire des deux crânes adultes mais également sur ceux d'un des individus les plus jeunes (immature 2).

• Atteintes pathologiques :

- Crâne 1 (adulte): On remarque de fortes porosités en partie postérieure de la face interne des deux pariétaux ainsi qu'à proximité des sutures sagittales et lambdoïdes. Celles-ci peuvent correspondre à des empreintes des villosités arachnoïdiennes qui peuvent n'avoir aucune origine pathologique. On constate également la présence d'un amincissement des os pariétaux aux abords de la suture sagittale repérable face externe. Un épaississement assez rond de la face interne de la voûte crânienne se repère également près de la jonction de la suture sagittale et de la suture coronale de l'os pariétal droit. L'origine de ces remodelages, nécessiterait un examen plus approfondi.
- Crâne 2 (adulte) : on remarque la présence de quelques porosités profondes en face interne du frontal qui pourraient également correspondre à des empreintes de villosités arachnoïdiennes. De fines porosités s'observent également au dessus des orbites et on note une formation de petites épines à l'insertion du muscle temporal sur le frontal gauche (droit non observable). De légers remaniements osseux se repèrent dans le sinus frontal gauche, leur origine pathologique ne pouvant être précisée.
- Crâne immature 2 : des porosités profondes ainsi que des appositions endocrâniennes se repèrent sur la face interne du frontal. D'autres porosités se remarquent sur la face endocrânienne du pariétal droit et certaines se repèrent également en face externe du frontal, sur les arcades sourcilières et à proximité de la glabelle.
- -infra-crânien adultes : présence de lésions arthrosiques de stade 1 sur les têtes fémorales et humérales droites, sur la surface articulaire de l'olécrâne d'un ulna droit, la cavité glénoïde de la scapula droite et l'extrémité sternale d'une des clavicules. Les corps de deux vertèbres, une cervicale et une lombaire, sont atteints de lésions arthrosiques de stade 3 puisque des ostéophytoses de 6 à 10 mm se remarquent sur leurs faces antérieures. De plus, de fortes porosités s'observent également sur les faces inférieures et supérieures des vertèbres.
- -infra-crânien immature : on remarque la présence d'appositions périostées sur la face antérieure des épiphyses distales des deux fémurs du plus jeune immature (immature 1),

entre le petit et le grand trochanter du fémur, ainsi que sur la face postérieure de l'ilium gauche du plus grand des immatures (immature 2).

Déformation crânienne :

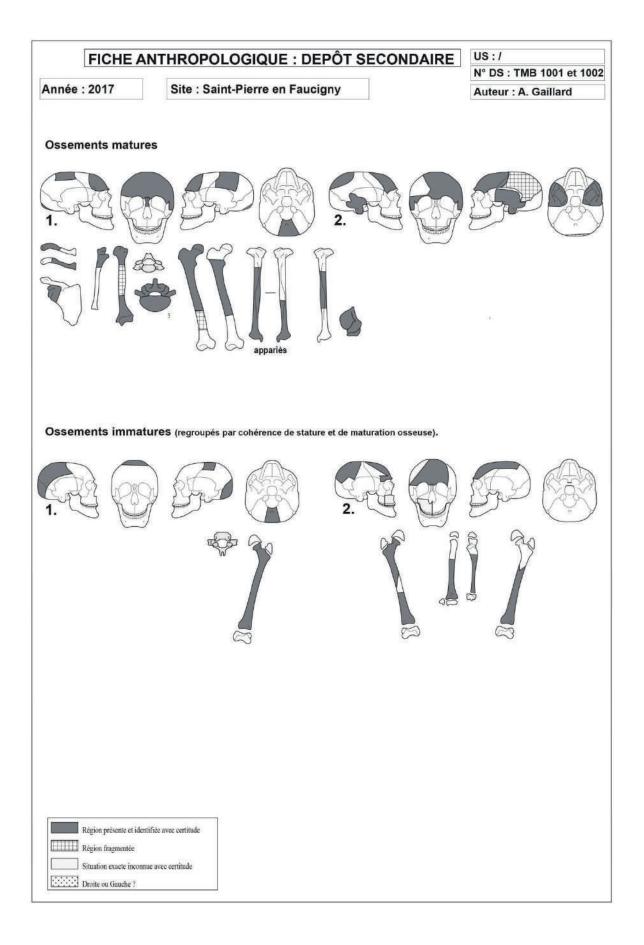
- Crâne 1 : la zone du frontal située au dessus des orbites présente une forte dépression dans le sens coronal, celle-ci étant particulièrement marquée à proximité de la glabelle. Il est possible qu'elle soit l'expression de l'exercice d'une contrainte opérée sur cette partie du crâne avec un moyen de contention d'une largeur de quelques centimètres. Il peut s'agit de l'application d'une bande mais il est probable également que cette dépression soit juste une variation morphologique, une étude plus poussées semblant nécessaire afin d'étudier le caractère volontaire ou non de cette possible déformation crânienne.



Fig. 1: frontal (crâne 1) présentant une dépression prononcée près de la glabelle (cliché A. Gaillard).

Variations anatomiques:

- Crâne 1 (adulte) : présence d'un sillon frontal gauche (droit non observable), d'une suture supra-nasale et d'une incisure supra-trochléaire gauche (orbite droit non observable).
- Crâne 2 (adulte) : présence de dépressions supra-méatiques bilatérales, de sutures squamo-mastoïdiennes et de foramens mastoïdiens bilatéraux, d'une suture supra-nasale, d'un trou supra-trochléaire gauche.
- Crâne immature 2 : présence d'un tour supra-orbitaire gauche ainsi que d'une incisure supra-trochléaire bilatérale.
- Infra-crânien adulte : présence d'une fosse d'Allen sur le fémur droit le mieux conservé, d'une facette d'accroupissement latérale sur le tibia droit et d'une facette médiale sur le talus gauche.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1003

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet immature décédé à un âge compris entre

7 et 12 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos au sein d'un coffre de dalles posées de chant et

suivant une orientation ouest-est

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la sépulture se situe au nord des inhumations TMB 1001 et TMB 1002 ainsi

qu'au sud de la tombe TMB 1004 auxquelles elle est alignée. Seule la partie occidentale de

la structure funéraire est encore conservée et sa paroi nord est commune avec celle de la

tombe TMB 1004. US associées: comblement: US 10014; creusement: US 10028;

coffre: USC 10029.

Architecture : la structure funéraire se compose d'un coffre de dalles de molasse posées de

chant de forme rectangulaire dont les parois nord et sud ainsi que le fond ont été conservés.

La partie orientale est manquante et la paroi ouest se situe sous la berme. On remarque

également la présence de dalles de couvertures qui recouvraient probablement l'ensemble

de l'inhumation.

Dimensions internes : coffre conservé sur 0,89 m de longueur et 0,46m de largeur.

Datation: une paroi est commune entre la TMB 1003 et la TMB 1004 mais il est difficile de

déterminer laquelle des deux inhumations a été construite avant l'autre. Il semblerait que la

paroi nord du coffre de TMB 1003 s'appuie sur la dalle de fond de la tombe TMB 1004,

indiquant peut-être l'antériorité de cette dernière. L'inhumation TMB 1003, comme

l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début

du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne puisqu'il ne

reste que la partie supérieure de l'individu. La conservation osseuse quant à elle est bonne.

Type de dépôt : sépulture primaire, individuelle. Quelques ossements supplémentaires ont

été retrouvés dans le comblement.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

150

Position de l'individu : l'individu repose en décubitus dorsal, les membres supérieurs en flexion, les avant-bras en pronation et les mains posées à proximité des os coxaux. Les membres inférieurs sont manquants.



Fig. 2: vue rapprochée de l'inhumation TMB 1003 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Le crâne se présente en vue postéro-latérale gauche et légèrement inférieure, celui-ci étant déconnecté de la mandibule, qui apparaît en vue postéro-inférieure. On remarque également que l'atlas, en vue supérieure, a été retrouvé à quelques centimètres de l'épaule droite du sujet. Il semblerait donc que le bloc crânio-facial ait complètement basculé lors de la décomposition de l'individu, puisque la mandibule a été entraînée avec le crâne.

Seule la position de onze vertèbres thoraciques a pu être observée, la majorité se présentant en vue antérieure, excepté la dernière vertèbre dont le corps est visible en vue inférieure légèrement latérale gauche. On remarque une torsion dans le plan coronal de la partie supérieure de la colonne dont la direction suit le déplacement du crâne.

La partie droite de la ceinture scapulaire apparaît en vue antérieure et la position de la partie gauche n'est plus observable puisqu'elle se situe sous une scapula supplémentaire qui se montre en vue postérieure. La connexion scapulo-humérale droite est plutôt lâche et les deux humérus apparaissent en vue antérieure. L'ulna droit se présente en vue postéromédiale et le radius du même côté en vue postérieure. L'ulna et le radius gauche ont tout les

deux été déplacés, le radius se situant dans le coin nord-ouest du coffre et l'ulna étant

fragmenté, l'épiphyse distale dirigée vers le côté proximal de l'os long.

La mise à plat du volume thoracique est complète et la ceinture pelvienne est totalement ouverte. On remarque par ailleurs que l'ilium droit est complètement retourné puisqu'il apparaît en vue postérieure. La connexion des os coxaux avec le sacrum n'est plus observable également puisque la première vertèbre sacrée se présente en vue supérieure, celle-ci étant accolée au côté médial de l'ilium gauche. La connexion coxo-fémorale gauche semble être étroite malgré la forte fragmentation du fémur de ce même côté. Le reste des ossements des membres inférieurs sont manquants. On remarque néanmoins la présence en post-fouille d'un fragment de diaphyse de tibia qui pourrait correspondre à l'élément observable sur l'avant-bras gauche du sujet que l'on remarque sur les photographies de

terrain.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

L'individu a donc été installé au sein d'un coffre de molasse, très certainement recouvert puisque des dalles ont été retrouvées sur l'inhumation. De plus, le déplacement de plusieurs ossements, en particulier celui du crâne, témoignent de la décomposition du sujet en espace

vide.

Plusieurs os en position secondaire ont été repérés sur l'individu en position primaire, ceuxci ayant été identifiés comme appartenant à un immature plus âgé à la post-fouille. Ces derniers peuvent témoigner de la possible réutilisation du coffrage ou du moins de sa forte

perturbation.

La partie orientale de la sépulture est manquante. Il est possible qu'elle ait disparue lors des travaux précédant la découverte du site mais la présence d'ossements supplémentaires ajoutée au fait qu'une partie du coffrage reste vide et ne suit pas la rupture observable sur le

coffre pourraient plutôt témoigner d'une perturbation antérieure.

Anthropologie biologique

Sujet en place:

Âge : immature décédé à un âge compris entre 7 et 12 ans d'après l'étude de la minéralisation dentaire, de la stature et de la maturation osseuse (Moorrees, 1963a; Maresh, 1970; Scheuer et Black, 2000; Coqueugniot et Weaver, 2007; Coqueugniot et al.,

2010).

Sexe: méthodes non applicables pour un immature.

Stature: non estimable.

152

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

L'usure dentaire des dents déciduales est assez prononcée, car de stade 5 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Les dents permanentes sont moins usées puisqu'elles présentent une usure de stade 2 à 3. On remarque la présence d'une lésion carieuse interdentaire de stade 1 (Hillson, 2001; Bocquentin 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) entre la couronne de la première et de la deuxième molaire déciduale inférieure. Une autre carie de stade 1 se repère sur la face occlusale de la deuxième molaire déciduale gauche. Des lésions carieuses de stade 2 s'observent également du côté mésial et distal de la couronne de la première molaire déciduale supérieure droite. La carie distale s'est étendue jusqu'à la deuxième molaire déciduale adjacente. On remarque également la présence de dépôts de tartre léger de stade 1 à 2 (Brothwell, 1981) sur la face linguale de plusieurs dents, en particulier sur les molaires déciduales inférieures et sur la face vestibulaire des molaires supérieures, déciduales comme permanentes.

• <u>Indicateurs de stress :</u>

Des hypoplasies légères de stade 1 (Bocquentin, 2003, p. 55 et p. 552) se remarquent sur l'ensemble des dents permanentes, celles-ci étant plus visibles sur leurs faces vestibulaires. Une légère *cribra orbitalia* se remarque également sur le plafond orbitaire gauche.

• Atteintes pathologiques : rien à signaler.

Déformation crânienne : aucune

Variations anatomiques: présence d'un canal hypoglosse droit bipartite, d'un trou supraorbitaire gauche, d'un os suturaire lambdoïde, d'un pont osseux sur le palatin bilatéral, d'une suture incisive, d'une fosse supraméatique bilatérale, d'un tubercule zygomatique gauche, d'une petite suture Mendosa sur l'occipital plus prononcée à droite, d'un tubercule et d'une fosse pharyngienne ainsi que d'un canal condylaire intermédiaire gauche. On remarque également la présence de perforations sur la face interne du frontal de l'individu, mesurant 2mm de diamètre et pouvant s'apparenter à des villosités arachnoïdiennes.

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification: ossements supplémentaires prélevés dans la sépulture et retrouvés dans le comblement.

NMI: 3 sujets d'après la taille et la maturation osseuse :

- un jeune immature représenté par un ilium droit.
- un immature plus âgé représenté par une scapula gauche, une épiphyse distale de tibia droit et une phalange proximal de main.

-un adulte représenté par un talus droit, deux quatrièmes métatarsiens de chaque côté ainsi qu'un premier métacarpien.

Âge :

- l'immature le plus jeune est décédé à un âge inférieur à 8 ans d'après sa maturation osseuse (Scheuer et Black, 2000).
- l'immature plus âgé est décédé entre 7 et 16 ans d'après sa maturation osseuse (Coqueugniot et Weaver, 2007 ; Coqueugniot et al., 2010).
- l'individu adulte est décédé à un âge supérieur à 11 ans, les têtes des métatarsiens étant fusionnées (Scheuer et Black, 2000).

Sexe: méthodes non applicables pour des immatures et en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable.

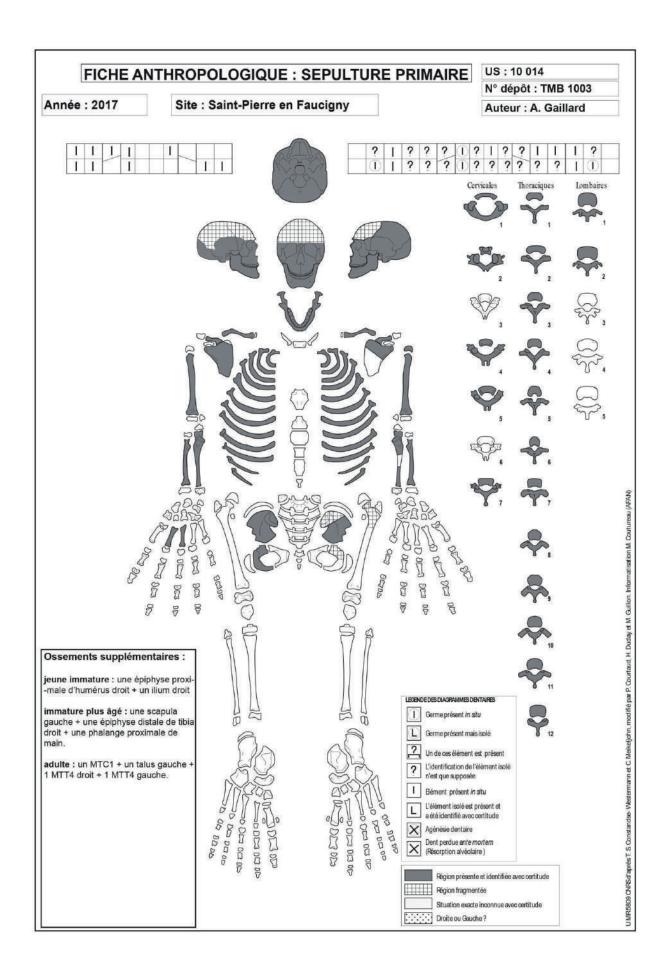
État sanitaire :

• État bucco-dentaire : non observable.

• <u>Indicateurs de stress</u>: rien à signaler.

• <u>Atteintes pathologiques</u> : rien à signaler.

Déformation crânienne : rien à signaler. **Variations anatomiques :** rien à signaler.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1004

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet adulte de sexe indéterminé décédé à un âge supérieur à 60 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos au sein d'un coffre de dalles de

molasses et suivant une orientation ouest-est.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la sépulture se situe au nord de TMB 1003 ainsi qu'au sud de TMB 1005,

auxquelles elle est alignée.

US associées: comblement: US 10 015; creusement: US 10 030; coffre: USC 10 031.

Architecture : la structure funéraire se compose de dalles de molasses posées de chant formant un coffre de forme rectangulaire. La paroi occidentale est entièrement conservée alors que les parois sud et nord ne sont présentes qu'en partie. Le fond et le couvercle, formés de dalles, ont également été repérés à la fouille. Une perturbation postérieure à la mise en place de la sépulture a entamé la moitié orientale de l'inhumation sans pour autant

provoquer la disparition de la partie inférieure de l'individu inhumé.

Dimensions internes : coffre conservé sur 1.60m de long pour 0.40m de large. La hauteur

est de 0.44m.

Datation: une paroi est commune entre la TMB 1003 et la TMB 1004 mais il est difficile de déterminer laquelle des deux inhumations a été construite avant l'autre. Il semblerait que la paroi nord du coffre de TMB 1003 s'appuie sur la dalle de fond de la tombe TMB 1004, indiquant peut-être l'antériorité de cette dernière. Cette inhumation, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen

Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique est moyenne à bonne puisqu'une grande partie des ossements est présente, seule une partie des membres

inférieurs étant manquante. La conservation osseuse quant à elle est bonne.

Type de dépôt : primaire, individuelle.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

156

Position de l'individu : l'individu repose en décubitus dorsal, les membres supérieurs probablement en flexion, les mains posées à proximité des os coxaux. Les membres inférieurs se présentent en extension, la position des pieds n'étant plus observable.



Fig. 3 : vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1004 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

On remarque une très forte perturbation subie par la partie supérieure de l'individu, les connexions anatomiques n'étant plus respectées. Les déplacements ont particulièrement affecté les côtes et les vertèbres qui se présentent dans des vues diverses et sont dispersées dans l'ensemble de la partie occidentale du coffrage. Les scapulas, apparaissent en vue antérieure et semblent avoir glissé à proximité des os coxaux. La clavicule gauche, quant à elle, a été légèrement déplacée sur la partie proximale de l'humérus du même côté. On remarque que le crâne et la mandibule sont encore étroitement connectés mais ceux-ci se montrent en vue latérale gauche et sont accolés contre la paroi sud du coffre, démontrant alors le déplacement du bloc crânio-facial. Seul l'humérus gauche, visible en face antérieure paraît être encore en place, le radius et l'ulna du même côté se trouvant tout de même à proximité de celui-ci, malgré le lâchage de l'articulation du coude.

Les ossements de la partie inférieure du sujet sont en majorité en place, les connexions articulaires étant mieux respectées. On remarque l'ouverture de la ceinture pelvienne puisque l'os coxal gauche apparaît en face antéro-supérieure et médiale, la connexion avec le sacrum, visible en vue antérieure, étant lâche. L'os coxal droit quant à lui est fragmenté.

Les deux fémurs ainsi que le tibia et la fibula gauches apparaissent en vue antérieure, le reste des membres inférieurs ayant été déplacés, probablement lors de la perturbation ayant entraîné la disparition de la partie orientale du coffre.

Bien que plusieurs métacarpiens ou phalanges de main ont été repérées du côté latéral du genou gauche, la position os des mains et des pieds n'est pas repérable à partir des photos. Néanmoins on remarque la présence de ces ossements en post-fouille.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

Le sujet a donc été inhumé dans un coffre de dalles posées de chant probablement couvert puisqu'on remarque la présence de dalles de couverture ainsi que de nombreux indices de décomposition en espace vide. Ceux-ci se repèrent en effet par un grand nombre de déplacements d'ossements, en particulier concernant la partie supérieure de l'individu. Les plus grands mouvements concernant les ossements les plus légers, il est probable qu'elle soit due à une forte infiltration d'eau, probablement lors d'une inondation du site. Néanmoins, il est possible également d'évoquer l'hypothèse d'un pillage ou de la réouverture de la sépulture puisque la couverture de l'inhumation n'était pas entièrement conservée.

Anthropologie biologique

Sujet en place:

Âge: individu adulte décédé à un âge supérieur à 60 ans d'après la méthode d'A. Schmitt (2005) appliquée sur les os coxaux.

Sexe : indéterminé avec une tendance féminine à 53% d'après la méthode D.S.P. (Murail et al., 2005).

Stature: estimée entre 1,64 m et 1,72 m.

État sanitaire :

• État bucco-dentaire :

On remarque la perte ante-mortem de l'ensemble des molaires inférieures, la résorption alvéolaire étant complète, ainsi que l'agénésie des troisièmes molaires supérieures. Les deux incisives centrales supérieures sont manquantes. L'usure est moyenne puisque de stade 5 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Les molaires supérieures sont moins usées, de stade 4, ceci s'expliquant par l'absence des molaires inférieures normalement en liaison avec celles-ci. Plusieurs lésions carieuses de stade 1 (Hillson, 2001; Bocquentin 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) se repèrent sur la face occlusale des deux prémolaires inférieures droites, celle-ci communiquant entre les deux dents. On note la présence d'une autre carie de stade 1 sur la face vestibulaire et à hauteur du collet des deux premières molaires inférieures, ainsi que sur celles des deuxièmes molaires supérieures droites. Des caries inter-dentaires se remarquent sur l'ensemble de la denture maxillaire et la lésion carieuse la plus prononcée, puisque de stade 3, concerne l'incisive supérieure latérale droite dont la couronne a disparue. On constate par ailleurs la formation d'un abcès à l'emplacement de l'alvéole de l'incisive centrale supérieure gauche. On remarque également la présence d'un dépôt léger de tartre, de stade 1 (Brothwell, 1981) sur la face labiale des dents monoradiculées inférieures. Un dépôt plus prononcé de stade 2 se repère sur la face linguale de ces mêmes dents. On observe également la résorption de l'os parodontal à hauteur des racines de l'ensemble des dents encore présentes.

- Indicateurs de stress : rien à signaler.
- Atteintes pathologiques :

-on constate la présence de lésions arthrosiques légères, de stade 1 sur la surface articulaire des têtes humérales, sur la fossette articulaire radiale gauche, sur la surface articulaire de l'extrémité sternale de la clavicule gauche, sur les deux acétabulums et les têtes fémorales, le corps de la troisième vertèbre lombaire, les articulations postérieures de quelques vertèbres thoraciques ainsi que sur les surfaces articulaires costales des quatre dernières vertèbres thoraciques. Une arthrose plus prononcée, de stade 2, se repère sur la surface articulaire distale du radius droit, des porosités se repérant en son centre et des ostéophytoses modérées de 2 à 4 mm s'étant développées sur son pourtour. Les os du carpe proximal droit sont manquants et il est donc impossible de vérifier si ceux-ci étaient également atteints. Du fait de l'unilatéralité de cette lésion arthrosique, la question se pose quant au caractère traumatique de son origine.

-on observe des enthésopathies prononcées, représentées par des enthésophytes de 5 à 7 mm aux insertions du trapèze des épines des scapulas ainsi que de 5 à 9 mm sur l'insertion du quadriceps fémoral des patellas. Des enthésopathies plus légères, de stade B (Villotte, 2006), se remarquent à l'insertion du subscapulaire sur la surface supéro-médiale du tubercule mineur de l'humérus droit. Celle-ci s'identifie par une légère ostéolyse que l'on repère également sur l'insertion de la terminaison commune des muscles supra et infra épineux de l'humérus gauche. Une autre enthésopathie de stade B, s'observe par la modification du contour des insertions des muscles épicondyliens médiaux et latéraux des deux humérus ainsi que sur l'insertion du triceps brachial des deux tubérosités radiales. Les insertions des petits et moyens fessiers sur les faces antérieures et latérales des grands trochanters ainsi que celles de l'ilio-psoas gauche sur le sommet du petit trochanter présentent également des enthésopathies de stade B.

-on remarque la présence d'une atteinte ostéoporotique sur la face postérieure du condyle mandibulaire gauche.

Déformation crânienne :

- Une dépression du frontal dans le sens coronal se repère à proximité du bregma ainsi que sur les os pariétaux en partie postérieure de la suture sagittale. Ces dépressions pourraient éventuellement témoigner de l'exercice d'une contrainte sur le crâne, maintenue par un élément large de quelques centimètres. Étant donné la forme de la dépression, est possible qu'il s'agisse de bande de contention, provoquant possiblement une déformation crânienne qui serait alors volontaire. Mais l'origine de ces modifications nécessiterait un examen plus approfondi.

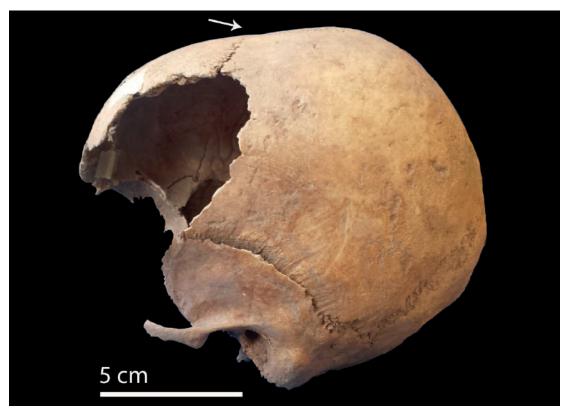


Fig. 4 : crâne de l'individu de TMB 1004, présentant une dépression prononcée près du bregma (cliché A. Gaillard).

Variations anatomiques: on remarque la présence d'os suturaires lambdoïdes, d'un foramen squameux inférieur droit, d'une dépression supraméatique bilatérale mais plus prononcée à gauche, d'un pont osseux palatin bilatéral, d'un tubercule pharyngien, de deux canaux condylaires postérieurs, d'une incisure supra-trochléaire gauche (droit non observable), de tubercules marginaux des deux os zygomatiques, d'un foramen de Serres gauche et d'une incisive supérieure gauche en pelle. On constate également la présence d'une légère perforation olécrânienne sur l'humérus gauche et d'une encoche du vaste latéral sur les deux patellas

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification: ossements supplémentaires prélevés dans la sépulture.

NMI: 3 sujets d'après la taille et la maturation osseuse :

- un sujet adulte représenté par la partie basilaire d'un fragment d'occipital, de deux fragments de vertèbres, d'un fragment de scapula, d'un hamatum gauche et de quelques fragments indéterminés.
- un jeune immature, proche de la période périnatale, représenté par une partie proximale d'ulna droit, de deux fragments de côtes ainsi que d'un hémi-arc neural droit d'une vertèbre lombaire.

- un immature plus âgé représenté par une partie distale d'ulna.

Âge :

- l'individu adulte est décédé à un âge supérieur à 20 ans, la synchondrose sphénooccipitale étant fusionnée (Scheuer et Black, 2000).
- le plus jeune individu est décédé à un âge inférieur à deux ans, son hémi-arc neural de lombaire n'étant pas fusionné avec l'hémi-arc associé (Scheuer et Black, 2000). L'âge du sujet plus âgé n'a pas pu être précisé à partir des seuls fragments, il est juste certain que le sujet est décédé à un âge inférieur à 20 ans, l'épiphyse de l'ulna le représentant n'étant pas soudée (Scheuer et Black, 2000).

Sexe: méthodes non applicables sur des immatures et en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable.

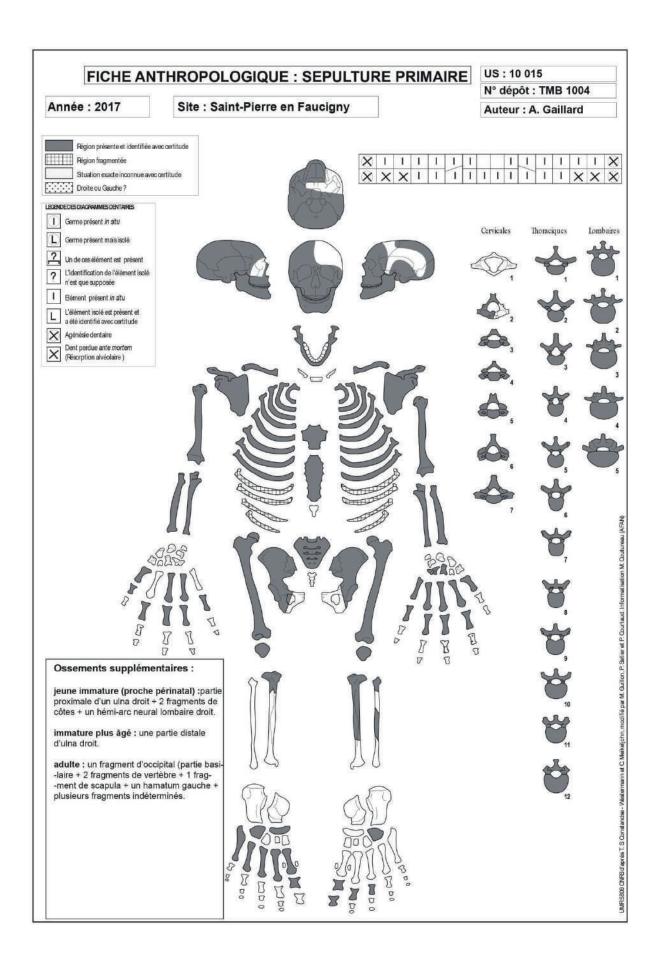
État sanitaire :

• État bucco-dentaire : rien à signaler.

• Indicateurs de stress : rien à signaler.

• Atteintes pathologiques : rien à signaler.

Déformation crânienne : rien à signaler. **Variations anatomiques :** rien à signaler.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1005

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet adulte de sexe masculin décédé à un âge supérieur à 40 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos suivant une orientation ouest-est au sein d'un coffre de dalles de mollasses posées de chant. Cet individu présente de nombreuses lésions pathologiques.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la sépulture se situe au nord de TMB 1004 ainsi qu'au sud des inhumations

TMB 1006 et TMB 1010.

US associées: comblement: US 10016; creusement: US 10032; coffre: USC 10033.

Architecture : la structure funéraire se compose d'un coffre de forme rectangulaire constitué de dalles de molasses posées de chant. Il est entièrement conservé, le fond et le couvercle étant encore présents lors de la fouille. Ceux-ci se composent également de dalles de molasses et on remarque par ailleurs que celles de couverture sont fragmentées.

Dimensions internes: 1,89 m de long pour 0,48 m de large au maximum (un rétrécissement ramène à 0, 44 m de large aux pieds). La profondeur du coffre est de 0,46 m.

Datation: la paroi nord du coffre est adjacente à celle du coffrage de TMB 1010 qui est fragmentée mais on ne peut vérifier la chronologie relative de la mise en place de ces deux inhumations. Néanmoins, on remarque que cette paroi constitue également le côté sud de l'inhumation TMB 1006, installée sur la tombe TMB 1010. Il est donc fort probable que TMB 5 soit antérieure à cette dernière. Cette inhumation, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique est très bonne puisque la majorité des ossements sont présents, excepté quelques phalanges et la patella gauche. La conservation osseuse est également très bonne.

Type de dépôt : primaire, individuelle.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

Position de l'individu : l'individu repose en décubitus dorsal, le membre supérieur gauche en flexion, les avant-bras en pronation et la main posée sur le pubis. Le membre supérieur droit quant à lui est étendu, l'avant-bras en supination, les os de la main se retrouvant apparemment entre deux fémurs. Les membres inférieurs se présentent en extension, les pieds regroupés.



Fig. 5 : vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1005 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Le crâne, bien que fragmenté, se présente en vue antérieure. Celui-ci est déconnecté de la mandibule qui apparaît en vue antérieure légèrement supérieure. La position des premières cervicales n'est pas observable, il est donc difficile de savoir si leur connexion avec le bloccrânio-facial est étroite ou non. L'ensemble du rachis se présente en vue antérieure, une torsion dans le plan coronal se remarquant en partie inférieure de celui-ci, à hauteur des lombaires. Les vertèbres sont toutes étroitement connectées.

Les deux scapulas sont encore en place et se présentent en vue antérieure, les connexions scapulo-humérales étant encore étroites. La clavicule droite apparaît en vue inférieure, celleci n'étant pas verticalisée et la gauche a été déplacée. Une grande partie du thorax n'est plus en position primaire, la majorité des côtes gauches ayant bougées, certaines d'entre elles se retrouvant entre les deux fémurs. Les côtes droites sont en place et se montrent face antéro-supérieure, démontrant la mise à plat du volume thoracique. On remarque également que le sternum a bougé jusqu'à la partie inférieure du rachis, celui-ci apparaissant en face inférieure.

L'humérus gauche est en vue antéro-latérale alors que le radius et l'ulna du même côté se montrent en face latérale. La connexion du coude est lâche entre l'humérus et le radius, ce dernier ayant probablement été déplacé. L'ensemble des ossements du membre supérieur apparaît en vue antérieure. La majorité des os des mains, qui devaient être posées sur le pubis du sujet, se retrouvent entre les deux fémurs, la plupart étant proche des genoux.

La ceinture pelvienne est légèrement ouverte, la connexion entre les os coxaux et le sacrum étant lâche. Les connexions coxo-fémorales sont étroites et l'ensemble des membres inférieurs se présentent en vue antérieure. La position des patellas n'est plus observable et la majorité des ossements des pieds a été déplacée, une partie étant circonscrites entre les

épiphyses distales des tibias. D'autres os de pied se trouvent du côté latéral de ces os longs. On remarque par ailleurs que le talus droit s'est complètement retourné bien qu'il soit encore en contact avec l'épiphyse distale du tibia du même côté.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

L'individu a été déposé dans un coffre de dalles posées de chant. La présence d'une couverture ainsi que les nombreux déplacements d'ossements démontrent que la décomposition du sujet s'est effectuée en espace vide. On remarque par ailleurs que les os qui ont le plus bougé font partie des os les plus légers du squelette. Il est donc fort probable que ces mouvements soient dus à une forte infiltration d'eau dans la sépulture qui aurait pu être provoquée par une inondation du site. Ces mouvements peuvent également avoir été provoqués par le pillage de la tombe ou par la réutilisation de celui-ci, des ossements en position secondaire ayant été retrouvés au sein de la structure funéraire.

On constate également que les os des pieds s'alignent à plusieurs centimètres du côté oriental du coffrage, illustrant ainsi un certain effet de paroi. La question se pose alors concernant la présence ou non d'une structure en matériau périssable ou d'une enveloppe souple de type linceul qui pourraient être à l'origine de cet agencement particulier des os. Néanmoins, en l'absence d'indices complémentaires, il est difficile de confirmer cette hypothèse.

Anthropologie biologique

Sujet en place:

Âge : individu adulte décédé à un âge supérieur à 40 ans d'après la méthode d'A. Schmitt (2005) appliquée sur les deux coxaux.

Sexe: masculin à 100% d'après l'application de la méthode D.S.P. (Murail et *al.*, 2005) cette estimation concordant avec les observations morphoscopique (Bruzek, 2002).

Stature: estimée entre 1,81 m et 1,90 m d'après les mesures prises sur les ossements.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

On remarque la perte ante-mortem des premières et deuxièmes molaires inférieures, la résorption alvéolaire étant complète. Il semblerait également que la troisième molaire supérieure droite ait été perdue ante-mortem et on observe par ailleurs des remaniements du parodonte à l'emplacement de l'alvéole de la molaire disparue. L'usure dentaire est plutôt modérée, puisque de stade 3 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984), pour la majorité des dents inférieures et des molaires supérieures. Celle-ci est plus prononcée, puisque de stade 5 à 6 pour les troisièmes molaires inférieures et les dents maxillaires

antérieures. Une lésion carieuse de stade 1 (Hillson, 2001 ; Bocquentin 2003, p.55 et p.551 ; Hillson, 2005) est commune entre les deux prémolaires inférieures droites. Une autre carie, plus envahissante, puisque de stade 2 à 3 se repère en face occlusale de la canine supérieure droite et de la prémolaire voisine, dont la couronne est quasiment entièrement détruite. On remarque également la présence de dépôts de tartre de stade 2 (Brothwell, 1981) à hauteur du collet des incisives centrales inférieures. D'autres traces de dépôts tartreux se remarquent sur plusieurs dents, ceux-ci étant en partie détruits. On remarque également une régression du parodonte avec formation d'une petite épine en face antérieure de la mandibule, celle-ci se situant à proximité de l'alvéole de la canine inférieure droite.

Indicateurs de stress :

De nombreuses porosités avec formation de matière osseuse se repèrent au dessus des orbites, critères témoignant de la présence probable d'une hyperostose poreuse.

Atteintes pathologiques :

- on constate l'ossification du cartilage thyroïdien, du cartilage costal des deux premières côtes et celle du processus xiphoïde ainsi que la fusion du corps de l'os hyoïde avec les grandes cornes. Une épine de 4 mm se repère à l'insertion du muscle sterno-hyoïdien et on constate la présence d'un remaniement osseux de la partie sternale des clavicules. Celles-ci sont par ailleurs asymétriques puisque la gauche est longue de 168 mm alors que la droite mesure 154 mm. Cette asymétrie se repère également sur le manubrium ainsi que sur la formation osseuse du processus xiphoïde.
- on remarque la présence de lésions arthrosiques de stade 1 sur les cavités glénoïdes des deux scapulas ainsi que sur les surfaces articulaires des têtes humérales. La face postérieure des trochlées humérales a également été légèrement remaniée comme la surface articulaire olécrânienne des deux ulnas et celles des épiphyses distales des radius ainsi que des ulnas. Une arthrose de stade 1 se repère également sur les acétabulums, les têtes fémorales qui présentent une ossification des ligaments de la hanche, et sur la plupart des surfaces articulaires du genou excepté sur la patella droite qui est la seule conservée. On observe aussi l'ossification du ligament apical de l'axis ainsi qu'une arthrose de stade 2 avec ostéophytose de 3-4 mm environ entre les deux premières vertèbres cervicales. Une arthrose modérée de stade 2, représentée par des ostéophytoses de 3-4mm, se repère sur certaines côtes ainsi que sur la surface articulaire costale droite de la dernière vertèbre thoracique. La gauche est plus touchée, celle-ci étant atteinte par une lésion arthrosique de stade 3, représentée par des ostéophytoses de 4 à 6 mm et de nombreuses porosités sur le corps vertébral. Quelques lésions arthrosiques de stade 1 à 2 se remarquent également sur certaines vertèbres thoraciques et lombaires. Des ostéophytoses s'observent du côté latéral gauche de la dixième et de la onzième vertèbre thoracique, celles-ci se rejoignant. En effet,

celle de la T11, longue de 9 mm se dirige vers celle de la T10 qui mesure 4mm. La coloration des ostéophytoses est par ailleurs plus claire que le reste des corps vertébraux. -plusieurs modifications se remarquent également sur d'autres vertèbres. En effet, des enfoncements probablement dus à une hernie discale se remarquent en face inférieure des corps de la neuvième, de la dixième et de la onzième vertèbre thoracique, ces lésions étant de moins en moins prononcées. Une modification importante s'observe également sur la deuxième et la troisième vertèbre lombaire. On remarque en effet un petit enfoncement sur la face inféro-antérieure du côté droit du corps de la L2, dépression qui se repère également sur la face supérieure du corps de la L3 en position plus médiale. On observe également une petite boursouflure en face antérieure de la troisième vertèbre lombaire mesurant 1,6 cm de longueur dans le sens transversal, 1cm de largeur et 2mm d'épaisseur. De plus, on repère six perforations ovales importantes, la plus grande mesurant 6 mm sur 3 mm, du côté le plus antérieur de la surface inférieure de la troisième vertèbre lombaire. Quelques perforations sont également visibles sur la quatrième vertèbre lombaire dont on remarque également l'asymétrie du corps et dont la partie gauche est plus épaisse.

- des enthésopathies de stade B (Villotte, 2006) se repèrent sur les insertions des muscles subscapulaires sur le tubercule mineur des humérus, des terminaisons communes des muscle supra et infra-épineux sur les tubercules majeurs, de l'origine commune des muscles épicondyliens médiaux et latéraux ainsi que celles des biceps brachiaux des tubérosités radiales. D'autres enthésopathies de stade B se remarquent également à l'insertion des semi-membraneux et biceps fémoraux des ischiums, à celle des petits et moyen fessiers sur les faces antérieures et latérales des grands trochanters ainsi que celle des ilio-psoas sur les petits trochanters. De plus on remarque une modification importante de la ligne âpre des fémurs, illustrée par des ostéophytoses de 4 à 6 mm sur les deux fémurs, en particulier sur le gauche. Des enthésophytoses de 5 à 7 mm se repèrent également en face postérieure des calcanéus
- plusieurs ossifications de ligaments se remarquent, ce qui est le cas du ligament jaune de la plupart des vertèbres thoraciques et des ligaments patellaires, à leurs insertions sur les tubérosités tibiales.
- les diaphyses des tibias semblent fortement courbées, les membres inférieurs de l'individu formant un X à hauteur des genoux. Il est possible que cette torsion soit due à une carence en vitamine D, fragilisant la structure osseuse et provoquant ainsi la déformation des diaphyses tibiales sous la pression du poids de la partie supérieure de l'individu.
- Deux hallux valgus se remarquent, la pathologie étant plus prononcée pour le pied droit.

Déformation crânienne :

La protubérance occipitale externe est très prononcée, la zone située entre les deux lignes nuchales étant particulièrement creusée. Bien que ces éléments ne soit pas d'origine pathologique, la question se pose quant à une éventuelle déformation crânienne volontaire. En effet, une pliure particulière se repère du côté inférieur droit de la suture lambdoïde [Fig. 6], illustrant un effet de compression exercé sur le crâne. On remarque également que plusieurs ostéophytoses de 3 à 5 mm représentent un léger remaniement osseux à l'emplacement de l'insertion du ligament nuchal sur la protubérance.

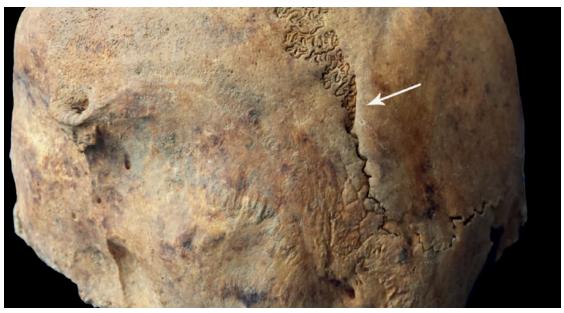


Fig. 6 : crâne de l'individu inhumé dans la TMB 1005, vue postéro-latérale droite (cliché A. Gaillard).

Variations anatomiques:

On remarque la présence d'os suturaires sagittaux et lambdoïdes, de deux foramens pariétaux, d'une dépression supraméatique droite, d'une incisure supra-trochléaire droite, d'un tubercule marginal du zygomatique droit, de marques acétabulaires des coxaux, d'une ossification du ligament apical de l'axis, de surfaces articulaires supérieures bipartites et de ponts rétro-articulaires bilatéraux de l'atlas, de facettes de Poirier bilatérales, de facette d'accroupissement médiale sur le talus droit, de facettes antérieures bipartites du calcanéus ainsi qu'une double racine de la première prémolaire supérieure droite.

Les ossements supplémentaires :

Identification: ossements prélevés dans le comblement de la sépulture ne correspondant pas à l'individu en place.

NMI: 3 individus d'après la taille et la maturation osseuse :

- un sujet de taille adulte représenté par une incisive centrale supérieure gauche, une deuxième prémolaire supérieure droite, un fragment de tête humérale gauche, un fragment de diaphyse de radius, trois phalanges proximales de main et une de pied, deux phalanges intermédiaires de main, une vertèbre cervicale, une vertèbre thoracique ainsi que deux fragments d'arc neuraux de vertèbres, 6 fragments de côtes, une partie proximale de premier métatarsien, un MTT2 droit, un MTT5 gauche, un cunéiforme médiale droit ainsi qu'une vingtaine de fragments indéterminés.

- un grand immature représenté par une épiphyse proximale d'un humérus gauche, une clavicule gauche, deux phalanges proximales de main, une phalange intermédiaire de main, 6 fragments de vertèbres thoraciques, un fragment de corps de vertèbre lombaire et un autre de scapula, une première côte gauche et 14 fragments de côtes, des MTT3 et 4 droit ainsi que deux fragments de diaphyse de métatarsien, une phalange proximale de pied de premier rayon ainsi qu'un cuboïde droit.

- un immature proche de la période périnatale représenté par un fragment de frontal gauche, deux fragments d'occipital, une diaphyse d'os long (humérus ou fémur) et un métatarsien indéterminé.

Âge :

- l'individu de taille adulte est décédé à un âge supérieur à 13 ans puisque l'épiphyse proximale du premier métatarsien est soudée (Scheuer et Black, 2000).

- le grand immature est décédé à un âge compris entre 3 et 17 ans, la fusion des corps vertébraux aux arcs étant complète et celle des bases des métatarsiens incomplète (Scheuer et Black, 2000). Celui du périnatal n'est pas estimable à partir des fragments présents mais son appartenance à cette classe d'âge correspond à la taille et à la conformation des ossements.

Sexe: méthodes non applicables pour un immature ou en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable.

État sanitaire :

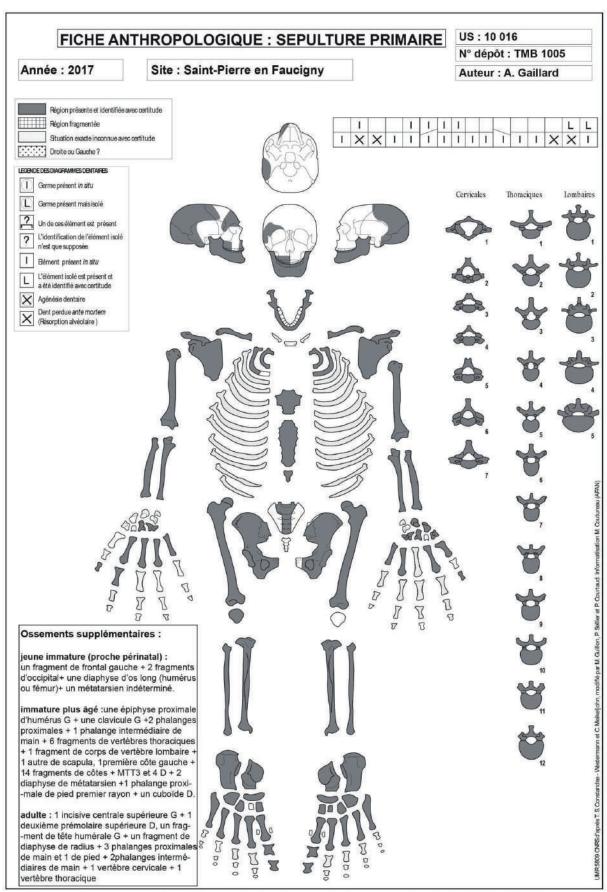
État bucco-dentaire :

L'incisive centrale est peu usée puisque présentant un stade 2 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). La prémolaire adulte est plus usée puisque de stade 4. Deux caries modérées de stade 2 et 3 (Hillson 2001; Bocquentin 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) s'observent sur la face mésiale et la face latérale de la prémolaire. On remarque également la présence légère de tartre, de stade 1 (Brothwell, 1981), sur les deux dents.

• Indicateurs de stress : rien à signaler.

• Atteintes pathologiques : rien à signaler.

Déformation crânienne : rien à signaler. **Variations anatomiques** : rien à signaler.



- + 2 fragments d'arc neuraux de vertèbres + 6 fragments de côtes + 1 partie proximale de premier métatarsien + 1 MTT2 D + 1 MTT5 G
- + 1 cunéiforme médiale D + 20 fragments indéterminés environ.

Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1006

Résumé: sépulture se composant d'un coffre de dalles posées de chant au sein duquel ont été retrouvés les ossements de cinq individus. Il s'agit de deux immatures et de deux sujets de taille adulte. Aucune organisation particulière n'émerge de la disposition des os, ceux-ci étant simplement déposés en position secondaire.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la structure funéraire a été découverte au nord de TMB 1005 et au sud de TMB 1007. Elle recouvre également la structure funéraire TMB 1010, les os reposant directement sur le couvercle du coffrage sous-jacent.

US associées: comblement: US 10017; creusement: US 10034; coffre: USC 10035.

Architecture: les ossements ont été déposés au sein d'un coffre de dalles de molasses posées de chant dont les parois nord et sud sont formées par les sépultures adjacentes, TMB 1005 et TMB 1007. Les côtés est et ouest se composent de grandes dalles, celle du côté occidental étant commune avec la structure sous-jacente, TMB 1010. Le couvercle de TMB 1010 constitue donc le fond de la structure funéraire TMB 1006. Cette dernière semble également avoir bénéficié d'une couverture en dalles dont seuls quelques fragments ont pu être observés lors de la fouille.

Dimensions internes: L. 1,72 m; l. 0,64 m; p. 0,30 m.

Datation : Il apparaît clairement que TMB 1006 est postérieure à TMB 1010 puisque les parois de cette dernière ont été arasées pour permettre l'installation de la structure funéraire retrouvée sur celle-ci. Il est probable également que TMB 1006 soit postérieure aux sépultures voisines, TMB 1005 et TMB 1007. Cette inhumation, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Les défunts dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique est mauvaise puisqu'aucun individu n'a pu être identifié précisément, beaucoup d'ossements étant manquants. La conservation osseuse quant à elle est moyenne.

Type de dépôt : secondaire, multiple.

Orientation du corps : la tombe est orientée dans le sens ouest/est et les ossements ne suivent aucune orientation particulière.

Position de l'individu: aucun individu ne repose en position primaire.



Fig. 7 : vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1006 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Aucune connexion anatomique n'a été conservée et aucune organisation particulière ne ressort dans les dispositions des ossements qui sont très variables. Plusieurs crânes sont posés à l'est du coffrage alors qu'un autre a été retrouvé en partie médiane de la structure funéraire. On remarque également que de nombreuses pierres font également partie du comblement de la structure funéraire, celles-ci se mélangeant aux ossements et démontrant les fortes perturbations subies sur la sépulture.

Restitution de l'architecture funéraire et des amé nagements de la sépulture :

La sépulture se constitue donc d'un coffre de dalles posées de chant dont le fond se compose de la couverture de l'inhumation TMB 1010. Il est possible que les ossements constituant le dépôt secondaire proviennent du premier coffrage perturbé. Néanmoins, étant donné le nombre d'individu estimé, il est possible que certains ossements proviennent des sépultures adjacentes. On peut en effet supposer que la sépulture TMB 1006 a pu être aussi de nombreuses fois réutilisée ce qui pourrait expliquer la présence de nombreux galets dans le comblement de l'inhumation ainsi que la forte fragmentation de ses dalles de couverture.

Anthropologie biologique

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification : ensemble d'ossements retrouvés en dépôt secondaire dans le coffrage numéroté TMB 1006.

NMI: cinq individus d'après le nombre d'os frontaux et de fémurs, qui se distinguent par ailleurs par leur taille et leur maturation osseuse : il s'agit de trois sujets de taille adulte et de deux immatures.

Âge :

- l'ensemble des individus de taille adulte sont décédés à un âge supérieur à 14 ans, les épiphyses distales des fémurs les distinguant étant toutes soudées (Scheuer et Black, 2000). De plus, au moins deux d'entre eux sont morts à un âge supérieur à 25 ans, les extrémités sternales de deux clavicules droites étant soudées (Owings-Webb et Suchet, 1985).
- l'un des immatures est probablement décédé à un âge compris entre 11 et 12 ans (Maresh, 1970) et l'autre entre 9 et 13 ans (Maresh, 1970 ; Scheuer and Black, 2000).

Sexe : méthodes non applicables sur les ossements immatures et les os coxaux de taille adulte sont trop fragmentés.

Stature: non estimable pour l'ensemble des individus.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

Mandibule 1 : seules les deuxièmes molaires sont encore conservées et on remarque la perte ante-mortem des autres molaires. On observe par ailleurs une réaction inflammatoire à l'emplacement de l'alvéole de la troisième molaire gauche, qui s'étend sous forme d'une petite boursouflure du côté linguale de l'alvéole de la deuxième molaire gauche. Les dents conservées présentent une usure peu prononcée, puisque de stade 3 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Une lésion a coupé une grande partie de la face distale de la deuxième molaire droite. Le traumatisme semble avoir eu lieu ante-mortem et peut être confondu avec une carie de stade 2 (Hillson, 2001 ; Bocquentin, 2003, p.55 et p.551 ; Hillson, 2005). Aucun dépôt de tartre n'a été repéré.

Mandibule 2 : on remarque la perte ante-mortem de l'ensemble des molaires gauches avec présence d'un abcès à proximité de la première molaire, la résorption alvéolaire étant complète pour les deuxièmes et troisièmes molaires. L'usure dentaire est très prononcée puisque de stade 6 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). On remarque la présence de tartre, légère à modérée (stade 1 à 2; Brothwell, 1981) qui est surtout prononcée en partie linguale de la mandibule. Une partie des dépôts de tartre a pu disparaître lors du lavage.

<u>Mandibule 3</u>: mandibule immature puisque l'émergence de la deuxième molaire droite semble en cours. Aucune perte ante-mortem n'a été constatée et seules les deux premières molaires ainsi qu'une deuxième prémolaire gauche sont présentes. Les dents définitives sont déjà usées, puisque montrant une usure de stade 3 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Aucune carie et aucun dépôt de tartre n'ont été repérés.

<u>Mandibule 4</u>: mandibule immature. On remarque la présence de la première molaire définitive gauche ainsi que de la deuxième molaire gauche qui est en cours d'émergence, comme c'est le cas pour la deuxième prémolaire dont il ne reste que l'alvéole qui est fortement ouverte. Les deux canines mandibulaires sont également présentes et en cours de résorption. Aucune perte ante-mortem n'a été constatée et l'usure dentaire est faible puisque de stade 1 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Aucune carie ni dépôt de tartre n'ont été repérés.

<u>Maxillaires</u>: un maxillaire gauche présente en face exocrânienne un abcès qui s'étend de l'alvéole de l'incisive latérale à celle de la deuxième prémolaire. En effet, la lésion osseuse mesure 2,3 cm de longueur et 1,4 cm de largeur. Un abcès plus petit en face latérale, de 0,5 à 0,7 cm de diamètre, se repère à l'emplacement de l'alvéole de la première molaire, celui-ci semblant avoir rongé l'alvéole dentaire en grande partie. On remarque par ailleurs la perte ante-mortem des deux molaires les plus distales. Les autres fragments de maxillaires ne présentent pas de lésions particulières.

<u>Dents isolées</u>: il s'agit de trois canines inférieures, d'une molaire supérieure, de deux troisièmes molaires supérieures, d'une prémolaire inférieure et de trois dents monoradiculées. L'usure dentaire est: de stade 3 à 4 pour la prémolaire inférieure et les trois canines, de stade 2 à 3 pour les troisièmes molaires supérieures et de stade 7 à 8 pour les trois dents monoradiculées qui n'ont plus de couronnes. On observe également l'usure très prononcée d'une molaire supérieure qui présente une carie de stade 2 à 3 (Hillson, 2001; Bocquentin, 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) qui lui a rongé la couronne. On repère également un dépôt de tartre léger sur la plupart des dents.

- <u>Indicateurs de stress</u>: une *cribra orbitalia* se repère sur l'ensemble des plafonds orbitaires conservés, concernant ainsi les cinq individus inhumés au sein de cet ensemble funéraire.
- Atteintes pathologiques :
- $\underline{\text{crâne b}}$: on remarque une production osseuse sous forme de feuillures qui semble être généralisée en face interne de la voûte crânienne.
- <u>crâne c</u> : une petite zone de porosités se repère à proximité des méats acoustiques.
- -<u>crâne d</u>: plusieurs empreintes de villosités arachnoïdiennes prononcées s'observent en face interne de la voûte crânienne et de nombreuses porosités se repèrent sur les deux faces de la voûte crânienne. On remarque également une zone d'appositions périostées au

dessus du méat acoustique externe droit [Fig. 8] qui semble très étroit. De plus, en face endocrânienne du temporal droit, on note la présence d'une forte perforation à proximité du sillon du sinus sigmoïde dont les bords sont recouverts de légères modifications osseuses. Une lésion plus légère se remarque au même emplacement sur le temporal gauche. La question se pose alors quant à la présence d'une infection aux alentours des méats acoustiques peut-être provoquées par l'extension d'une otite.



Fig. 8 : temporal droit associé au crâne D, présentant des porosités à proximité du méat acoustique (cliché A. Gaillard).

-un fémur gauche présente un petit remaniement à proximité du col qui diffère d'une fosse d'Allen ou d'une facette de Poirier. On observe également la modification d'une fovea capitis gauche et d'une droite, à l'insertion des ligaments des têtes fémorales. On remarque par ailleurs un remaniement prononcé de la ligne âpre de plusieurs fémurs. Des enthésopathies de stade C se repèrent aux insertions des muscles petits et moyens fessiers sur les grands trochanters ainsi qu'à l'insertion de l'ilio-psoas sur les petits trochanters.

-Plusieurs atteintes pathologiques sévères se remarquent sur certains fémurs. En effet, une lésion arthrosique prononcée avec présence d'éburnation s'observe pour deux épiphyses distales, une droite et une gauche. Des réactions pouvant être inflammatoires se repèrent également en partie supérieure de la ligne âpre d'un fémur droit ainsi qu'à l'insertion du ligament de la tête fémoral. En effet la fossette articulaire est obstruée par une coulée qui

s'étend sur le pourtour de cette petite dépression. Et le même type de lésion est visible sur les fragments d'un grand trochanter et près d'un petit trochanter qui présente aussi une forte enthésopathie de stade C. On remarque par ailleurs que la matière osseuse est très légère.

-Une gonarthrose prononcée se retrouve également sur une épiphyse proximale de tibia et on observe des remaniements osseux semblables sur la diaphyse d'une fibula. Le même type de lésion pathologique se remarque sur plusieurs fragments d'épiphyses distales d'humérus, avec une éburnation visible sur l'une d'entre elle, ainsi que sur les surfaces articulaires distales et proximales d'un ulna droit. Une tête humérale droite porte des traces d'arthroses et d'enthésopathies prononcées (stade C) et une autre tête humérale présente une omarthrose très prononcée avec production osseuse en « chou-fleur ». De même une lésion arthrosique avec éburnation se repère à la base d'un premier métacarpien droit et en

-On remarque aussi un fort remaniement de l'insertion du ligament costo-claviculaire sur une clavicule droite.

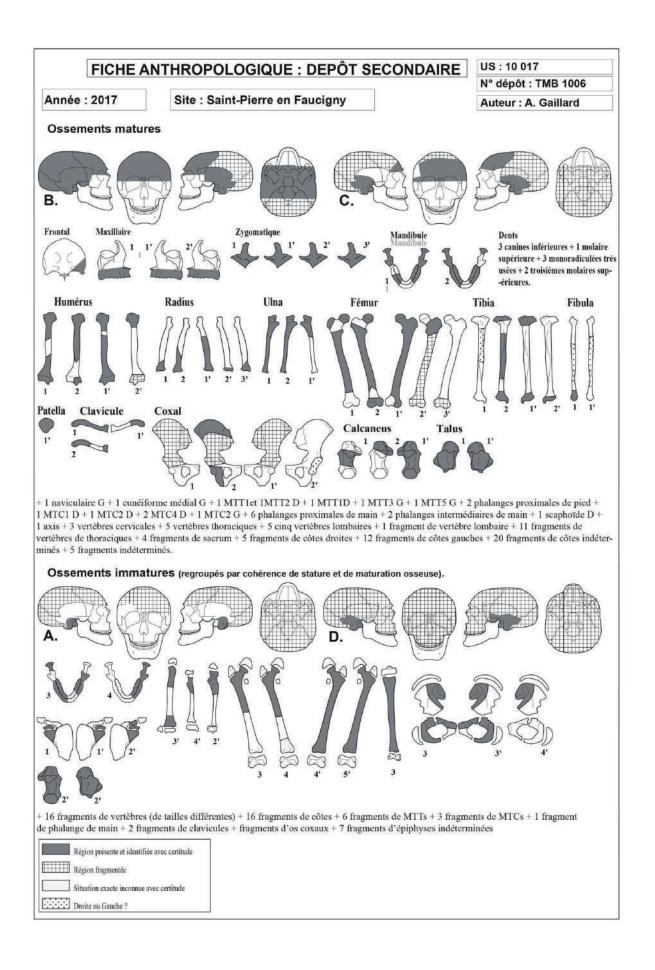
présence d'un individu particulièrement atteint par les pathologies dégénératives.

face supérieure d'un scaphoïde droit. De plus, une coxarthrose prononcée s'observent sur plusieurs acétabulums. Une extrémité sternale d'une clavicule droite est également atteinte par une lésion arthrosique sévère. L'ensemble de ces lésions peuvent témoigner de la

Déformation crânienne : rien à signaler.

Variations anatomiques:

- -crâne a : présence d'un os au lambdoïde et d'une suture supra nasale.
- -<u>crâne b</u> : présence d'une dépression supra-méatique bilatérale et d'un trou supra-orbitaire droit (gauche non observable).
- -<u>crâne c</u> : présence d'une dépression supra-méatique bilatérale, d'os à l'astérion, d'une incisure supra-trochléaire gauche, d'un trou supra-orbitaire droit et de nombreux os suturaires lambdoïdes.
- -éléments de crâne isolés : présence d'un pont osseux palatin sur le maxillaire gauche, d'un canal hypoglosse bipartite observable sur un fragment de partie basilaire d'occipital, d'un tubercule zygomatique droit ainsi que de nombreux foramens accessoires des zygomatiques. Trois ossements suturaires ont également été remarqués.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1007

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet adulte de sexe masculin décédé à un âge supérieur à 60 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos suivant une orientation ouest-est, au

sein d'un coffre de dalles posées de chant.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la sépulture se situe au nord des inhumations TMB 1006 et TMB 1010 ainsi

qu'au sud de TMB 1008.

US associées: comblement: US 10018; creusement: US 10036; coffre: USC 10037.

Architecture : la structure funéraire se compose d'un coffre de forme rectangulaire composé de dalles en molasse posées de chant. On observe que les parois nord et sud du coffrage

sont communes à celles des sépultures voisines TMB 1006 et TMB 1008. La dalle orientale n'a pu être observée, celle-ci se situant sous la berme. On remarque par ailleurs la présence

d'un fond et d'une couverture composés de dalles également.

Dimensions internes: L. 1,80 m; l. 0,50 m; p. 0,50 m.

Datation : étant donné que les parois sont communes avec les sépultures voisines, il est difficile de déterminer la datation relative de mise en place des différentes inhumations. Néanmoins, l'inhumation TMB 1006 ayant été installée sur la tombe TMB 1010, dont les parois sont adjacentes à celle de l'inhumation TMB 1007, il est fort probable que cette dernière lui soit antérieure. Cette tombe, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le

site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et

VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique et la conservation osseuse

sont bonnes.

Type de dépôt : primaire, individuelle.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

178

Position de l'individu : l'individu repose en décubitus dorsal, les membres supérieurs apparemment en flexion, l'avant-bras droit en pronation et les mains probablement posées sur l'abdomen. Les membres inférieurs se présentent en extension.



Fig. 9 : vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1007 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Le crâne, qui se présente en vue latérale gauche, est complètement déconnecté de la mandibule, qui apparaît en vue latérale gauche également. Il est donc fort probable que celui-ci ait complètement basculé après la décomposition de l'individu, les ligaments ne maintenant plus le bloc crânio-facial en connexion.

L'ensemble du rachis se montre en vue antérieure et une forte torsion dans le plan coronal se remarque en sa partie supérieure. En effet, l'axe de la colonne vertébrale dévie fortement entre la sixième et la septième thoraciques, les vertèbres les plus supérieures étant tournées vers la partie sud de la sépulture. Néanmoins, il semblerait que la connexion entre les vertèbres soit plus lâche que déplacée, témoignant malgré tout d'un maintien du contact des vertèbres entre elles.

Les deux scapulas se présentent en vue antérieure, les connexions avec les clavicules étant complètement déplacées. En effet, on remarque que la clavicule gauche, visible en face inférieure, se situe sur l'hémi-thorax droit, la droite n'étant pas observable sur les photographies. Les connexions scapulo-humérales sont plutôt lâches, notamment la gauche. Les deux humérus se présentent en vue antérieure et ne sont plus connectés aux ossements des avant-bras, ceux du membre supérieur droit étant tout de même situés à proximité de l'épiphyse distale de l'humérus de ce côté. Le radius et l'ulna droits sont complètement déplacés vers la partie inférieure du corps. La majorité des ossements des mains ont également bougé au sein de la structure funéraire, en particulier près des membres inférieurs, seul un premier métacarpien ayant été retrouvé sur l'une des dernières côtes gauches.

Le volume thoracique est complètement mis à plat et l'on constate le déplacement de plusieurs côtes, certaines passant par-dessus les corps vertébraux. Le manubrium quant à lui a été retrouvé en vue antérieure, complètement à gauche du thorax, à proximité de la diaphyse de l'humérus.

L'ouverture de la ceinture pelvienne est complète et l'on remarque que la connexion coxofémorale droite est étroite alors que la gauche est complètement déplacée. En effet, on constate que la partie proximale du fémur gauche, qui se présente en vue médiale a fortement bougé vers la partie centrale de la sépulture. La rotation qu'il semble avoir subi a également affecté le tibia gauche puisque celui-ci apparaît en vue postérieure et semble avoir roulé du côté médial du corps. La fibula associée quant à elle ne semble pas avoir subi le même mouvement puisqu'elle paraît en place et en face antérieure. Le membre inférieur droit quant à lui se montre en vue antérieure en général, bien que l'articulation du genou se présente en vue légèrement médiale, la patella ayant chuté du côté latéral. Celle-ci, visible en face médiale, paraît avoir été légèrement maintenue en position d'équilibre, un espace de plusieurs centimètres la séparant de la paroi sud de l'inhumation. Les os des pieds sont complètement déconnectés les uns des autres et semblent avoir fortement bougés au sein du coffrage.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

Le défunt a donc été déposé dans un coffre de dalles posées de chant avec un fond et une couverture de même composition. Les nombreux déplacements d'ossements démontrent bien que l'individu s'est décomposé en espace vide et il est fort probable qu'ils soient dus à une forte infiltration d'eau puisqu'il s'agit principalement d'os légers, comme ceux des mains, des pieds et des côtes. Les os du membre inférieur gauche et le crâne, qui sont pourtant des ossements bien plus lourds ont également subi de fortes perturbations, peut-être provoquées par une inondation ou une intervention humaine opérée au sein du coffrage (pillage ou réutilisation de la structure funéraire).

Anthropologie biologique

Sujet en place :

Âge: adulte décédé à un âge supérieur à 60 ans d'après la méthode d'A. Schmitt (2005) appliquée sur l'os coxal gauche.

Sexe: masculin à 99,89% d'après la méthode D.S.P. (Murail et al., 2005).

Stature: estimée entre 1,70 m et 1,79 m.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

On observe la perte ante-mortem de la majorité des dents excepté celle les incisives inférieures et de la canine inférieure droite. La résorption alvéolaire est complète pour la mandibule et incomplète pour deux molaires supérieures. Une canine et une molaire supplémentaires ont été retrouvées mais elles ne semblent pas appartenir à l'individu. L'usure dentaire est très prononcée puisque de stade 8 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984), les couronnes des quelques dents présentes étant complètement usées. L'usure dentaire est similaire pour les dents isolées, excepté pour une des molaires. Une carie de stade 2 (Hillson, 2001; Bocquentin 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) se remarque sur la canine supplémentaire. Elle dévore en partie la couronne qui est pourtant déjà très usée. Aucun dépôt de tartre n'a été remarqué mais on observe un remaniement important du parodonte maxillaire et le mandibulaire s'est fortement résorbé.

Indicateurs de stress :

L'individu présente des porosités et ostéoformations typiques d'une *cribra orbitalia* et d'une hyperostose poreuse observables sur les plafonds orbitaires et sur les arcades sourcilières.

Atteintes pathologiques :

- On remarque la présence d'une profonde villosité arachnoïdienne en face interne du pariétal gauche, à proximité du bregma. Celle-ci, de forme ovale, mesure 2cm sur 1cm avec une profondeur de guelques millimètres.
- Un remaniement osseux particulier de la face se repère en partie supérieure du maxillaire et l'on constate la présence de lésions semblables sur la face interne des sphénoïdes qui peuvent être dues à une infection des sinus.
- Le parodonte mandibulaire est très remanié et l'on remarque la présence d'une crête osseuse bordant la face médiale des deux côtés de la mandibule. Il est possible qu'il s'agisse de l'insertion du muscle mylo-hyoïdien qui a pu être fortement sollicitée du vivant du sujet.
- Une fracture, avec présence d'un cal osseux, se repère sur la clavicule droite [Fig. 10]. Celle-ci n'a pas été réduite et on constate une diminution de la longueur de l'os. En effet, elle mesure 12,3 cm alors que la gauche est longue de 14,3 cm. L'insertion costo-claviculaire droite présente plusieurs modifications et une arthrose, probablement conséquente à la fracture se repère sur l'extrémité sternale de cette clavicule. On remarque également une lésion arthrosique prononcée, puisque de stade 2, de la cavité glénoïde de la scapula droite ainsi qu'un remaniement osseux de la face inférieure de l'acromion gauche et de l'extrémité sternale de la clavicule gauche. Des fractures se repèrent également sur plusieurs côtes avec un traumatisme sévère qui se remarque sur le sternum. En effet le milieu du corps est fortement aminci et on constate la présence d'une forte réaction inflammatoire.



Fig. 10: face inférieure de la clavicule droite présentant une fracture (cliché A. Gaillard).

- Une arthrose légère de stade 1 se remarque sur les acétabulums et une petite pseudarthrose se repère sur le scaphoïde droit. Des lésions arthrosiques s'observent également sur les têtes du deuxième et troisième métacarpien droits, avec une éburnation pour le troisième.

<u>Vertèbres cervicales</u>: une arthrose de stade 3 se repère entre la dent de l'axis et l'atlas puisque les surfaces articulaires présentent une éburnation et des ostéophytoses de 7mm. Une arthrose prononcée également, puisque de stade 3, s'observe sur les articulations postérieures inférieures de la troisième à l'articulation postéro-inférieure gauche de la cinquième cervicale, une éburnation se repérant sur les articulations postérieures communes à la troisième et la quatrième vertèbre. Une lésion arthrosique de stade 1 se repère sur les corps vertébraux de la troisième et de la cinquième cervicale, ces atteintes étant plus sévères pour ceux des quatrième, sixième et septième vertèbres. Néanmoins, aucune lésion pathologique ne s'observe en partie inférieure du corps de la vertèbre cervicale la plus inférieure.

<u>Vertèbres thoraciques</u>: plusieurs becs de perroquet se remarquent en face antérieure de plusieurs thoraciques. Une atteinte arthrosique de stade 2 avec des ostéophytoses mesurant 4 mm maximum se repèrent également sur plusieurs articulations postérieures.

<u>Vertèbres lombaires</u>: les lésions arthrosiques sont moins observables pour les articulations postérieures des lombaires. On remarque néanmoins que la première lombaire présente une lésion arthrosique de stade 2 sous forme d'ostéophytoses de 4 mm environ, l'atteinte étant plus sévère pour les trois vertèbres suivantes puisque des ostéophytoses de 6mm environ se repèrent en face antérieure de leurs corps.

-enthésopathies: stade C pour les insertions des tubercules mineur et majeur de l'humérus droit (gauche non observable). Stade C également pour les deux tubérosités radiales à l'insertion du biceps brachial (probablement conséquente à la fracture) et stade B pour les

insertions des muscles épicondyliens médiaux et latéraux des deux humérus. Des enthésopathies de stade B se repèrent aussi à l'insertion commune du semi-membraneux et du biceps fémoral sur l'ischium droit, aux insertions des petits et moyens fessiers sur les faces antérieures et latérales des grands trochanters ainsi qu'aux insertions des ilio-psoas des petits trochanters. Des enthésophytoses de 4 mm environ se repèrent également à l'insertion du tendon calcanéen sur la face postérieure des calcanéus.

- de nombreux enfoncements s'observent sur la face postérieure du coxal gauche à l'insertion du moyen fessier.
- Les diaphyses des tibias semblent être légèrement déformées, les membres inférieurs se présentant alors légèrement en X. Cette déformation peut-être due à un manque de vitamine D, fragilisant la structure osseuse et provoquant ainsi la déformation des diaphyses tibiales sous la pression du poids de la partie supérieure de l'individu.

Déformation crânienne : rien à signaler.

Variations anatomiques:

On remarque la présence d'une dépression supra-méatique bilatérale, de petits os suturaires occipito-mastoïdiens, d'un pont osseux du palatin bilatéral, d'un canal hypoglosse bipartite à gauche, d'une suture supra-nasale, d'un trou supra-orbitaire médian gauche, d'un trou supra-trochléaire droit et de trous infra-orbitaires accessoires bilatéraux. On repère également des facettes articulaires bipartites de l'atlas, une ossification du ligament apical de l'axis, de fosses d'Allen, de facettes de Poirier, de facettes d'accroupissement latérales pour les deux tibias et latérale pour le talus droit ainsi que des facettes antérieures des calcanéus bipartites. 4Les variations anatomiques dentaires ne sont pas observables puisque les dents conservées sont trop usées.

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification: ossements supplémentaires prélevés dans la sépulture.

NMI: 5 sujets d'après la taille et la maturation osseuse :

- -deux sujets adultes représentés par deux vertèbres cervicales, un corps de vertèbre thoracique, deux vertèbres lombaires appariées, un troisième métacarpien et un triquetrum gauche, un cunéiforme médial droit, deux cinquièmes métatarsiens droits, un deuxième métatarsien droit appariés avec l'un des cinquième et un deuxième métatarsien gauche.
- deux très jeunes immatures représentés par une clavicule gauche, un humérus droit, un radius et un ulna droits, cinq fragments de côtes, un hémi-arc neural d'axis, une phalange proximale de main, deux tibias droits, l'un étant plus grand que l'autre, un fémur droit, une épiphyse proximale de fémur gauche et une autre de tibia, gauche également.

- un immature un peu plus âgé représenté par une épiphyse proximale de fémur, une clavicule droite et un manubrium.

Âge :

- les deux individus de taille adulte sont décédés à un âge supérieur à 11 ans, puisque les épiphyses distales des deuxièmes métatarsiens les distinguant sont fusionnées (Scheuer et Black, 2000). L'un d'entre eux au moins a du décéder à un âge supérieur à 20 ans puisque les anneaux épiphysaires des vertèbres sont soudés (Scheuer et Black, 2000).
- l'un des deux très jeunes immatures est décédé à un âge compris entre3 et 6 mois alors que l'autre est décédé à un âge compris entre 6 mois et 1 an d'après la stature des os longs (Maresh, 1970).
- le grand immature est décédé à un âge inférieur à 19 ans puisque la tête fémorale le représentant n'est pas fusionnée (Scheuer et Black, 2000).

Sexe: méthodes non applicables pour des immatures et en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable

État sanitaire :

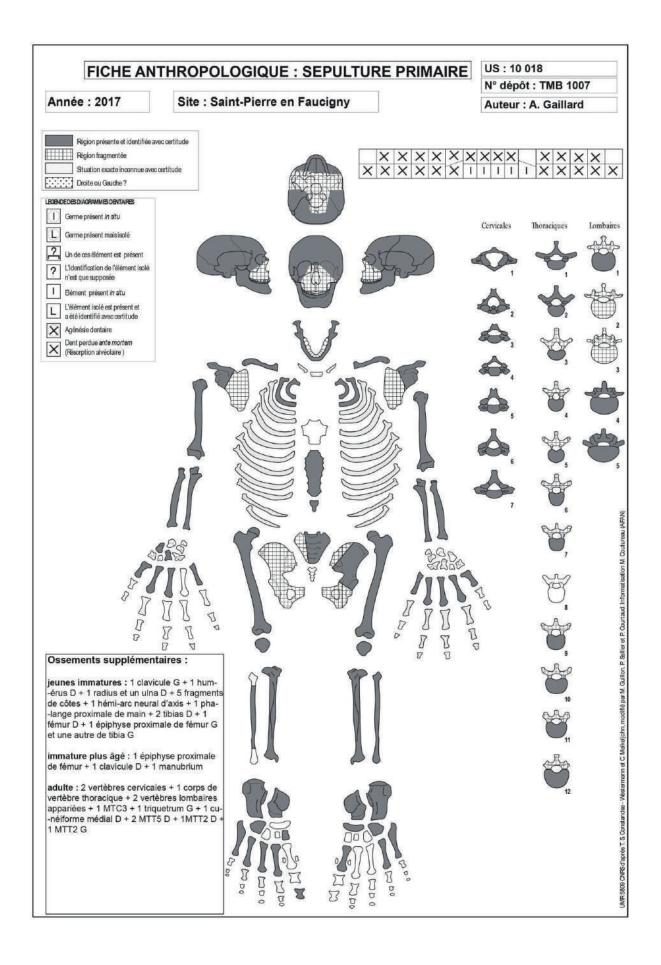
• État bucco-dentaire : non observable.

• <u>Indicateurs de stress</u>: rien à signaler.

Atteintes pathologiques : rien à signaler.

Déformation crânienne : rien à signaler.

Variations anatomiques : l'une des vertèbres cervicales matures présente un foramen transverse bipartite gauche.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1008

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet adulte de sexe indéterminé décédé à un âge compris entre 30 et 49 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos suivant une orientation ouest-est au sein d'un coffre de dalles posées de chant. Le squelette a été fortement perturbé.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation : la sépulture se situe au nord de l'inhumation TMB 1007 et au sud de l'unique mur retrouvé lors de cette campagne de fouille. Il s'agit de la tombe la plus septentrionale de l'ensemble funéraire étudié.

US associées: comblement: US 10019; creusement: US 10038; coffre: US 10039.

Architecture : l'individu repose dans un coffre de forme trapézoïdale constitué de dalles posées de chant dont la paroi sud est commune au coffrage de TMB 1007. Le côté occidental n'est pas visible puisqu'il se situe sous la berme. Le fond et le couvercle de la structure se composent également de dalles de molasse.

Dimensions internes : L. 1,79 m ; l. 0,40 m vers les pieds de l'individu et 0,50 m à hauteur de sa tête.

Datation: étant donné que la paroi sud est commune avec la sépulture voisine TMB 1007, il est difficile de déterminer la datation relative d'installation des différentes inhumations. Cette tombe, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des V^e et VII^e siècles.

Mobilier: une boucle et une contre-boucle ont été retrouvées dans le comblement de la tombe.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation et la conservation osseuse sont bonnes.

Type de dépôt : primaire, individuelle.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

Position de l'individu : l'individu repose en décubitus dorsal, les membres inférieurs en extension. La position des membres supérieurs n'est plus observable.



Fig. 11: vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1008 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Beaucoup d'ossements ont été déplacés mais on devine un agencement anatomique pour certains d'entre eux. En effet, le crâne se présente en vue latérale gauche très légèrement antérieure et se situe près de l'humérus droit qui apparaît en vue antérieure. L'espace entre la paroi occidentale du coffrage et le crâne paraît large, ce qui suggère malgré tout un glissement du bloc crânio-facial vers la partie inférieure du corps. L'autre humérus est accolé à la paroi nord de la structure funéraire et se présente en vue latérale. Le reste des ossements de la partie supérieure de l'individu a complètement bougé, la disposition de ces derniers étant complètement désorganisée. En effet, plusieurs vertèbres dont l'atlas ont été retrouvées près des pieds.

Les os coxaux sont encore en place, la position de ces derniers démontrant que l'ouverture de la ceinture pelvienne est complète et les connexions coxo-fémorales sont plutôt étroites. Le membre inférieur gauche se présente en vue antérieure, la connexion du genou étant respectée. Le fémur droit se présente en face antérieure, légèrement médiale, celui-ci étant complètement déconnecté du tibia qui apparaît en vue postéro-médiale et semble s'être déplacé vers la partie centrale du corps. La fibula a également bougé comme c'est également le cas pour l'ensemble des os des pieds.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

Le défunt a donc été mis en place au sein d'un coffre de dalles posées de chant dont la couverture a influencé la décomposition de l'individu qui s'est donc opérée en espace vide, comme l'indique les nombreux déplacements d'ossements. Les os les plus légers sont ceux qui se sont déplacés le plus loin de leur positionnement anatomique, pouvant témoigner d'une probable inondation de la sépulture. Néanmoins il est également probable que ces nombreux déplacements soient également dus à un pillage de l'inhumation. Mais cette

hypothèse paraît moins probable puisqu'une boucle et une contre-boucle ont été découvertes dans la sépulture et pourrait simplement indiquer la réouverture du coffrage.

Anthropologie biologique

Sujet en place:

Âge : décédé à un âge compris entre 30-49 ans d'après la méthode d'A. Schmitt (2005) appliquée sur l'os coxal droit.

Sexe : indéterminé, tendance féminine à 54,66% d'après la méthode D.S.P. (Murail et *al.*, 2005).

Stature : estimée entre 1, 63 m et 1, 74 m d'après les mesures prises sur les fémurs.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

On remarque la perte ante-mortem de la première et de la troisième molaire supérieure droite et des deux molaires supérieures gauches antérieures. On constate également la perte des dents inférieures, de la première prémolaire à la troisième molaire droites et la deuxième prémolaire à la troisième molaire gauches. La résorption alvéolaire est complète excepté pour les molaires supérieures droites. L'alvéole est presque fermée pour la deuxième molaire supérieure gauche, la troisième molaire inférieure droite et la résorption est en cours pour les trois molaires inférieures gauches. L'usure dentaire est moyenne puisque de stade 3 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984) excepté pour les incisives centrales supérieures qui présentent plutôt un stade 4. Une caries de stade 3 (Hillson, 2001; Bocquentin 2003, p.55 et p.551; Hillson, 2005) a complètement rongé la deuxième prémolaire inférieure gauche. Une petite lésion carieuse de stade 1 se repère également en face occlusale de la troisième molaire supérieure gauche et une autre en face mésiale de la deuxième molaire supérieure droite. Une carie inter-dentaire a été observée entre les deux prémolaires supérieures gauches. On constate la présence d'un abcès dentaire à proximité de la racine mésiale de la première molaire inférieure gauche avec une atteinte du parodonte circulaire de 5 mm de diamètre. On remarque également la déformation de la racine de la deuxième prémolaire inférieure gauche. Des traces modérées de tartre, de stade 2 (Brothwell, 1981), ont été observées en face linguale des incisives inférieures et il est possible que d'autres dépôts aient disparus lors du lavage si on se fie aux quelques traces encre visibles sur plusieurs dents. On observe par ailleurs une petite malposition des canines qui passe au devant des incisives latérales.



Fig. 12 : vue latérale gauche de la mandibule de l'individu inhumé dans TMB 1008, présentant un abcès (cliché A. Gaillard).

- Indicateurs de stress :
- rien à signaler
 - Atteintes pathologiques :

- on repère des lésions arthrosiques de stade 1 sur la cavité glénoïde des deux scapulas (avec un du remaniement contour de la surface articulaire), des têtes humérales et fémorales, sur les acétabulums ainsi qu'en partie distale des radius. Les vertèbres présentent également de nombreuses atteintes arthrosiques dont une de stade 2 entre l'axis et l'atlas et une autre de stade 3 avec présence d'une ostéophytose de 6mm ainsi que d'une éburnation sur les articulations postérieures communes à la cinquième et à la sixième vertèbre cervicale. De plus, on note une arthrose de stade 2 sur les surfaces articulaires des corps vertébraux de la sixième et de la septième cervicale. On observe également un remaniement en face supérieure de plusieurs thoraciques ainsi que des lésions arthrosiques de stade 2 sur les surfaces costales de la septième thoracique, sur la face antérieure de la VT3, de la VT6, ainsi que celles de la VT10 à la VT12. Une arthrose de stade 3 se repère également en face supéro-latérale gauche du bord antérieur du sacrum, celui-ci présentant des ostéophytoses de 7 mm environ que l'on remarque également sur la face inférieure de la cinquième lombaire.

- des enthésopathies de stade B (Villotte, 2006) se remarquent aux insertions du subscapulaire, à celles des supra et infra épineux des deux tubercules de l'humérus droit et sur le tubercule mineur de l'humérus gauche. Celles-ci s'illustrent par des perforations au centre de l'insertion pour le gauche alors qu'il s'agit plutôt d'enthésophytoses au milieu et sur le pourtour des insertions droites. D'autres enthésopathies de stade B ont été observées aux insertions des muscles épicondyliens médiaux et latéraux droits, à l'insertion du biceps brachial sur la tubérosité du radius droit (une petite perforation se remarquant en partie supérieure), l'insertion des muscles du petit et du moyen fessier du grand trochanter droit ainsi que sur celle de l'ilio-psoas sur le petit trochanter gauche. Des enthésophytoses de 2 mm se repèrent aussi à l'insertion du muscle quadriceps fémoral des deux patellas.
- on remarque le remaniement de l'insertion du ligament costo-claviculaire sur les clavicules ainsi que celui du ligament patellaire sur les tibias. On repère également une petite ostéophytose sur le processus épineux de l'axis et un remaniement osseux se repère à proximité de la surface auriculaire de l'os coxal droit.
- la partie inférieure du sternum dévie fortement et les cartilages costaux des deux premières côtes sont ossifiés, ceux-ci pouvant être associés à un petit remaniement observable sur le manubrium.
- la tête du fémur gauche présente une ostéoformation importante avec de fortes porosités accompagnées d'un évasement prononcé de l'insertion du ligament de la tête fémorale.
- Il semblerait que les membres inférieurs forment un X, à hauteur de l'articulation du genou, les tibias se dirigeant vers la partie latérale du corps lorsqu'ils sont connectés au fémur. Ce décalage se remarque par ailleurs sur les photos de terrain. Les diaphyses tibiales ne sont pourtant pas déformées ce qui pourrait exclure une modification osseuse due à une carence en vitamine D.

Déformation crânienne : rien à signaler.

Variations anatomiques: présence d'os suturaires coronaux et lambdoïdes, d'une petite dépression supra-méatique à droite (non observable à gauche), d'un pont osseux palatin bilatéral, d'un tubercule pharyngien, d'un canal hypoglosse bipartite droit, d'un canal condylaire postérieur gauche, d'un trou supratrochléaire droit, d'une fissure infra-orbitaire bilatérale, de trous zygomatico-faciaux accessoires à droite, de tubercules marginaux du zygomatique bilatéraux (plus prononcé à gauche), de foramen de Serres bilatéraux et d'incisives supérieures en pelle. On note également la présence d'un foramen suprascapulaire gauche, d'une perforation olécrânienne de l'humérus droit, d'un foramen transverse gauche bipartite pour la sixième cervicale, d'un pont rétro-articulaire de l'atlas à droite, d'une légère ossification du ligament apical de l'axis, de facettes d'accroupissement

latérales pour les deux tibias, d'une facette d'accroupissement latérale ainsi que médiale pour le talus droit et uniquement médiale pour le gauche, des facettes antérieures bipartites des calcanéus ainsi que des facettes articulaires bipartites des premiers métatarsiens et des cunéiformes médiales.

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification: ossements supplémentaires prélevés dans la sépulture

NMI: 3 d'après la taille et la maturation osseuse :

- un sujet adulte représenté par manubrium, un premier et un cinquième métacarpien droit, quatre phalanges proximales, un cunéiforme médial gauche, trois fragments de corps vertébraux de dernières thoraciques ou lombaires, une phalange proximale de pied de premier rayon et une autre phalange proximale de pied.
- un périnatal représenté par deux hémi-mandibules fragmentées, une phalange proximale de main et un fragment de voûte crânienne.
- un immature plus âgé représenté par deux métatarsiens dont un cinquième gauche.

Âge :

- l'individu de taille adulte est décédé à un âge supérieur à 20 ans puisque les anneaux épiphysaires des corps vertébraux sont fusionnés. (Scheuer et Black, 2000).
- le périnatal à moins d'un an puisque la symphyse mandibulaire n'est pas fusionnée. Le grand immature est quant à lui décédé à un âge inférieur à 18 ans puisque que les bases des métatarsiens ne sont pas soudées.

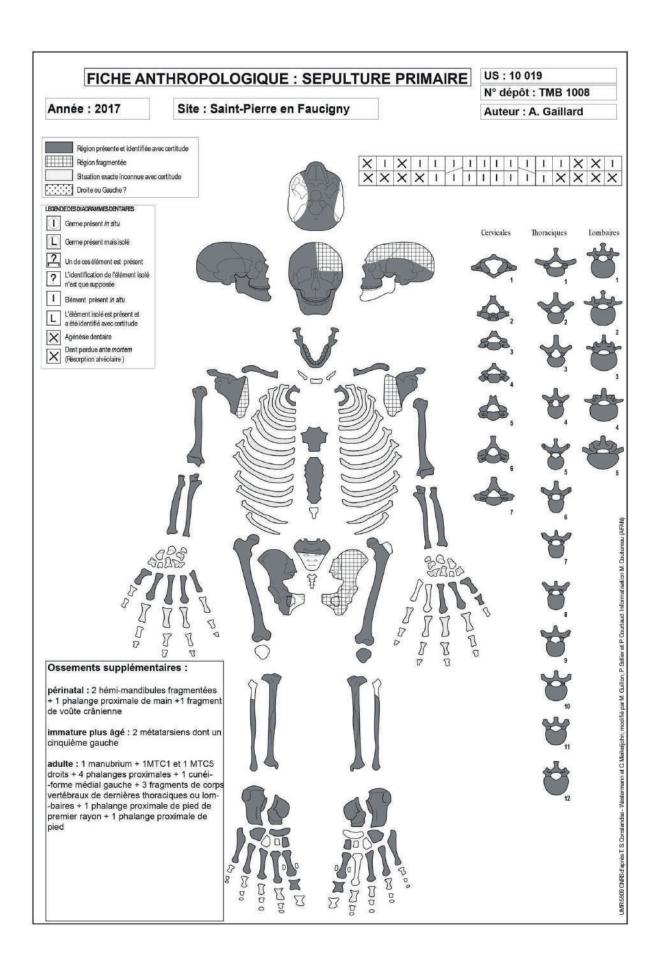
Sexe: méthodes non applicables pour des immatures et en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable

État sanitaire :

- État bucco-dentaire : non observable
- Indicateurs de stress : rien à signaler.
- Atteintes pathologiques: on remarque la présence d'une arthrose légère repérable sur la face antérieure des corps vertébraux, illustrées par de petites ostéophytoses de 2-3 mm environ.

Déformation crânienne : rien à signaler. **Variations anatomiques** : rien à signaler.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1009

Résumé: sépulture primaire individuelle d'un sujet adulte de sexe indéterminé décédé à un âge supérieur à 30 ans. Celui-ci a été déposé sur le dos suivant une orientation ouest-est au sein d'un coffre de dalles posées de chant. Seule la partie supérieure de l'individu a pu être prélevée et étudiée, le reste de la sépulture sortant de l'emprise du sondage.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la sépulture se situe à l'est des sépultures TMB 1006, TMB 1007 et TMB 1010, ainsi qu'au nord-est de TMB 1005 et sud-est de TMB 1008. Il s'agit de l'inhumation la plus orientale de l'ensemble funéraire qui n'a pu être que partiellement fouillée, puisque sa partie orientale sort de l'emprise du sondage.

US associées: comblement: US 10020; creusement: US 10040; coffre: USC 10041.

Architecture : seule la partie orientale de la sépulture a pu être fouillée. Il semblerait néanmoins que l'individu ait été inhumé dans un coffre de dalles posées de chant avec présence d'un couvercle encore partiellement en place.

Dimensions internes: non mesurables en majorité; largeur au niveau de la tête: 0,54 m.

Datation : Il est difficile de relier cette sépulture aux autres tombes et donc d'en déduire une chronologie relative. Il est possible néanmoins d'affirmer que, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, celle-ci a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Le défunt dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation osseuse est mauvaise puisque seuls quelques éléments de la partie supérieure de l'individu ont pu être prélevés. La conservation osseuse quant à elle est moyenne, certains ossements étant très fragmentés.

Type de dépôt : primaire, individuelle.

Orientation du corps : ouest/est ; tête à l'ouest.

Position de l'individu : il est difficile de déterminer la position de l'individu dans sa tombe, la plupart des ossements n'ayant pu être observés à la fouille.



Fig. 13: vu d'ensemble de l'inhumation TMB 1009 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

Seule la position du bloc crânio-facial peut être décrite : le crâne se présente en vue inférieure, ce qui est également le cas de la mandibule. Néanmoins, ces deux éléments sont complètement déconnectés, la mandibule ayant basculé du côté droit du crâne. On constate également la présence de l'os hyoïde qui apparaît en vue antérieure.

Les autres ossements prélevés lors de la fouille ne sont pas visibles sur les photographies de terrain, la prise de vue semblant être obstruée par la présence d'une dalle de couverture qui n'a pu être enlevée.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

L'individu a donc été déposé dans un coffre de dalles posées de chant et recouvert d'autres dalles. Il est donc probable que le sujet se soit décomposé en espace vide, comme l'indique la forte bascule du bloc crânio-facial. Aucune précision supplémentaire ne peut être apportée concernant les aménagements sépulcraux opérés sur cette tombe, puisque celle-ci n'a été que partiellement fouillée.

Anthropologie biologique

Sujet en place:

Âge: adulte décédé à un âge supérieur à 30 ans, les extrémités sternales des clavicules présentant une fusion complète (Owings-Webb et Suchet, 1985).

Sexe: non estimable en l'absence des os coxaux.

Stature: non estimable.

État sanitaire :

État bucco-dentaire :

Aucune dent n'a pu être observée, excepté une prémolaire supérieure. Néanmoins, on remarque la perte ante-mortem de nombreuses dents, la résorption alvéolaire étant complète aux emplacements de toutes les prémolaires inférieures ainsi qu'à ceux des molaires inférieures droites et des deux molaires antérieures gauches. La seule prémolaire observable présente une usure faible puisque de stade 2, selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984). Aucune carie ni aucun dépôt de tarte n'ont été observés sur cette dent.

• Indicateurs de stress :

De nombreuses porosités et une légère production osseuse se remarquent sur les arcades sourcilières témoignant peut-être de la présence d'une hyperostose poreuse.

Atteintes pathologiques :

- on remarque la présence de lésions arthrosiques légères (de stade 1) sur les corps vertébraux et sur quelques articulations postérieures des vertèbres cervicales conservées ainsi que sur les surfaces articulaires costales gauches des quelques vertèbres thoraciques prélevées. On observe également un léger remaniement de la fossette de la dent de l'axis sur l'atlas. Une porosité profonde et un remaniement osseux se repèrent également sur l'extrémité sternale de la clavicule gauche, ces éléments pouvant témoigner de la présence d'une atteinte arthrosique.
- le cartilage costal de la première côte s'est légèrement ossifié.

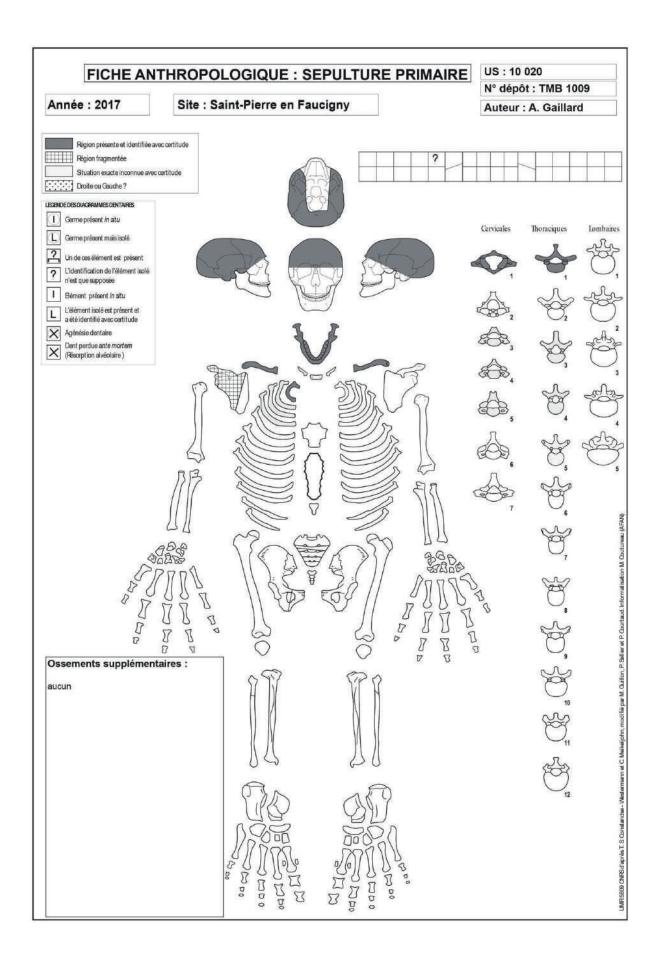
Déformation crânienne :

On note une dépression dans le sens coronal sur l'occipital, le frontal ainsi que sur la partie supérieure de la voûte crânienne, en partie médiane [Fig.14]. Ce dernier élément, se repère à la fois en vue latérale mais également en face supérieure. De plus, des déformations sous forme de pliures s'observent sur les deux os pariétaux, en partie inférieure de la suture coronale ainsi qu'à l'incisure pariétale des deux temporaux. Ces différents éléments illustrent probablement des modifications osseuses qui pourraient être causées par une action mécanique exercée sur le crâne avant que les sutures ne soient complètement synostosées. Il est possible alors que la voûte crânienne ait fait l'objet d'une déformation volontaire, les dépressions observées pouvant être les marqueurs de l'application de bande de contention enserrant la voûte crânienne. Une étude plus approfondie du crâne permettra probablement de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de ce type de déformation.



Fig. 14: crâne de l'individu inhumé dans TMB 1009, présentant des déformations possiblement volontaires (cliché A. Gaillard).

Variations anatomiques: on note la présence d'un foramen transverse droit bipartite pour l'une des vertèbres cervicales, de racines triples pour l'unique prémolaire supérieure conservée, d'os suturaires sagittaux, coronaux, d'un os fontanellaire au lambda, d'os suturaires lambdoïdes très nombreux donnant l'impression que la suture lambdoïde est dédoublée, d'une suture Mendosa bilatérale, de deux foramens squameux inférieurs gauches, de dépressions supraméatiques bilatérales, d'une suture squamo-mastoïdienne gauche, d'un os suturaire occipito-mastoïdien droit, d'un os à l'incisure pariétale droit, d'un canal hypoglosse bipartite droit, de trous de Vesale bilatéraux, d'une suture supra-nasale, d'un trou supra-orbitaire droit et d'une fissure supratrochléaire gauche, d'un foramen molaire droit et d'un pont mylo-hyoïdien gauche.



Impasse des Tattes

Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)

TMB 1010

Résumé: sépulture se composant d'un coffre de dalles posées de chant au sein duquel ont été retrouvés les ossements de trois individus dont deux immatures. Aucune organisation particulière n'émerge de la disposition des ossements, seuls deux d'entre eux étant en connexion anatomique. L'un des plus jeunes sujets présente plusieurs lésions pathologiques.

Pratiques funéraires

La tombe

Localisation: la structure funéraire a été découverte au nord de TMB 1005 et au sud de TMB 1007. Elle se situe également sous la structure funéraire TMB 1006 qui la recouvre entièrement.

US associées: comblement: US 10021; creusement: US 10042; coffre: USC 10043.

Architecture: l'ensemble des ossements a été déposé dans un coffre de forme trapézoïdale formé de dalles posées de chant. Les parois nord et sud du coffrage sont accolées aux structures adjacentes de TMB 1005 et TMB 1007. Les côtés est et ouest se composent de grandes dalles, celle du côté occidental étant commune avec la structure de TMB 1006. Elle est recouverte de plusieurs dalles qui ferment le coffre et composent ainsi le fond de la structure funéraire qui la recouvre. Il semblerait également que les parois nord et sud du coffrage aient été rabaissées afin de permettre l'installation de l'inhumation TMB 1006.

Dimensions internes: L: 1,72 m; I: 0,50 m; p: 0,21 m.

Datation : il apparaît clairement que TMB 1006 est postérieure à TMB 1010 puisque les parois de cette dernière ont été arasées pour permettre l'installation de la structure funéraire retrouvée sur celle-ci. Il est probable également que TMB 1010 soit postérieure aux sépultures voisines, TMB 1005 et TMB 1007. Cette inhumation, comme l'ensemble des sépultures retrouvées sur le site, a probablement été mise en place au début du haut Moyen Âge, aux alentours des Ve et VIIe siècles.

Mobilier: aucun.

Les défunts dans la tombe

Représentation et conservation : la représentation squelettique est mauvaise puisqu'aucun individu n'a pu être identifié précisément, beaucoup d'ossements étant manquants. La conservation osseuse est moyenne.

Type de dépôt : secondaire, multiple.

Orientation du corps : la sépulture s'oriente d'est en ouest.

Position de l'individu : aucun individu ne repose en position primaire.



Fig. 15: vue d'ensemble de l'inhumation TMB 1010 (cliché L. Benoit).

Observations taphonomiques:

On remarque sur les photographies la présence d'un crâne immature observable en face latérale gauche, celui-ci étant encore connecté à la mandibule qui se présente dans la même vue. Plusieurs os longs d'immatures désordonnés se repèrent à l'ouest du bloc crânio-facial, dont un fémur droit en vue antérieure, un tibia en vue postérieure ainsi qu'un autre fémur, probablement un droit, en vue postéro-médiale. Il est possible que l'ensemble de ces os appartiennent à un même individu. La position des autres ossements n'a pas fait l'objet d'un enregistrement photographique.

Restitution de l'architecture funéraire et des aménagements de la sépulture :

Seul le bloc crânio-facial du sujet immature semble être en position primaire. Il est donc fort probable qu'il s'agisse du sujet encore en place lors des modifications opérées sur la structure funéraire afin de permettre l'installation de l'inhumation TMB 1006. Le reste des ossements a été retrouvé sans ordre apparent mais on remarque le regroupement de plusieurs os longs d'immatures en partie occidentale du coffrage, à proximité du crâne en place.

Le mélange des restes de plusieurs individus au sein du coffrage de TMB 1010, démontre que la mise en place de la tombe TMB 1006 a fortement perturbé le coffrage. Il est malgré

tout possible qu'il y ait eu plusieurs réutilisations du coffrage avant la mise en place de l'inhumation postérieure, étant donné que les restes de trois individus différents ont été repérés à la post-fouille. Il est également probable que les ossements d'un même individu puissent être répartis entre les deux structures funéraires.

Anthropologie biologique

Les ossements retrouvés en position secondaire :

Identification: ensemble des ossements prélevés de la structure funéraire TMB 1010.

NMI: 3 sujets d'après la taille et la maturation osseuse :

- 2 immatures qui se différencient par des ossements de taille et de maturations différentes.
- 1 adulte représenté par quelques ossements épars.

Âqe :

- le plus jeune des deux immatures est décédé à un âge compris entre 1 et 3 ans d'après l'étude de sa minéralisation dentaire, de sa stature et de sa maturation osseuse (Liversidge et Molleson, 2004; Maresh, 1970; Scheuer et Black, 2000). L'âge au décès du second individu n'est pas très précis puisque son estimation se base sur sa maturation osseuse qui permet seulement d'estimer que le sujet est décédé à un âge compris entre 3 et 20 ans, la seule affirmation possible étant que cet immature est décédé à un âge plus avancé que le précédent.
- l'individu adulte est décédé à un âge supérieur à 20 ans, les anneaux épiphysaires des vertèbres étant soudées (Scheuer et Black, 2000).

Sexe : méthodes non applicables pour des immatures et en l'absence des os coxaux du sujet adulte.

Stature : non estimable à partir des seuls ossements conservés.

État sanitaire :

• État bucco-<u>dentaire</u> :

Seules quelques dents du plus jeune individu ont pu être observées et sont présentes : l'ensemble des molaires déciduales, l'incisive centrale et la canine inférieures gauches ainsi que les deux canines supérieures. Les germes dentaires des premières molaires définitives sont présents ainsi que celle d'une incisive centrale supérieure. Les dents inférieures sont moins usées que les supérieures puisque celles-ci présentent une usure de stade 1 selon le système de cotation de B.-H. Smith (1984) alors qu'une usure de stade 3 est a notée pour les dents supérieures. Aucune carie et aucun dépôt de tartre n'ont été repérés.

- <u>Indicateurs de stress</u>: une très légère *cribra orbitalia* se remarque sur le plafond orbitaire droit, le gauche n'ayant pas été conservé.
- Atteintes pathologiques :

- le plus jeune immature présente plusieurs atteintes pathologiques. La première concerne une apparente déformation du crâne, la jonction entre les plans antérieurs et supérieurs de son frontal formant un angle très droit. On observe également la présence d'appositions périostées en partie supéro-postérieure des méats acoustiques externes dont l'étendue est circonscrite dans une forme ovale. D'autres modifications, repérables par de petits sillons se remarquent également en face interne de la voûte crânienne. Il est possible néanmoins que ces lésions soient plutôt d'origine taphonomique que pathologique, une étude plus poussée semblant nécessaire. D'autres appositions périostées se repèrent sur plusieurs faces des diaphyses des os longs des membres inférieurs, celles-ci ayant la particularité d'être plutôt épaisses et de présenter une coloration brune plutôt inhabituelle.



Fig. 16 : crâne immature, présentant des appositions périostées à proximité du conduit auditif externe (cliché A. Gaillard).

- le sujet adulte présente plusieurs atteintes pathologiques. En premier lieu, on remarque un léger remaniement de l'insertion du ligament collatéral fibulaire sur les deux fragments de fibula. Une lésion arthrosique légère se repère sur la face postérieure de la patella ainsi qu'une légère enthésopathie à l'insertion du quadriceps fémoral sur la face antérieure. D'autres lésions arthrosiques, plus prononcées se remarquent sur le corps vertébral d'une lombaire ainsi que sur la face proximale d'un scaphoïde qui présente une éburnation. De légères modifications ont été repérées à l'insertion des ligaments palmaires des trois phalanges proximales de main conservées.

Déformation crânienne : aucune.

Variations anatomiques : on repère sur le crâne du plus jeune immature : la présence d'une suture Mendosa bilatérale, d'un sillon frontal gauche et d'un os à l'incisure pariétal droit.

FICHE ANTHROPOLOGIQUE : DEPÔT SECONDAIRE

US: 10 021

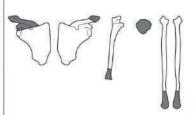
N° dépôt : TMB 1010

Auteur : A. Gaillard

Année : 2017

Site: Saint-Pierre en Faucigny

Ossements matures



+ 1 cunéiforme médial + 1 MTT2 D + 1 MTT2 G + 1 MTT4 G + 3 phalanges proximales de pied + 1 MTC2 et 1 MTC1 D + 1 MTC2 et 1 MTC4 G + 3 phalanges proximales de main + 1 phalange proximal de main premier rayon +1 scaphoïde fragmenté + 6 fragments de vertèbres + 21 frag--ments de côtes + 13 fragments indéterminés.

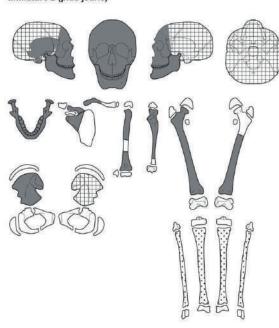
Ossements immatures (regroupés par cohérence de stature et de maturation osseuse).

Immature 1 (plus âgé)

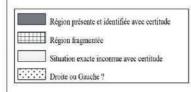


- + 1 MTT1 G + 1 MTC2 D + 1 première côte D + 1 vertèbre thoracique + 1 naviculaire.

Immature 2 (plus jeune)



- + 1 MTT1 +1 phalange proximale de pied + 4 diaphyses indéterminées
- + 3 MTCs indéterminés + 21 fragments decôtes + 1 hémi-arc droit d'atlas
- + 1 arc neural de vertèbre cervicale+ 1 arc neural de vertèbre thoracique
- + 1 corps vertbébral + 1arc neural indéterminé.



Résumé des données enregistrées à propos des sépultures retrouvées sur le site de l'impasse des Tattes à Saint-Pierre-en-Faucigny :

n° TMB		Carmanala	Towns do démât	NMI	B. d. mar. mit 4	â	C =	Orientation	Position	Membres Membres		Déformation crâne
п нив	contenant	Couvercle	Type de dépôt	INIVII	Maturité	âge	Sexe	Offentation Position	Position	supérieurs	inférieurs	Deformation crane
1001-2	coffre de dalles	aucun	non renseigné	4								possible
1003	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Immature	7 à 12 ans	ı	Ouest-Est	Décubitus	Repliés pubis		non
1004	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Adulte	> 60 ans	ı	Ouest-Est	Décubitus	Repliés pubis	Rectitude	possible
1005	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Adulte	> 40 ans	М	Ouest-Est	Décubitus	Repliés pubis	Rectitude	possible
1006	coffre de dalles	partiel	secondaire multiple	5								non
1007	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Adulte	> 60 ans	М	Ouest-Est	Décubitus	Repliés pubis	Rectitude	non
1008	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Adulte	30-49 ans	I	Ouest-Est	Décubitus		Rectitude	non
1009	coffre de dalles	partiel	primaire simple	1	Adulte	> 30 ans	ı	Ouest-Est	Décubitus			possible
1010	coffre de dalles	partiel	secondaire multiple	3								non

Annexe 6 : Système d'enregistrement.

Définitions:

Zone : surface du site présentant une unité topographique ou fonctionnelle neutre ou interprétée (ex : Zone 1, plate-forme sommitale ; Zone 2, châtelet d'entrée...).

Entité Spatiale (**ES**) : ensemble d'Entités Archéologiques présentant une unité de fonction physique neutre ou interprétée (bâtiment, pièce d'un bâtiment...).

Entité Archéologique (**EA**) : unité de base utilisée pour la description, elle représente la plus petite unité de forme de la description (mur, voûte, baie...).

Unité stratigraphique (US) : la plus petite unité physique, homogène et indivisible reconnue par l'observation ; plusieurs U.S. peuvent former une Entité Archéologique (mortier, bloc...).

Numérotation:

Zones: Zone + numérotation continue à 1 chiffre, de 1 à n (ex : Zone 1, Zone 2...).

Entité Spatiale (**ES**) : le numéro d'Entité Spatiale se compose d'un Identifiant de deux lettres (ES) suivi du numéro de Zone et d'une numérotation continue, de 1 à n (ES 1.1, ES 1.2 pour la Zone 1 ; ES 3.2, ES 3.3 pour la Zone 3...).

Entité Archéologique (EA): le numéro d'Entité Archéologique se compose d'un Identifiant de trois lettres et du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivis d'une numérotation continue à 3 chiffres, de 001 à n. L'identifiant est donné sur des critères morphologiques et fonctionnels identifiables, correspondant au lexique défini (ex : OUV 1006, M 2012...).

Unités Stratigraphiques : le numéro d'U.S. se compose du numéro de la Zone à laquelle elle appartient, suivi d'une numérotation continue à 4 chiffres, de 0001 à n (US 10036, US 20154...). Sondage : les sondages bénéficient d'une numérotation indépendante en chiffres romains de I à n (Sondage I, SondageVII...).

Abréviations Entités Archéologiques (liste indicative) :

ACH: archère

ARC: arc ou arcature

AUT: autel

BAI: baie

CAN: caniveau, canalisation, drain

CAV : caveau CHE : cheminée

CIT:

CNN: canonnière
COR: corniche
CRB: corbeau
CTF: contrefort
EMM: emmarchement

ENC: encoche ENF: enfeu ESC: escalier EVR: évier

FEN: fenêtre, baie, jour

FOS: fosse FOY: foyer FSÉ: fossé

LAT: latrine

M: mur, muret, cloison...

MAC: maçonnerie

NIC: niche

OUV : ouverture (porte ou fenêtre dont la fonction est mal définie ou a évolué)

PIL: pile, pilier, pilastre, colonne

PLC: placard PLN: plancher POR: porte, portail

SOL: sol

ST: structure indéterminée

TMB : tombe TRA : travée

TRB: trou de boulin

TRF: tranchée de fondation

TRN: tranchée

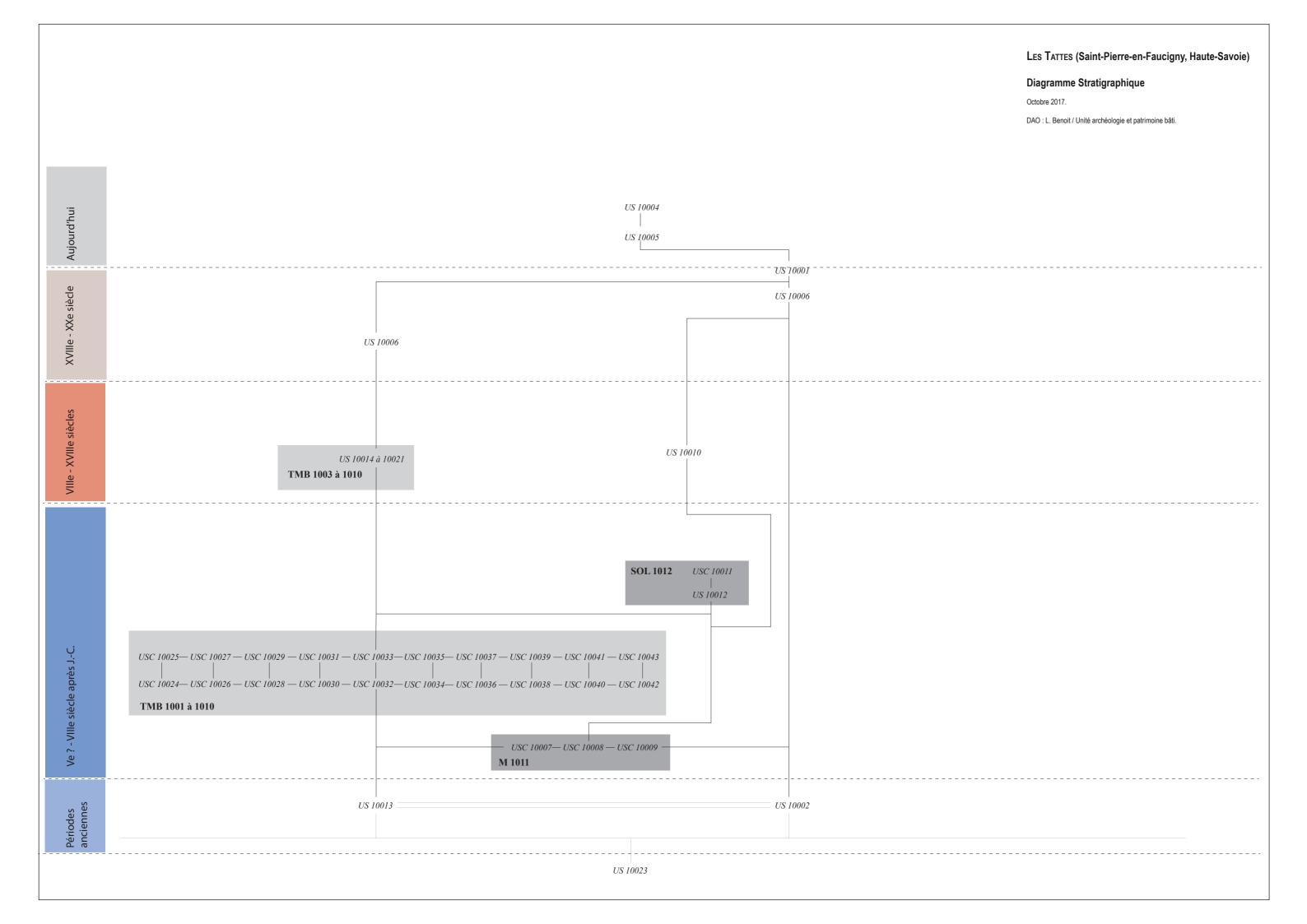
TRP: trou de poteau, de piquet, de poutre

TRR: tranchée de récupération

VOI: voie VOU: voûte

Site funéraire	des Tattes	(Saint-Pierre	-en-Fauciony	Haute-Savoie
OILE IUITEI AITE	ues ialles	(Callit-i lelle	- 	I laute-Javole

Annexe 7 : Diagramme Stratigraphique.



Sita	funéraire	des	Tattes	(Saint-Pierre	en-Faucigny,	Haute-Sa	(Aiova
OILE	iuiiciaiic	uco	าดแบง	Coallic lelle	-cii-i auciuiiv.	I lault-oc	1 7 OIC 1

Annexe 8 : Inventaire des Espaces.

Zone 1	Entité Spatiale	ES	1.1	
Identification				
Bâtiment avec espace funéraire				
Interprétation			min.	max.
		Longueur	3.16m	
Bâtiment avec espace funéraire.		Longucui		
		largeur / diam	5.08m	
		epaisseur / hauteur	0.28m	

Description

Situé au sud du secteur 1, le bâtiment ES 1.1 n'est que très peu documenté. En effet, seuls un mur (M 1011) et un niveau de sol dallé (SOL 1012) ont pu être observés dans l'emprise de la tranchée de travaux. De même, aucun aménagement ou retour de mur n'a été retrouvé. Aussi, nous n'avons que des dimensions minimum à fournir. Seuls deux assises sont conservées en hauteur.

L'axe du bâtiment semble être ouest-est. Il est caractérisé par la présence d'une dizaine de sépultures en coffre de dalle (TMB 1001 à 1010) orientées elles aussi ouest-est. Elles sont localisées sous le niveau de sol. Tous cela semble nous mettre en présence d'un bâtiment possédant (au moins) une partie à vocation funéraire.

Les datations obtenues par carbone 14 nous indiquent une occupation entre le VIe et le VIIIe siècle avec une prédominance du VIIe.

EA	Identification	Interprétation	
TMB_1001	Tombe en coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1002	Tombe en coffre de dalles'	? Sépulture.	
TMB_1003	Tombe en coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1004	Tombe à coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1005	Tombe à coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1006	Fosse à réduction	Sépulture, réduction	n
TMB_1007	Tombe à coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1008	Tombe à coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1009	Tombe à coffre de dalles	Sépulture.	
TMB_1010	Tombe à coffre de dalles	Sépulture, réduction	n.
M_1011	Mur	Mur.	
SOL_1012	Sol	Sol.	
US	Type Act	ivité	Identification

US	Туре	Activité	Identification
US_10001	Positive	Abandon	Remblai
US_10002	Positive	Aucune	Niveau géologique
US_10003	Positive	Aucune	Remblai
US_10004	Positive	Occupation	Sol
US_10005	Positive	Occupation	Chape
US_10006	Positive	Occupation	Chape
US_10010	Fantôme	Abandon	Arase
US_10012	Positive	Construction	Chape de mortier
US_10013	Positive	Occupation	Niveau géologique
US_10014	Positive	Abandon	Comblement
US_10015	Positive	Abandon	Comblement
US_10016	Positive	Abandon	Comblement
US_10017	Positive	Abandon	Comblement
US_10018	Positive	Abandon	Comblement

US_10019	Positive	Abandon	Comblement
US_10020	Positive	Abandon	Comblement
US_10021	Positive	Abandon	Comblement
US_10022	Positive	Construction	Chape de mortier
US_10023	Positive	Aucune	Substrat rocheux
US_10024	Négative	Construction	Creusement
US_10026	Négative	Construction	Creusement
US_10028	Négative	Construction	Creusement
US_10030	Négative	Construction	Creusement
US_10032	Négative	Construction	Creusement
US_10034	Négative	Construction	Creusement
US_10036	Négative	Construction	Creusement
US_10038	Négative	Construction	Creusement
US_10040	Négative	Construction	Creusement
US_10042	Négative	Construction	Creusement
USC_10007	Construite	Construction	Parement
USC_10008	Construite	Construction	Parement
USC_10009	Construite	Construction	Blocage
USC_10011	Construite	Construction	Sol
USC_10025	Construite	Construction	Coffre
USC_10027	Construite	Construction	Coffre
USC_10029	Construite	Construction	Coffre
USC_10031	Construite	Construction	Coffre
USC_10033	Construite	Construction	Coffre
USC_10035	Construite	Construction	Coffre
USC_10037	Construite	Construction	Coffre
USC_10039	Construite	Construction	Coffre
USC_10041	Construite	Construction	Coffre
USC_10043	Construite	Construction	Coffre

Annexe 9 : Inventaire des Entités Archéologique.

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1001		
Identification Tombe en co			1		min.	max.
Interprétation				Longueur		0.30m
Sépulture.			large	eur / diam		0.20m
			epaisseur	/ hauteur		0.30m

Description

Sépulture en coffre de dalle de molasse. Il s'agit de la tombe la plus au sud de l'aire de fouille. Détruite lors du début des travaux de réseaux, elle n'est que très peu conservée. Les ossements des tombes TMB 1001 et 1002 ayant été prélevés par la gendarmerie nous ne savons pas si elles étaient simples ou si des réductions étaient présentes. Elle est orientée ouest-est.

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espac	e Bâtiment avec esp	ace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10024	Négative	Construction	Creusement
USC_10025	Construite	Construction	Coffre

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1002		
Identification					min.	max.
Tombe en co	ffre de dalles?					
Interprétation	1		-	Longueur		
Sépulture.			larg	eur / diam		
			epaisseur	r / hauteur		

Description

Sépulture accolée au nord de **TMB 1001** et au sud de **TMB 1003**. Partiellement détruite lors du premier décapage du sol des ouvriers, les ossements prélevés par les gendarmes n'ont pu lui être attribués de manière certaine.
Situé en limite de tranchée, nous n'avons pu mené une investigation plus poussée et ne connaissons donc pas ses dimensions.
De même, entièrement recouverte de terre, nous ne pouvons être certain de sa morphologie en coffre de dalle.
Elle est orientée ouest-est.

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espac	e Bâtiment avec esp	ace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10026	Négative	Construction	Creusement
USC_10027	Construite	Construction	Coffre

Zone 1 Entité Archéologique 1003 **TMB** Identification min. max. Tombe en coffre de dalles 0.89m Longueur Interprétation 0.46m largeur / diam Sépulture. 0.45m epaisseur / hauteur

Description

Sépulture en coffre de dalle de molasse orientée ouest-est. Elle est située au nord de **TMB 1002** et au sud de **TMB 1004**. Détruite en partie par la pelle mécanique avant notre intervention, elle est conservée sur la moitié supérieure. Elle forme avec **TMB 1004** un coffre double partageant la paroi centrale. Le corps était seul à l'intérieur et était lui conservé sur sa moitié supérieure.

ES	Identification	Interprétat	ion
ES_1.1	Bâtiment avec	espace Bâtiment av	ec espace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10014	Positive	Abandon	Comblement
US_10028	Négative	Construction	Creusement
USC_10029	Construite	Construction	Coffre

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1004		
Identification					min.	max.
Tombe à coffr	e de dalles	_			1.60m	
Interprétation				Longueur		
Sépulture.			large	eur / diam		0.40m
			epaisseur	/ hauteur		0.44m

Description

Sépulture en coffre de dalle de molasse située au nord de **TMB 1003** et au sud de **TMB 1005**. Légèrement dégradé par les travaux précédemment mentionné, elle est conservé dans sa majorité et est orientée ouest-est. Seule la partie correspondant à l'emplacement des pieds a été détruit par la pelle mécanique. Elle forme avec **TMB 1003** un coffre double partageant la paroi centrale. Le corps était seul à l'intérieur .

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espa	ace Bâtiment avec es	pace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10015	Positive	Abandon	Comblement
US_10030	Négative	Construction	Creusement
USC_10031	Construite	Construction	Coffre

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1005		
Identification			1		min.	max.
Tombe à coffre Interprétation		Longueur			1.89m	
Sépulture.			large	eur / diam	0.44m	0.48m
·			epaisseur	/ hauteur		0.46m

Description

Sépulture en coffre de dalle de molasse située au nord de **TMB 1004** et au sud de **TMB 1006**. Il s'agit de la première tombe conservée dans son intégralité. Un unique individu occupait l'intérieur du coffre. Elle est orientée ouest-est.

ES	Identification	Interpréta	tion	
ES_1.1	Bâtiment avec e	espace Bâtiment av	ec espace funéraire.	
US	Туре	Activité	Identification	
US_10016	Positive	Abandon	Comblement	
US_10032	Négative	Construction	Creusement	
USC_10033	Construite	Construction	Coffre	

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1006		
Identification					min.	max.
Fosse à réduction		Longueur			1.72m	
Interprétation Sépulture, rédu				eur / diam	0.49m	0.64m
Copanaro, roac	300011		_	/ hauteur		0.30m

Description

Sépulture située au nord de **TMB 1005** et au sud de **TMB 1007**. Elle repose également sur la tombe **TMB 1010**. Il ne s'agit pas d'un coffre en dalle mais d'une fosse à réduction installée au dessus d'un ancien coffre que l'on a rabaissé. De même deux petites dalles ont été placées à l'ouest et à l'est contre les tombe **TMB 1005** et 1007 afin de fermer la fosse. Cinq individus distincts étaient présents en réduction dans cette fosse. Elle est orientée ouest-est.

ES	Identification	Interpréta	ion	
ES_1.1	Bâtiment avec	espace Bâtiment av	ec espace funéraire.	
US	Туре	Activité	Identification	
US_10017	Positive	Abandon	Comblement	
US_10034	Négative	Construction	Creusement	
USC_10035	Construite	Construction	Coffre	

1 **Entité Archéologique** Zone **TMB** 1007 Identification min. max. Tombe à coffre de dalles 1.80m Longueur Interprétation 0.50m largeur / diam Sépulture. 0.50m epaisseur / hauteur

Description

Sépulture en coffre de dalle de molasse localisée au nord de TMB 1006 et au sud de TMB 1008. Elle est orientée ouest-est. L'intégralité de la structure est préservée. La tombe partage une paroi avec TMB 1008 et semble ainsi former un coffre double. Un seul individu occupait le coffre

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espac	e Bâtiment avec esp	ace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10018	Positive	Abandon	Comblement
US_10022	Positive	Construction	Chape de mortier
US_10036	Négative	Construction	Creusement
USC_10037	Construite	Construction	Coffre

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1008		
Identification					min.	max.
Tombe à coffre	e de dalles					1.79m
Interprétation				Longueur		
Sépulture.			large	eur / diam	0.40m	0.50m
o o p untui o i			_			
			epaisseur	/ hauteur		0.44m

Description

Il s'agit de la sépulture la plus au nord. Elle est construite en dalle de molasse et contre le parement *USC 10008* du mur **M 1011**. Elle se situe au nord de la tombe **TMB 1007** et partage avec celle-ci une paroi. Elles forment ainsi un coffre double. Le coffre ne contenait qu'un seul individu. Elle est orientée ouest-est.

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espa	ce Bâtiment avec esp	ace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10019	Positive	Abandon	Comblement
US_10022	Positive	Construction	Chape de mortier
US_10038	Négative	Construction	Creusement
USC_10039	Construite	Construction	Coffre

Zone	1	Entité Archéologique	ТМВ	1009		
Identification			,		min.	max.
Tombe à coffr	e de dalles		Longuour		0.34m	
Interprétation				Longueur	0.54m	
Sépulture.			large	eur / diam	0.54111	
			epaisseur	/ hauteur	0.42m	

Description

Sépulture localisée à l'est des tombes **TMB 1006** et **1007**. Elle est orientée ouest-est. Il s'agit de l'exemplaire le plus oriental de la tranché de travaux. En bordure de tranchée, nous n'avons pu accéder à l'intégralité de la structure. Seule la partie correspondant à l'emplacement de la tête et des épaules a pu être observé. un seul individu était visible. Néanmoins, il n'est pas impossible qu'une réduction soit positionnée au niveau des pieds.

ES	Identification	Interprétai	ion	
ES_1.1	Bâtiment avec e	space Bâtiment av	ec espace funéraire.	
US	Туре	Activité	Identification	
US_10020	Positive	Abandon	Comblement	
US_10040	Négative	Construction	Creusement	
USC_10041	Construite	Construction	Coffre	

Zone	1	Entité Archéologique	TMB	1010		
Identification					min.	max.
Tombe à coffr	e de dalles					1.72m
Interprétation				Longueur		1.72111
Sépulture, rédi			larg	eur / diam		0.50m
Copultar o, Tour	300011.		epaisseur	r / hauteur		0.21m

Description

Sépulture d'orientation ouest-est située sous **TMB 1006** et entre **TMB 1005** et **TMB 1007**. Il s'agit d'un ancien coffre en dalles de molasse qui a été rabaissé afin d'installer la fosse à réduction au dessus. Les dalles latérales ont donc été cassées pour enfoncer le couvercle. Trois individus occupaient la tombe. Toutefois, ils n'étaient pas en place mais en réduction probablement à cause des modifications précédemment mentionnées.

ES	Identification	Interprétat	ion	
ES_1.1	Bâtiment avec e	espace Bâtiment av	ec espace funéraire.	
US	Туре	Activité	Identification	
US_10021	Positive	Abandon	Comblement	
US_10042	Négative	Construction	Creusement	
USC_10043	Construite	Construction	Coffre	

Zone	1	Entité Archéologique	M 1011		
Identification			1	min.	max.
Mur Interprétation			Longueur		3.16m
Mur.			largeur / diam		0.60m
			epaisseur / hauteur	0.10m	0.28m
Description					

Mur d'orientation ouest-est. Il correspond à la maçonnerie nord du bâtiment religieux formé par l'espace ES 1.1. Peu conservé, seules deux assises sont observables et font office de fondation.
Il sert d'appui à la tombe TMB 1008 ainsi qu'au sol SOL 1012.

ES	Identification	Interprétation	
ES_1.1	Bâtiment avec espac	ce Bâtiment avec esp	ace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10002	Positive	Aucune	Niveau géologique
US_10010	Fantôme	Abandon	Arase
USC_10007	Construite	Construction	Parement
USC_10008	Construite	Construction	Parement
USC_10009	Construite	Construction	Blocage

Zone	1	Entité Archéologique	SOL	1012		
Identification			1		min.	max.
Sol Interprétation	1			Longueur	0.25m	0.50m
Sol.			larg	eur / diam		0.70m
			epaisseur	/ hauteur		

Description

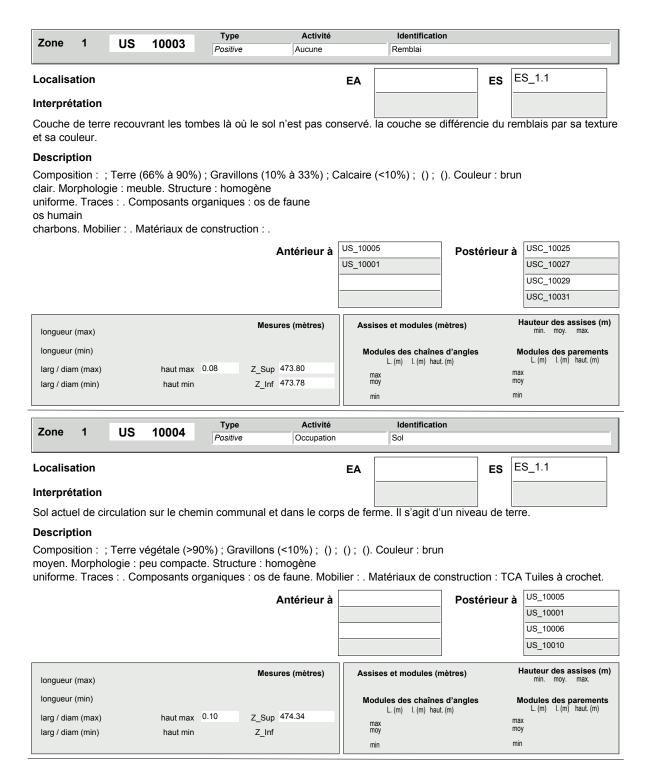
Sol de l'espace **ES 1.1**. Partiellement conservé, il repose sur l'ensemble des couvercles des sépultures **TMB 1001 à 1010**. Il est construit en dalle de pierre lié au mortier de chaux.

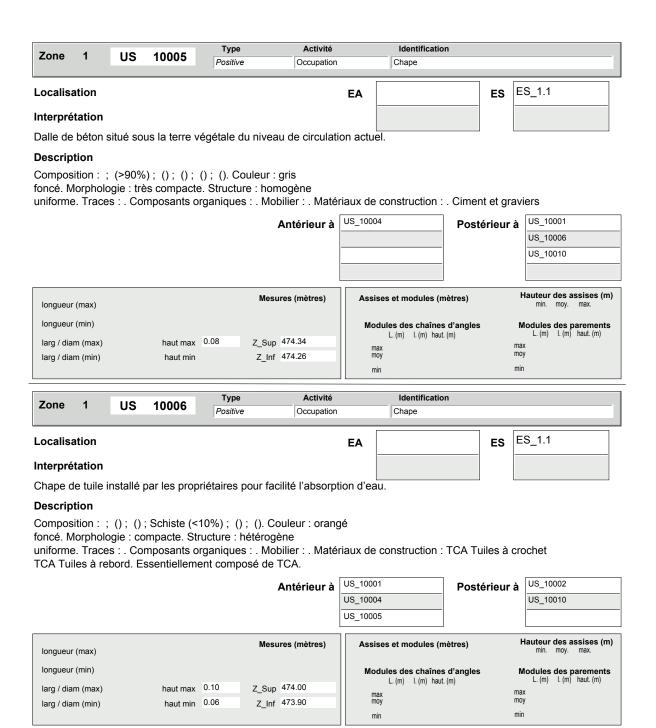
ES	Identification	Interprétati	on
ES_1.1	Bâtiment avec es	pace Bâtiment ave	ec espace funéraire.
US	Туре	Activité	Identification
US_10012	Positive	Construction	Chape de mortier
USC_10011	Construite	Construction	Sol

Site funéraire	des Tattes	(Saint-Pierre	-en-Fauciony	Haute-Savoie
OILE IUITEI AITE	ues ialles	(Callit-i lelle	- 	I laute-Javole

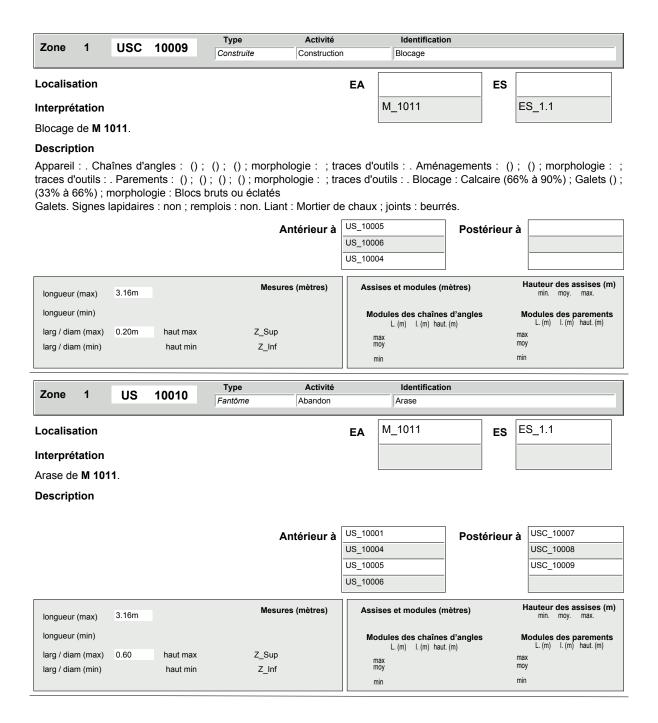
Annexe 10 : Inventaire des Unités Stratigraphiques.

Zone 1	US	10001	Type Positive	Activité Abandon		Identification Remblai		
			J. Commo	j, wandon		J. Combian		
Localisation					EA		ES	ES_1.1
Interprétation							-	
•	ne datai	nt probabler	nent de l'inst	allation du corps	de ferm	ne		
Description	io data	in probabior		anation da corpo	40 10111			
-	Terre (10% à 33%	r Galets (10	% à 33%) · Calc	aire (33	% à 66%); (); (). Co	nuleur :	marron
moyen. Morpho uniforme. Trace charbons. Mobil objet métal (fer) céramique. Mat Galets	logie : n s : . Co lier : Pie ériaux d	neuble. Strumposants on erre ollaire	cture : hétéro ganiques : o on : Blocs br	ogène s de faune	·		Julicui .	manon
TCA Tulles a re	bora. (on tragment	de recipient	en pierre oliaire				
				Antérieur à	US_1000	1 03	térieur	ù <u>US_10006</u>
					US_1000	J5		
					1			
longueur (max)			Ī	Mesures (mètres)	Assi	ses et modules (mètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)					Мо	dules des chaînes d'angle	s	Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	0.30 Z_	Sup 474.30		L. (m) I. (m) haut. (m)		L. (m) I. (m) haut. (m) max
larg / diam (min)		haut min	0.27 Z	_Inf 474.00	m	ax ioy		moy
					m	iin		min
Zone 1	ш	10002	Туре	Activité		Identification		
Zone i	US	10002	Positive	Aucune		Niveau géologique		
Localisation					EA		ES	
					LA			
Interprétation								
Couche morain les diverses ton		gileuse de c	ouleur brun 1	foncé. C'est dan	s cette	couche qu'a été impl	anté le	mur M 1011 ainsi que
Description								
		•	, ,,	lcaire (<10%);	(); (). C	ouleur : brun		
foncé. Morpholo	•			homogène Mobilier : . Maté	riauv da	construction :		
uniforme. Trace	3	inposants of	gariiques					110, 40000
				Antérieur à	USC_100	1 03	térieur	ù <u>US_10023</u>
								Hauteur des assises (m)
longueur (max)			ı	Mesures (mètres)	Assi	ses et modules (mètres)		min. moy. max.
longueur (min)					Мо	dules des chaînes d'angle	s	Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	0.40 Z_	Sup 473.90	m	L. (m) I. (m) haut. (m)		L. (m) I. (m) haut. (m) max
larg / diam (min)		haut min	0.32 Z	_Inf 473.54	m	ioy		moy min
					I m	in		111111

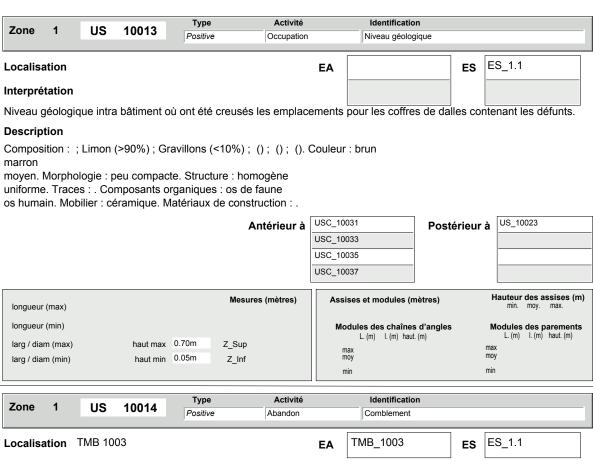




Zone	1	USC	10007	Constru	ite	Construction	1	Parement)II			
Localisat	tion						EA			ES		
Interpréta	ation							M_1011			ES_1.1	
Parement la grange			M 1011. S	Seules deu	x assises	sont cons	ervées.	Nous voyons	un vesti	ges d'a	assises sou	us le mur de
Descripti	ion											
Aménage () ; morph Blocs bru	ments ologie ts ou é	: () ; () : Galets éclatés ;) ; morpho s traces d'o	ologie:; tr	aces d'out une. Bloca	ils : . Pare	ements	; (); (); : Galets (33% morphologie :	à 66%)	; Calca	aire (66% à	90%); ();
					An	térieur à	US_1000)5	Post	érieur	à	
							US_1000					
							US_1000)1				
longueur (ı	max)	3.16m			Mesures	(mètres)	Assi	ses et modules (n	nètres)		Hauteur de	s assises (m) by. max.
longueur (ı	min)						Mo	dules des chaînes	s d'angles			s parements
larg / diam	ı (max)	0.20m	haut max	0.65m	Z_Sup			L. (m) I. (m) haut nax	t. (m)		L. (m) I. (max 0.23	(m) haut. (m)
larg / diam	(min)		haut min	0.10m	Z_Inf		m	ioy			moy	
							m	in			min 0.05	0.06
Zone	1	USC	10008	Type	ika	Activité		Identification	on			
Zone	1	USC	10008	Type Constru	ite	Activité Construction	1	Identification Parement	on			
Zone Localisat		USC	10008		ite		EA	_	on	ES		
	tion	USC	10008		ite			_	on	ES	ES_1.1	
Localisat Interpréta	tion ation			Constru		Construction	EA	Parement			_	de détail le
Localisat Interpréta Parement	tion ation t sud on			Constru		Construction	EA	Parement M_1011			_	de détail le
Localisat Interpréta Parement concerna Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t	tion ation t sud cont. ion : Moelements nologie	de M 10 llons bro	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable c es. Chaîn aces d'out	Construction du fait des es d'angle ils : . Pare	EA sépultu	Parement M_1011	à lui. N morpho à 66%)	lous n'ologie ; Calca	avons pas : ; traces	d'outils : . a 90%) ; () ;
Localisat Interpréta Parement concerna Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t	tion ation t sud cont. ion : Moelements nologie	de M 10 llons bro	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable ces. Chaînaces d'out	Construction du fait des es d'angle ils : . Pare	EA sépultures : () ements nologie	M_1011 ures accolées ; (); (); ; Galets (33% : Signes lapi	à lui. N morpho à 66%) idaires :	lous n' ologie ; Calca	avons pas : ; traces aire (66% à	d'outils : . a 90%) ; () ;
Localisat Interpréta Parement concerna Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t	tion ation t sud cont. ion : Moelements nologie	de M 10 llons bro	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable ces. Chaînaces d'out	Construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morph	EA sépultures : () ements nologie USC_100 US_1000	M_1011 Jires accolées O; (); (); Circ Galets (33% Circ Signes lapidate D11	à lui. N morpho à 66%) idaires :	lous n'	avons pas : ; traces aire (66% à	d'outils : . a 90%) ; () ;
Localisat Interpréta Parement concerna Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t	tion ation t sud cont. ion : Moelements nologie	de M 10 llons bro	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable ces. Chaînaces d'out	Construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morph	EA sépultures : () ements nologie	M_1011 Jires accolées O; (); (); Circ Galets (33% Circ Signes lapidate D11	à lui. N morpho à 66%) idaires :	lous n'	avons pas : ; traces aire (66% à	d'outils : . a 90%) ; () ;
Localisat Interpréta Parement concerna Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t	tion ation t sud ont. ion : Moelements nologie	de M 10 llons bro	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable c es. Chaîn aces d'out (); ();	Construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morph	EA sépultu es : () ements nologie USC_1000 US_10001	M_1011 Jires accolées O; (); (); Circ Galets (33% Circ Signes lapidate D11	à lui. No morpho à 66%) idaires :	lous n'	avons pas ; traces remplois:	d'outils : . a 90%) ; () ;
Localisat Interpréta Parement concernai Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t Mortier de	tion ation t sud ont. ion : Moelements hologie craces e chaus	de M 10	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ment inobesises régléologie : ; tructatés Blocage :	servable c es. Chaîn aces d'out (); ();	construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morpl	es: () ements nologie USC_100 US_1000 US_1000 Assi	M_1011 Jes accolées Control (1) (1) (1) (2) (3) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4) (4	à lui. N morpho à 66%) idaires : Post	ologie ; Calca non ;	avons pas : ; traces aire (66% à remplois : à Hauteur de	s d'outils : . a 90%); (); non. Liant : s assises (m) by. max. s parements
Localisat Interpréta Parement concernai Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t Mortier de	tion ation t sud cont. ion : Moelements hologie races e chaus max) min) h (max)	de M 10	11 . Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune.	ises réglé logie : ; tr clatés Blocage : gradés.	es. Chaîn aces d'out (); (); An Mesures	construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morpl	EA sépultu es : () ements nologie USC_100 US_1000 US_1000 Mo	Parement M_1011 ures accolées ; (); (); ; Galets (33% : Signes lapidate 1011 106 122 ses et modules (r dules des chaînes L. (m) l. (m) haut	à lui. N morpho à 66%) idaires : Post	ologie ; Calca non ;	avons pas : ; traces aire (66% à remplois : à Hauteur de min. mc Modules de L. (m) L. (m)	a d'outils : a 90%); (); non. Liant :
Localisat Interpréta Parement concernai Descripti Appareil Aménage (); morph Galets; t Mortier de	tion ation t sud cont. ion : Moelements hologie races e chaus max) min) h (max)	de M 10 Illons bri : (); () : Blocs d'outils: x; joints	11. Quasi uts à ass) ; morpho bruts ou é : Aucune. : très dég	ises régléologie : ; troclatés Blocage : gradés.	es. Chaîn aces d'out (); (); An	construction du fait des es d'angle ils : . Pare () ; morpl	EA sépultu es : () ements nologie USC_100 US_1000 US_10001 Assi	M_1011 Jures accolées Jures	à lui. N morpho à 66%) idaires : Post	ologie ; Calca non ;	avons pas : ; traces aire (66% à remplois : à Hauteur de min. mc Modules de L. (m) 1.1	s d'outils : . a 90%); (); non. Liant : s assises (m) by. max. s parements



Zone 1	USC	10011	Туре		Activité		Identificatio	n		
20110	030	10011	Constru	ite	Construction	1	Sol			
Localisation						EA	SOL_1012		ES	ES_1.1
Interprétation										
Niveau de sol o couche prépara		ent . II est	réalisé er	dalles de	e pierre ca	ılcaire, l	e tout lié au m	nortier d	e chau	x et reposant sur une
Description										
Appareil:. Ch morphologie:	; traces	d'outils : Au	ıcune. Pa	rements:	(); (); (); (); r	morphologie:	; traces	d'outils	Calcaire (>90%); (); s:. Blocage: (); (); les de pierres plates.
				An	térieur à	US_1000	16	Post	érieur a	US_10012
				7		US_1000	11			USC_10029
						US_1000	15			USC_10031
						US_1000	14			USC_10037
longueur (max)				Mesures	(mètres)	Assi	ses et modules (m	nètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)						Мо	dules des chaînes	d'angles		Modules des parements
larg / diam (max)		haut max		Z_Sup 47:	3.84		L. (m) I. (m) haut.	. (m)		L. (m) I. (m) haut. (m) max 0.43 0.42
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf			ax oy			moy 0.04
						m	in			min 0.27 0.18
Zone 1	ш	10012	Туре		Activité		Identificatio	n		
Zone 1	US	10012	Positive		Construction	1	Chape de mor	tier		
Localisation						EA	SOL_1012		ES	ES_1.1
Interprétation										
Couche prépar la pose des cof						d'épaiss	seurs s'expliqu	ie par le	es multi	ples intervention pour
Description										
Composition : foncé	; Terre (3	33% à 66%) ; Mortier	(33% à 6	6%); ();	(); (). (Couleur : beige)		
brun. Morpholo uniforme. Trace	•			-		iaux de	construction :			
				An	térieur à	USC_100)11	Post	érieur a	US_10002
										US_10013
										US_10023
										USC_10027
longueur (max)	0.45			Mesures	(mètres)	Assi	ses et modules (m	nètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)						Мо	dules des chaînes			Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	0.18m	Z_Sup 473	3.80		L. (m) I. (m) haut.			L. (m) I. (m) haut. (m)
larg / diam (min)		haut min	0.04m	Z_Inf 47			ax oy			moy
						m	in			min



Interprétation

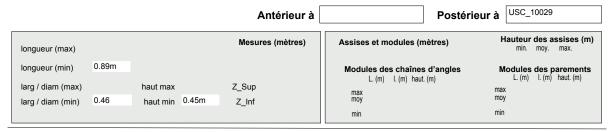
Terre venue combler la tombe TMB 1003 au gré des inondations et des mouvements du sol.

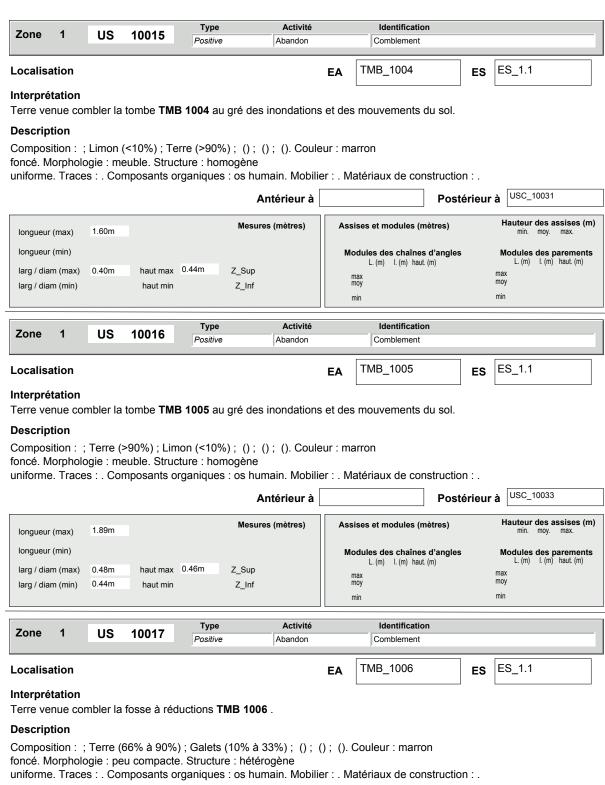
Description

Composition : ; Terre (>90%) ; Limon (<10%) ; () ; () ; (). Couleur : marron

foncé. Morphologie : meuble. Structure : homogène

uniforme. Traces:. Composants organiques: os humain. Mobilier:. Matériaux de construction:.





			Antérieur à [Postérie	ur à USC_10035
longueur (max)	1.72m		Mesures (mètres)	Assises et modules (mètres)	Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min) larg / diam (max)	0.65m	haut max 0.30m	Z_Sup	Modules des chaînes d'angles L. (m) l. (m) haut. (m)	Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)
larg / diam (min)	0.49m	haut min	Z_Inf	moy min	moy min



Interprétation

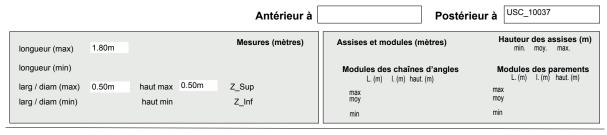
Terre venue combler la tombe TMB 1007 au gré des inondations et des mouvements du sol.

Description

Composition: ; Terre (>90%); Limon (<10%); (); (); (). Couleur: marron

foncé. Morphologie : meuble. Structure : homogène

uniforme. Traces: . Composants organiques: os humain. Mobilier: . Matériaux de construction: .



Zone	4	ш	40040	Type	Activité		Identification			
Zone	'	US	10019	Positive	Abandon		Comblement			
Localisa	ation				E	A T	MB_1008	ES	ES_1.1	

Interprétation

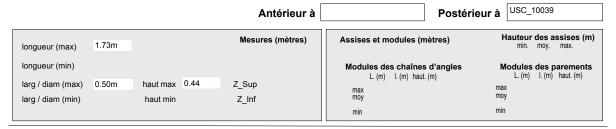
Terre venue combler la tombe TMB 1008 au gré des inondations et des mouvements du sol.

Description

Composition : ; Terre (>90%) ; Limon (<10%) ; () ; (). Couleur : marron

foncé. Morphologie: meuble. Structure: homogène

uniforme. Traces: . Composants organiques: os humain. Mobilier: objet métal (fer). Matériaux de construction: . . Une boucle et sa contre boucle étaient présentes dans le coffre.



Z	one	1	US	10020	Positive	Abandon		Comblement			
Loc	calisa	tion				EA	Т	MB_1009	ES	ES_1.1	

Interprétation

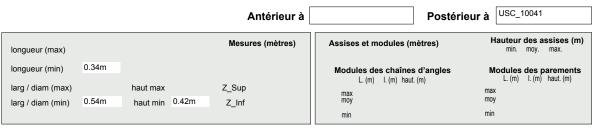
Terre venue combler la tombe TMB 1009 au gré des inondations et des mouvements du sol.

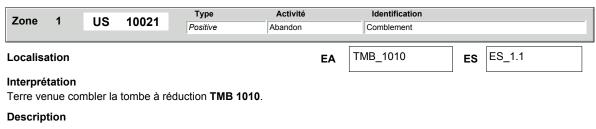
Description

Composition : ; Terre (>90%) ; Limon (<10%) ; () ; () ; (). Couleur : marron

foncé. Morphologie: meuble. Structure: homogène

uniforme. Traces:. Composants organiques: os humain. Mobilier:. Matériaux de construction:.

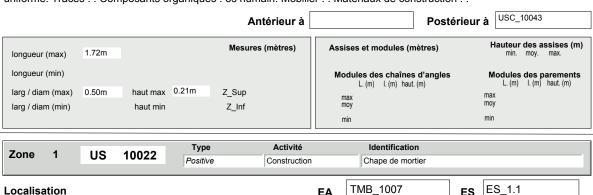




Composition: ; Terre (66% à 90%); Galets (33% à 66%); (); (); (). Couleur: marron

foncé. Morphologie : compacte. Structure : hétérogène

uniforme. Traces: . Composants organiques: os humain. Mobilier: . Matériaux de construction: .



EΑ

TMB_1007

TMB_1008

ES

Couche de mortier de chaux venant au-dessus des ossements dans les sépultures TMB 1007 et 1008.

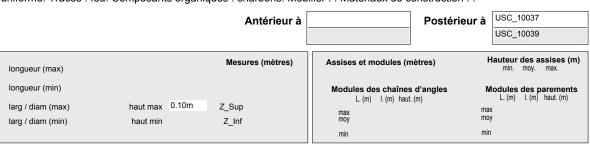
Description

Localisation

Interprétation

Composition : ; (); (); (); (). Couleur : beige clair. Morphologie : compacte. Structure : homogène

uniforme. Traces: feu. Composants organiques: charbons. Mobilier: . Matériaux de construction: .



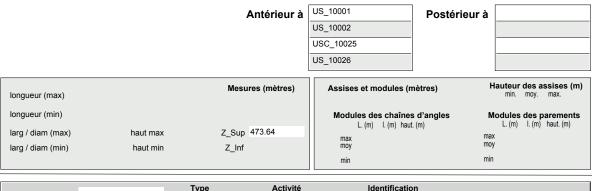
Zone	1	US	10023	Type Positive	Activité Aucune	Identification Substrat rocheux			
Localisa	tion				EA		ES	ES_1.1	
Interprét	tation								

Terrain naturel. Nous nous trouvons sur les anciennes rives du Borne, elles mêmes dans un cône de déjection. Il s'agit donc d'un mélange de sable, de limon, de galets et de pierre calcaire. Nous retrouvons cette couche directement sous la terre végétale dans le secteur 2.

Description

Composition : Calcaire ; Sable (10% à 33%) ; Limon (33% à 66%) ; Calcaire (10% à 33%) ; () ; (). Couleur : brun clair. Morphologie : . Structure : hétérogène

uniforme. Traces : . Composants organiques : . Mobilier : . Matériaux de construction : . Le calcaire est présent sous forme de galets.



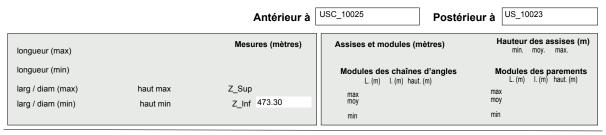
Zone	1	US	10024	Type Négative	Activité Construction	Creusement			
Localisa	ation				EA	TMB_1001	ES	ES_1.1	

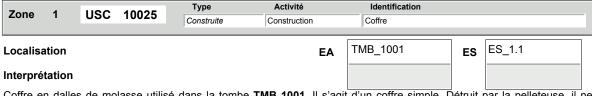
Interprétation

Creusement pour l'installation de la tombe **TMB 1001**. Inobservable de par la proximité des différentes sépultures et des travaux précédent notre intervention.

Description

Traces:.

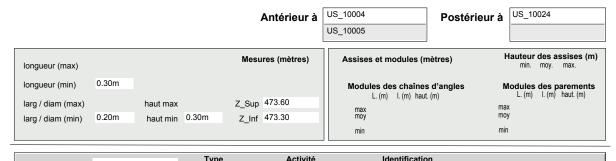




Coffre en dalles de molasse utilisé dans la tombe **TMB 1001**. Il s'agit d'un coffre simple. Détruit par la pelleteuse, il ne restait presque rien du coffre.

Description

Appareil:. Chaînes d'angles: (); (); (); morphologie:; traces d'outils:. Aménagements: Molasse (>90%); (); morphologie: Blocs bruts ou éclatés; traces d'outils: Aucune. Parements: (); (); (); (); morphologie:; traces d'outils:. Blocage: (); (); (); morphologie:. Signes lapidaires: non; remplois: non. Liant: Mortier de chaux; joints: fins



Zone	4	110	10026	.,,,,,	7.00.77.0			
Zone	•	US	10026	Négative	Construction	Creusement		
					<u> </u>			
Localisa	ation				FΔ	TMB 1002	FS ES 1.1	

Interprétation

Creusement pour l'installation de la tombe TMB 1002.

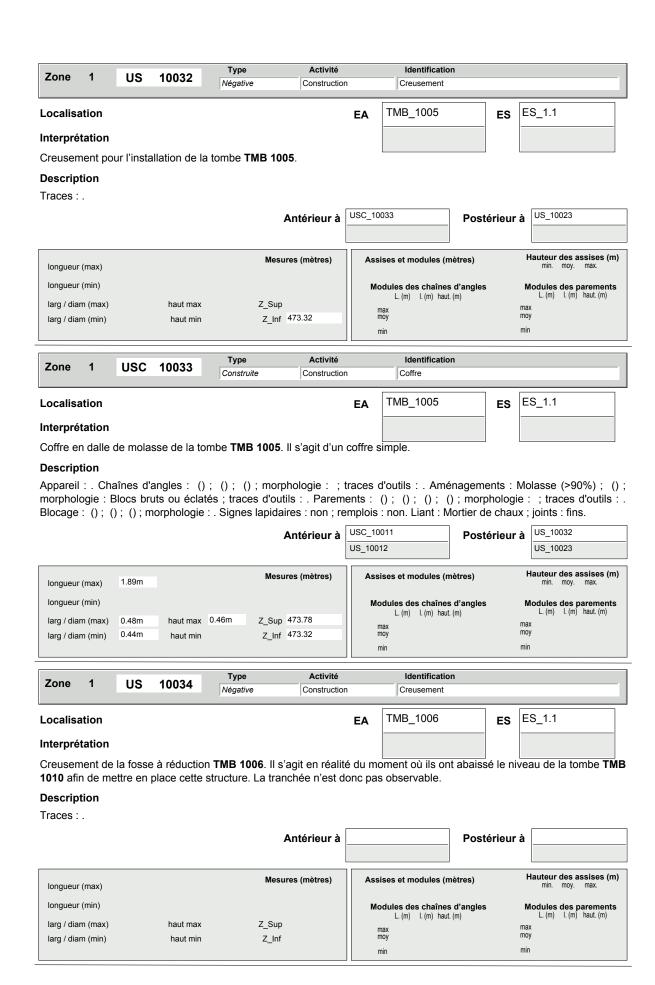
Description

Traces:.

		Antérieur à	Postérie	eur à
longueur (max)		Mesures (mètres)	Assises et modules (mètres)	Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min) larg / diam (max) larg / diam (min)	haut max haut min	Z_Sup Z_Inf	Modules des chaînes d'angles L. (m) l. (m) haut. (m) max moy min	Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m) max moy min

Zone	1	USC	10027	Туре	Activité		Identification	1		
Zone	'	USC	10027	Construite	Construction		Coffre			
Localis	ation					EA	TMB_1002		ES E	S_1.1
LUCAIIS	aliUii					EA			-3 -	
Interpre	étation									
				ulture TMB 1002 . I vés par les pellete		tait pas	visible d'où l'a	bsence d	e mes	ure. Il reste toutefois
Descrip	ption									
morpho	ologie:;	traces	d'outils : .		(); (); ();	morph				plasse (>90%); (); ocage: (); (); ();
				A	Antérieur à			Postéri	ieur à	
					-					
longueu	ır (max)			Mesur	res (mètres)	Assi	ses et modules (m	ètres)	ŀ	Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueu	ır (min)					Mo	dules des chaînes		N	Modules des parements
larg / dia	am (max)		haut max	Z_Sup		m	L. (m) I. (m) haut.	(m)	ma	
larg / dia	am (min)		haut min	Z_Inf		m m	•		mo mir	
						III	"			'
Zone	1	US	10028	Туре	Activité		Identification	1		
20110	•	00	10020	Négative	Construction		Creusement			
Localis	ation					EA	TMB_1003		ES E	S_1.1
	۲4 - 41						_	-		_
Interpre					4					
Creusei		ur l'insta	allation de	la tombe TMB 10	003. Equival	ent à L	<i>JS 10030</i> car (coffre dou	uble. T	ranchée étroite non
Descrip										
Traces										
					Antérieur à	USC_100	129	Postéri	lour à	US 10023
				-	Anterieur a			Posteri	ieui a	
					-					
					•					
				Meanin				àtroe)	ı	Hauteur des assises (m)
longueu										
	ır (max)			incour	res (mètres)	Assi	ses et modules (m	eties,		min. moy. max.
longueu					es (metres)		dules des chaînes	d'angles	N	lodules des parements
larg / dia			haut max				dules des chaînes L. (m) I. (m) haut.	d'angles	N ma mo	Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)

Zone 1	USC	10029	Type	Activité		Coffre		
			Construite	Construction	Į.	Conie		
Localisation					EA	TMB_1003	ES	ES_1.1
Interprétation								
Coffre en dalle	de molas	sse corres	pondant à la sép	ulture TMB 10	003 . Éq	uivalent USC 10031	_ car coffr	e double.
Description								
Appareil : Chamorphologie : E	Blocs bru	ıts ou écla	ités ; traces d'ou e : . Signes lapida	tils:.Parem iires:non;re	ents :	(); (); (); (); mo : non. Liant : Mortier	rphologi de chau	
				Antérieur à	00_100	PO:	stérieur	US_10028
longueur (max)			Mes	ures (mètres)	Ass	ises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)	0.89m				l Ma	odules des chaînes d'angl	ne	Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	7 Sun	473.70		L. (m) I. (m) haut. (m)		L. (m) I. (m) haut. (m)
larg / diam (min)	0.46m	haut min		473.25		nax noy		max moy
					r	nin		min
			Typo	Activité		Identification		
Zone 1	US	10030	Type Négative	Construction	า	Creusement		
				<u> </u>			7	
Localisation					EA		ES	
Interprétation						TMB_1004		ES_1.1
Creusement po	our l'insta	allation de	la tombe TMB	1004 . Équiva	lent à	US 10030 car coffre	double	Tranchée étroite non
Description								
Traces:								
				A 4 5 1 3	USC_10	031	. 4 6	à US_10023
				Antérieur à		Pos	stérieur	a ====================================
]			
longueur (max)			Mes	ures (mètres)	Ass	ises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)					Mo	odules des chaînes d'angl	es	Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	Z_Sup			L. (m) I. (m) haut. (m) nax		L. (m) I. (m) haut. (m) max
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf	473.34	i	noy		moy min
						nin		111111
Zone 1	Hec	10031	Туре	Activité		Identification		
Zone i	USC	10031	Construite	Construction	า	Coffre		
Localisation					EA	TMB_1004	ES	ES_1.1
Interprétation								
Coffre en dalle	de molas	sse de la to	ombe TMB 1004	. Équivalent à	USC 1	0029 car coffre doub	le.	
Description								
morphologie : E	Blocs bru	ıts ou écla	ités ; traces d'ou	tils:. Parem	ents :	d'outils:. Aménager (); (); (); (); mo : non. Liant: Mortier	rphologi	Molasse (>90%); (); e:; traces d'outils:.x: joints: fins.
2		. •		Antérieur à	US_100		stérieur	_
longueur (max)	1.60m		Mes	ures (mètres)	Ass	ises et modules (mètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
	1.00111					dida da ak A		·
longueur (min)	0.40=	haut max	0.44m 7.0	473 78	Mo	Discolation of the control of the co	es	Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)
larg / diam (max)	0.40m	haut max haut min		473.78 473.34		nax noy		max moy
		adt mili	2_""			nin		min



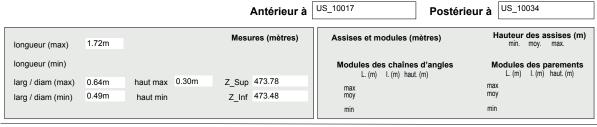
Zone	1	USC	10035	Type Construite	Activité Construction	Identification Coffre			
Localisa	ition				EA	TMB_1006	ES	ES_1.1	

Interprétation

Ensemble de deux dalles posés à l'ouest et à l'est (tête et pieds) afin de fermer l'espace entre les tombes **TMB 1005** et **1007**. Elles ne forment pas un coffre en tant que tel mais ferment l'espace. L'ensemble repose sur les anciennes dalles de molasse de la tombe **TMB 1010**.

Description

Appareil: Chaînes d'angles: (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: Aménagements: Molasse (>90%); (); morphologie: Blocs bruts ou éclatés; traces d'outils: Parements: (); (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: . Blocage: (); (); (); morphologie: Signes lapidaires: non; remplois: non. Liant: Mortier de chaux; joints: fins.



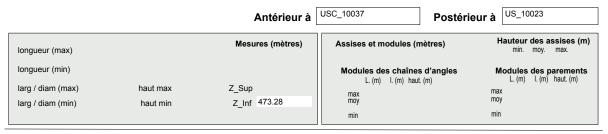
Zone	1	US	10036	Type Négative	Activité Construction	Identification Creusement			
Localisa	ition			,	EA	TMB_1007	ES	ES_1.1	7

Interprétation

Creusement pour la mise en place du coffre de la tombe **TMB 1007**. L'emprise de ce creusement n'est pas visible aujourd'hui de par la proximité des autres sépultures. Probablement équivalent à *US 10038* car coffre double.

Description

Traces:.

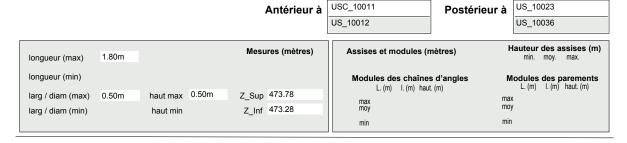


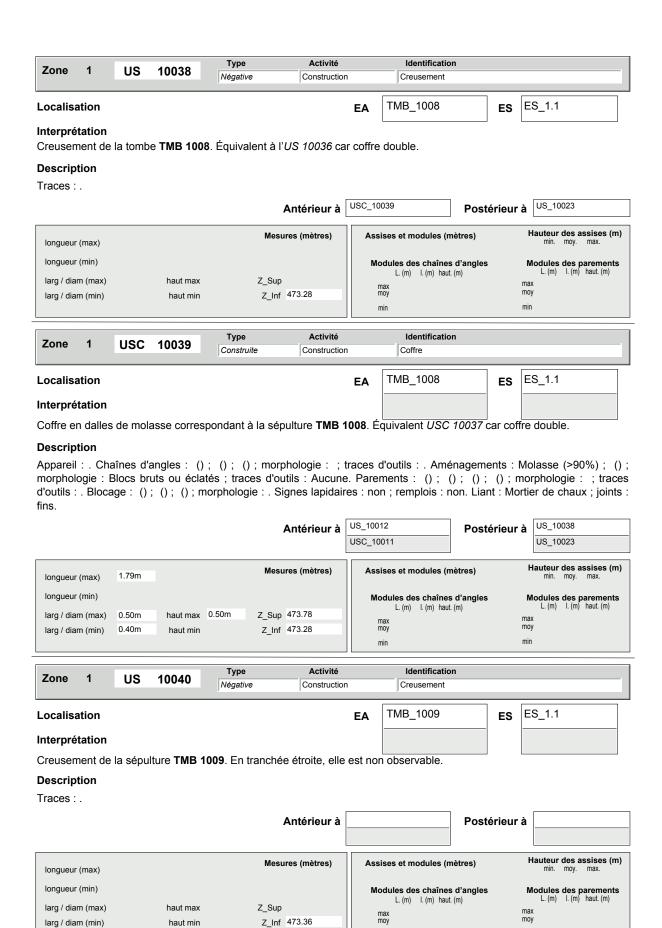
Zone	4	Hec	40027	Type	Activité	Identification		
Zone 1		USC	10037	Construite	Construction	Coffre		
								
Localisa	ation				EA	TMB_1007	ES	ES_1.1
							_	
Interpré	tation							

Coffre en dalle de molasse correspondant à la sépulture TMB 1007. Équivalent USC 10039 car coffre double.

Description

Appareil: . Chaînes d'angles: (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: . Aménagements: Molasse (>90%); (); morphologie: Blocs bruts ou éclatés; traces d'outils: . Parements: (); (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: . Blocage: (); (); (); morphologie: . Signes lapidaires: non; remplois: non. Liant: Mortier de chaux; joints: fins.





min

min

Zone 1	LICC	40044	Туре	Activité		Identification			
Zone i	USC	10041	Construite	Construction	ı	Coffre			
Localisation					EA	TMB_1009		ES	ES_1.1
Interprétation									
Coffre en dalle observable.	s de mo	lasse corre	espondant à la sépo	ulture TMB	1009.	Il s'agit d'un co	offre sin	nple. II	est très partiellement
Description									
morphologie :	Blocs br	uts ou écla	atés ; traces d'outils	s : Aucune	. Parer	ments: (); ()); ();	(); m	Molasse (>90%); (); norphologie:; traces rtier de chaux; joints:
			Ar	ntérieur à	US_100		Poste	érieur	*
					USC_10	011			US_10023
longueur (max)			Mesures	s (mètres)	Ass	ises et modules (m	ètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)	0.34m				Мо	dules des chaînes			Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)
larg / diam (max)		haut max	Z_Sup 47			L. (m) I. (m) haut.	(m)		max
larg / diam (min)	0.54m	haut min	0.42m Z_Inf 47	73.36		noy nin			moy min
Zone 1	US	10042	Type Négative	Activité Construction	<u> </u>	Creusement	1		
Localisation					EA	TMB_1010		ES	ES_1.1
Interprétation									
Creusement ré observable.	alisé po	our la mise	e en place origine	lle de la t	ombe	TMB 1010. cr	euseme	ent en	tranchée étroite non
Description									
Traces:.									
			Ar	ntérieur à	US_100	12	Poste	érieur	à US_10023
longueur (max)			Mesures	s (mètres)	Ass	ises et modules (m	ètres)		Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)					Мо	dules des chaînes			Modules des parements
larg / diam (max)		haut max	Z_Sup			L. (m) I. (m) haut.	(III)		L. (m) I. (m) haut. (m)
larg / diam (min)		haut min	Z_Inf 47	73.27	n	noy			moy

min

Zone	1	USC	10043	Type Construite	Activité Construction	Identification Coffre			
Localisa	tion				EA	TMB_1010	ES	ES_1.1	$\overline{}$
Interprét	tation								

Vestiges du coffre en dalles de molasse correspondant à la tombe **TMB 1010**. Ce dernier ayant été cassé afin de rabaisser la structure et installé au-dessus une fosse à réduction, il ne reste plus beaucoup d'élément du coffre. Néanmoins, nous pouvons dire qu'il s'agissait d'un coffre simple.

Description

Appareil: Chaînes d'angles: (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: Aménagements: Molasse (>90%); (); morphologie: Blocs bruts ou éclatés; traces d'outils: Aucune. Parements: (); (); (); morphologie: ; traces d'outils: Blocage: (); (); (); morphologie: . Signes lapidaires: non; remplois: non. Liant: Mortier de chaux; joints: très dégradés.

				,	Antérieur à	US_10012 USC_10011	Postérieur à	US_10042 US_10023
								US_10013
longueur (max)	1.72m			Mesu	res (mètres)	Assises et modules (n	nètres)	Hauteur des assises (m) min. moy. max.
longueur (min)						Modules des chaînes L. (m) I. (m) haut		Modules des parements L. (m) l. (m) haut. (m)
larg / diam (max)	0.50m	haut max	0.21m	Z_Sup	473.48	max	(111) ma	
larg / diam (min)		haut min		Z_Inf	473.27	moy	mi	